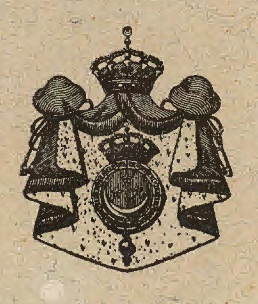
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXV
(PREMIER FASCICULE)



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXV

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE :

Publications du Service des Antiquités de l'Égypte.

Guide du Visiteur au Musée du Caire, par G. Maspero, in-8°, Caire, 4e édition, 1915. — P. T. 25.

Notice sommaire des principaux monuments du Musée du Caire, par G. Daressy : texte français, nouvelle édition, Caire, 1925 : P. T. 5; — texte anglais, 3e édition, Caire, 1925 : P. T. 5; — traduction arabe par Antoun eff. Zikri, nouvelle édition, Caire, 1924 : P. T. 5.

Annales du Service des Antiquités, t. I à XXIV. — In-8°, Caire, 1900-1924. — Prix de chaque volume : P. T. 122.

Index des tomes I-X, par H. Munier. — In-8°, Caire, 1912. — P.T. 125.

Index des tomes XI-XX, par H. Munier. — In-8°, Caire, 1921. — P. T. 125.

Le Musée égyptien. In-4° avec planches. — Tome I, Caire, 1890-1900. — P.T. 157. — Tome II, 1re livraison, Caire, 1904. — P.T. 106. — 2e livraison, Caire, 1906. — P.T. 126. — 3e livraison, Caire, 1907. — P.T. 87. — Tome III, 1er fasc., Caire, 1909. — P.T. 121. — 2e fascicule, Caire, 1915. — P. T. 97. — 3e fascicule, Caire, 1924. — P. T. 25.

Carte de la nécropole memphite : Dahchour, Sakkarah, Abousir, par J. de Morgan. — In-4°, 12 planches coloriées. — Caire, 1897. — P. T. 97.

Plan des nécropoles thébaines, par Ém. Baraize. — Quatre livraisons, in-f°, Caire, 1904, 1907, 1908, 1913. — P. T. 35, 25, 35, 32.

Fouilles à Dahchour, par J. de Morgan, in-4°, Vienne. — T. I (1894). — P. T. 244. — T. II (1894-1895). — P. T. 250.

Notices, par G. Daressy. — 1° *Temple de Louqsor*, in-8°, Caire, 1893. — P. T. 10. — 2° *Temple de Médinet-Habou*, in-8°, Caire, 1897. — P. T. 15.

Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte, par G. Lefebvre. — In-4°, Caire, 1907. — P. T. 250.

Le Tombeau de Petosiris, par G. Lefebvre, 1re partie : Description. — In-4°, Caire, 1924. — P. T. 100. — 2e partie : Les Textes. — In-4°, Caire, 1923. — P. T. 140. — 3e partie : Vocabulaire et Planches. — In-4°, Caire, 1924. — P. T. 160.

Le Livre des Perles enfouies et du Mystère précieux, par Ahmed bey Kamal. — 2 vol. in-4°, Caire, 1907. — Les deux : P.T. 194. Vendus séparément : texte arabe, P.T. 100; traduction française, P.T. 107.

Rapports sur la marche du Service des Antiquités, de 1899 à 1910, par G. Maspero. — In-8°, Caire, 1912. — P. T. 50.

Chansons populaires recueillies dans la Haute-Égypte, par G. Maspero. — In-8°, Caire, 1914. — P. T. 32.

Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire (XVIIe-XVIIIe dynasties), par G. Legrain. — In-8°, Genève, 1908. — P. T. 97.

Excavations at Saqqara, par J. E. Quibell. — In-4° avec planches en couleurs, Caire. — (1905-1906) : P. T. 218. — (1906-1907) : P. T. 438. — (1907-1908) : P.T. 438. — (1908-9, 1909-10) : P. T. 375. — (1911-12) : P. T. 272. — (1912-1914) : P. T. 200.

ANNALES

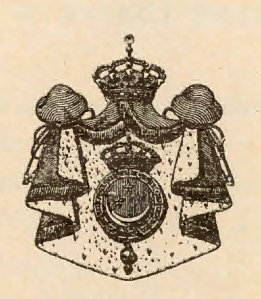
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXV



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXV



ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

RAPPORT
SUR LES TRAVAUX DE KARNAK
(1924-1925)

PAR M. MAURICE PILLET.

La saison de travaux fut ouverte le 24 octobre 1924 et arrêtée le 30 avril 1925 : près de 400 hommes ou enfants y furent occupés et le dernier mois fut employé au rangement du matériel et des nombreux blocs de pierre provenant des fouilles, qu'il faut, à chaque saison, mettre à l'abri des infiltrations de l'automne.

L'effort principal porta sur la Salle hypostyle, où des colonnes de l'angle sud-ouest, très compromises, durent être hâtivement étayées; sur la sortie du plafond d'albâtre du sanctuaire d'Amenhotep II, hors du III[e] pylône; sur le déblaiement de l'espace compris entre le lac sacré et le mur sud d'enceinte des sanctuaires d'Amon; enfin sur celui du temple situé dans l'angle nord-est de l'enceinte de Mout.

I. — L'INFILTRATION.

Les eaux d'infiltration furent peu abondantes, cette année, dans le temple d'Amon, mais très hautes, au contraire, dans l'enceinte de Mout

et, dans l'ensemble des ruines, elles persistèrent si longtemps que l'on ne put commencer l'enlèvement du salpêtre cristallisé à la surface du sol qu'après le 15 février.

L'eau était apparue dans le temple de Ramsès III le 14 octobre; elle fut étale le 25, avec une hauteur de 0 m. 60 au-dessus du sol actuel de la Salle hypostyle[1], puis disparut lentement, laissant l'Hypostyle à sec le 17 novembre.

Ce sont, ainsi que nous l'avons déjà dit[2], les canaux et les hods, situés à l'est du temple qui provoquent cet envahissement des ruines par les eaux salpêtrées, qui redescendent vers le Nil déjà en décrue; aussi, à niveau égal, voit-on les parties orientales du temple noyées puis asséchées les premières.

Le tableau suivant des maxima met ce fait en évidence :

		LE NIL.
Puits du temple de Ramsès II (Est), 20 octobre.	75m69	74m70
Puits de la cour de la XIIe dynastie, 25 —	75 10	73 70
— grande cour occidentale, 28 —	74 92	73 43
— maison de Karnak..... 29 —	74 89	73 16

La hauteur maxima du Nil avait été atteinte le 15 septembre avec la cote 76 m. 14.

Quant au lac sacré, dont le régime semble influencé par des apports souterrains[3], il n'atteignit son maximum que le 26 décembre, avec la cote 74 m. 50.

Les efflorescences de salpêtre furent d'autant plus abondantes que l'humidité avait été plus lente à disparaître.

En mars, M. A. Lucas a bien voulu reprendre la question des érosions du salpêtre qui détruisent lentement les constructions antiques de Karnak;

---

[1] Le sol actuel est représenté par une couche de terre de 0 m. 30 environ recouvrant le dallage antique qui subsiste partiellement.

[2] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak* (*1922-1923*)*: Annales du Service des Antiquités*, t. XXIII, p. 102.

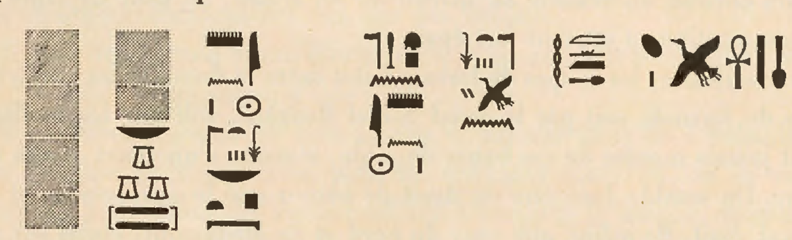
[3] G. Legrain, *Nouveaux renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak* (*15 novembre 1904-25 juillet 1905*) *: Recueil de travaux*, t. XXVIII, 1900, p. 7-8 du tirage à part.

après avoir soigneusement visité les ruines et prélevé les échantillons nécessaires, il a présenté sur le sujet un important mémoire, où les causes du mal et les remèdes à apporter sont clairement exposés[1].

II. — LE QUAI OCCIDENTAL.

Les bases des sphinx criocéphales qui ornent l'extrémité de la grande avenue du temple, à l'ouest, et aboutissent au quai occidental, très dégradées par l'infiltration annuelle, ont été restaurées. Le dégagement des derniers socles, au nord, le long de la rampe d'accès au quai, a amené la découverte de deux piédestaux en grès, engagés dans les fondations de l'allée de béliers.

Tous deux étaient semblables, mais celui de l'est avait été taillé un peu au-dessous du listel de la corniche et ne laissait plus voir qu'une frise de ☥ et de ☥. Celui de l'ouest au contraire, quoique assez abîmé à coups d'outil, dès l'époque antique, ne laissait pas cependant d'être lisible. Les deux faces ouest et est sont occupées par une simple frise de ☥ et de ☥, mais sur la face sud, extérieure aux fondations de l'allée, M. Ét. Drioton a pu déchiffrer ce qui suit[2] :



Païnodjem agenouillé offre le vin

Païnodjem agenouillé offre le vin

Traduction : «Le premier prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, Païnodjem, justifié, fils de Païankh, justifié.

«Amon-Râ, roi des dieux, maître du ciel, maître de Karnak......»

---

[1] Voir ci-après, p. 47.

[2] Nous le remercions très vivement de cette aimable note qu'il a bien voulu nous autoriser à insérer dans ce rapport.

L'allée de béliers qui précède le Ier pylône fut donc remaniée à une époque postérieure à Païnodjem (XXIe dynastie), grand prêtre d'Amon, fils de Piankhi, petit-fils d'Hérihor, très vraisemblablement à l'époque de la construction du pylône par Chechank Ier (XXIIe dynastie) ou un peu après. Elle vient d'ailleurs s'appuyer au quai, mais sans liaison avec lui.

L'inscription au nom de Ramsès II qui était gravée sur le devant de chaque figure royale, placée entre les pattes des béliers, a été presque partout soigneusement martelée, tant sur ceux de l'allée que sur ceux placés en magasin dans la grande cour. On ne peut guère attribuer cette mutilation à un roi autre que celui qui refit l'allée de béliers.

Pour le quai lui-même, il semble bien qu'il fut établi sur un canal dérivé du Nil, mais qui en était proche et qui, par conséquent, suivait les fluctuations du fleuve [1].

En effet, devant Karnak, le Nil semble plutôt s'être rapproché et non éloigné du temple depuis l'époque antique. Un commencement de preuve nous en fut fourni cette année : le fleuve rongeant depuis longtemps le dépôt de matériaux établi sur la berge, un perré fut construit, pour servir de nilomètre et arrêter les progrès du fleuve. Celui-ci s'attaqua donc à la berge opposée, qui tomba par grandes masses et laissa voir, à trois mètres environ au-dessous du niveau du sol actuel, un banc de sable de rivière, continu et souvent fort épais.

Au contraire, les coupes de terrain faites entre le fleuve et les constructions de Karnak, soit par le canal Syâlet Badrâne, soit par les fouilles, n'ont jamais montré de ces bancs de sable, témoins d'un cours ancien du fleuve. On semble donc être en droit de penser que le quai occidental de Karnak était, de même que ceux du nord et de Medamout, établi sur un canal dérivé du Nil et non sur le fleuve lui-même.

D'ailleurs, la variation de hauteur des lits de pierres parementées que l'on remarque sur les parois sud et nord du quai démontre qu'ici, comme au nord, une berge en talus s'appuyait à la construction et protégeait l'allée de béliers, ainsi que le temple lui-même, contre les crues du fleuve.

---

[1] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1923-1924) : Annales du Service des Antiquités*, t. XXIV, p. 85-86.

III. — LA SALLE HYPOSTYLE.

Dès mon arrivée à Karnak, je constatais que les deux dernières colonnes du sud de la rangée proche du IIe pylône, dans l'angle sud-ouest, s'étaient fortement inclinées vers l'Est, inclinaison contraire au déversement général des constructions de Karnak, qui se produit vers l'Ouest, mais qui peut s'expliquer par une rupture du côté oriental des fondations de ces colonnes.

L'infiltration avait atteint son maximum; cependant l'imminence du danger m'obligea, sans plus attendre, à échafauder dans l'eau et le plus rapidement possible, pour entreprendre de suite l'étayage des parties hautes des colonnes menaçantes.

L'étrésillonnage du linteau réunissant ces deux colonnes, ainsi que celui des chapiteaux, était terminé depuis quelques jours à peine et les poussées éventuelles contre-butées par l'étrésillonnage de deux autres travées à l'Est, quand le 9 novembre dans la matinée les batteries d'étais du linteau s'abattirent sur le sol. Les autres restaient suspendus aux semelles sur lesquelles ils avaient été cloués et un espace de 12 centimètres séparait maintenant ces semelles des linteaux.

Il était donc grand temps d'intervenir, et un accident semblable à celui du 3 octobre 1899 venait d'être évité.

Il me fallut replacer les étais tombés et circuler dans les échafaudages avec l'équipe du charpentier, pour lui redonner confiance, en lui montrant que l'étrésillonnage restant suffisait à conjurer le danger, auquel, la veille encore, il ne voulait pas croire.

Le travail fut poursuivi jusqu'à ce que 12 colonnes de l'angle sud-ouest fussent contreventées.

La plupart des tambours de ces colonnes étaient fort dégradés, quelques-uns même avaient été taillés dans des blocs plus anciens sur lesquels on avait posé des pièces. Toutes les parties atteintes furent nettoyées et les vides remplacés par de la maçonnerie.

Les linteaux et les abaques, aussi endommagés, furent réparés aux points les plus dangereux.

Le danger que je signalais depuis trois ans était pleinement confirmé par cette dernière alerte. D'ailleurs à la même époque, la colonne de Taharka, dans la grande cour, s'inclinait elle aussi de 15 centimètres environ vers le nord-ouest. M. Lacau décida alors de demander au Ministère la nomination d'une commission chargée d'examiner avec moi les deux problèmes suivants : 1° réfection de toutes les fondations de la Salle hypostyle; 2° protection des fondations de Karnak contre les infiltrations à l'aide d'un système de drains.

Le 27 février, S. E. le Président du Conseil Ahmed Ziwer pacha et sa suite, visitant Karnak, s'intéressa vivement à la question. Le 9 mars, une commission, présidée par Saleh bey Enan, sous-secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics, et composée de MM. Lacau, Buckley, Paul Conin-Pastour et Aly Hassan Ahmed bey, vint étudier sur place la possibilité d'assécher le sous-sol du temple et de reprendre en sous-œuvre les fondations des colonnes de l'Hypostyle, suivant la méthode déjà employée depuis quatre ans, mais avec des moyens matériels supérieurs à ceux dont disposent les chantiers du Service des Antiquités.

Les fondations de deux colonnes (51-60 et 52-61 du sud) avaient été complètement dégagées, avant l'arrivée de la commission.

Les documents antérieurs lui furent fournis, ainsi que les explications nécessaires sur la constitution de ces fondations et le régime des eaux d'infiltration à Karnak. Il était impossible, par contre, de songer à dégarnir de même un ou plusieurs entre-colonnements de l'allée centrale, avec ses colonnes hautes de 21 mètres, sans un puissant étrésillonnage préalable. J'avais eu d'ailleurs déjà, en 1922, l'occasion de procéder à une petite reprise en sous-œuvre de l'une de ces colonnes, et j'avais pu constater l'état inquiétant de leurs fondations.

Les deux petits sondages opérés dans l'un des entre-colonnements sud de l'allée centrale furent donc arrêtés de ce fait au niveau du dallage antique, qui fut trouvé intact en ces deux points.

Il est composé de grandes dalles de grès rectangulaires et assemblées en *opus incertum* avec piquetage des axes, montrant qu'il n'était pas lui-même apparent à l'époque antique.

Pour les fondations des colonnades latérales, elles furent trouvées, dans l'angle sud-ouest, semblables à celles de l'angle opposé où j'avais travaillé depuis quatre ans.

A 1 m. 50 au-dessous du dallage de la salle à ériger, le sol ayant été à peu près dressé, une couche de sable fut jetée et aplanie, son épaisseur variant de 0 m. 30 à 0 m. 70 suivant les points. Sur ce sable répartissant les pressions et assurant un drainage parfait des fondations, un dallage de petits blocs provenant de l'édifice détruit d'Akhenaton fut posé [1].

A l'emplacement des colonnes, des piles de pierres semblables furent montées, comprenant en hauteur cinq assises séparées par des couches de sable et montant à 1 m. 15 environ au-dessus du dallage inférieur. Leurs côtés sont égaux au diamètre inférieur des colonnes qu'elles devaient supporter, soit 2 m. 60. C'est *un carré exinscrit* au cercle de base du *fût de la colonne*, tandis qu'il est inscrit dans le cercle *de base de la colonne*, formé de deux grands blocs.

L'intervalle laissé entre ces piles de petits matériaux était rempli de terre végétale battue, et le dallage venait se poser sous les bases des colonnes. Dans certaines parties de l'angle nord-ouest, j'avais parfois trouvé les entre-colonnements étrésillonnés par de grands blocs jetés un peu au hasard dans les fondations. Les fragments d'albâtre du sanctuaire de Thoutmès IV furent trouvés ainsi par G. Legrain.

Le 18 mars, l'étude des fondations terminée, elles furent soigneusement dégarnies et le dallage inférieur étant enlevé, il ne fut laissé qu'une couche de 0 m. 10 à 0 m. 15 de sable, ainsi qu'un drain médian. On procéda alors à un bétonnage de caillasse, alternant avec des lits de granit noyé dans le béton. Le travail était terminé le 25.

La taille des blocs antiques permettait déjà de penser qu'ils provenaient de l'édifice qu'Akhenaton éleva au nouveau dieu solaire à Karnak [2] : le dallage enlevé cette année en fournit la preuve.

Sur les quatre blocs inscrits ou sculptés trouvés dans le dallage inférieur, deux sont en effet typiques : l'un comprend un texte en trois colonnes

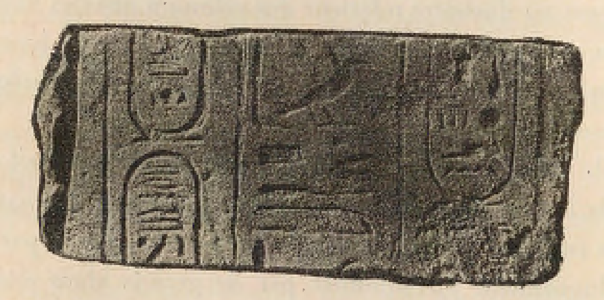
[1] Ces blocs mesurent 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 215 : voir M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak* (*1922-1923*) : *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIII, p. 110.

[2] *Ibid. supra.*

verticales, où on lit le nom du roi hérétique, l'autre est orné de reliefs montrant le corps et la tête de personnages du style particulier à l'époque d'Akhenaton.



Pierre découverte le 21 mars; angle sud-ouest de la Salle hypostyle.



Pierre découverte le 20 mars; angle sud-ouest de la Salle hypostyle.

Cet édifice, ou mieux ces édifices élevés par le roi dans Karnak étaient considérables, puisque les IIe, IXe et Xe pylônes sont bourrés, tant de blocs de grande dimension (0 m. 80 de réglage moyen), que de petits moellons en provenant.

Ainsi le calcul approximatif donne, pour la seule Salle hypostyle, un total de 169.700 blocs employés en fondation, qui se décomposent ainsi:

Bases de 122 petites colonnes, à raison de 250 blocs l'un.	30.500
Bases de 12 grandes colonnes à raison de 300 (?) blocs l'un	3.600
Dallage inférieur sur 15.160 m² de surface	135.600
TOTAL	169.700

Karnak est donc la mine la plus riche qui soit en documents de cette si curieuse et si vivante époque de l'art antique.

IV. — LA FOUILLE DU PYLÔNE D'AMENHOTEP III.

L'extraction des fragments antiques jetés par Amenhotep III dans les fondations de son pylône, qui avait été arrêtée en février 1924 par le bloc d'albâtre d'Amenhotep II, n'a pu être reprise cette année. La sortie de cette masse pesante fut longtemps retardée par l'absence de matériel approprié; il fallut y suppléer par une longue préparation et des manœuvres délicates, puis confectionner sur place un matériel de fortune. Le 14 mars enfin, le bloc fut mis en marche et, en une heure, il avança sans secousse ni dommage de 9 m. 50 vers le nord (pl. I). Le 25, après les dégagements nécessaires, il avança à nouveau de plus de 10 mètres dans les mêmes conditions, puis il fut établi sur des piles de poutrelles où il est à l'abri des infiltrations prochaines.

En transportant les blocs de grès qui forment le noyau de ce pylône, pour libérer le passage nécessaire au plafond d'albâtre, je constatais que sur la plupart de ces pierres une inscription en grands hiéroglyphes cursifs était peinte en couleur rouge: la plus fréquente est celle-ci : [hiéroglyphes], où l'on distingue le signe de la porte ou de la chapelle et les trois sièges qui servent à écrire le nom de Karnak; aussi semble-t-il qu'elle puisse s'interpréter ainsi : «*Pour le grand pylône... de Karnak*».

Ces blocs, rapidement dégrossis à grands coups de pic, sont généralement taillés dans un grès assez défectueux, présentant des veines de couleur et de résistance diverses. Ils mesurent, en moyenne, 1 m. 54 × 0 m. 94 × 0 m. 87 et représentent donc un cube de $1^{m^3}300$ environ. L'inscription est peinte sur le petit côté des blocs. Elle indique que, dans les carrières du Djebel Silsileh, les blocs destinés aux divers édifices de Karnak et d'ailleurs étaient choisis et leur destination indiquée, ainsi que cela se pratique encore en tous pays pour les pierres importantes.

D'ailleurs, ces carrières, soumises à une exploitation intensive, étaient sous la direction de personnages importants entourés d'un nombreux personnel de scribes.

Dans le montage des constructions, ces inscriptions devaient rester apparentes, sur les parements, jusqu'au ravalement : c'est pourquoi aucune

d'entre elles ne subsiste sur les faces postérieures des pierres qui composent la paroi orientale du IIIe pylône et que nous avons inspectées une à une.

V. — LA SALLE DES FÊTES DE THOUTMÈS III.

Plusieurs linteaux de la travée occidentale de cette salle restaient suspendus en bascule depuis la destruction du mur qui la fermait à l'ouest, et quelques-uns étaient menaçants Ils furent remontés et assujettis à l'aide de crampons en fer.

L'étude de ces colonnes révéla que beaucoup d'inscriptions coptes subsistaient encore, souvenir de l'établissement d'une église dans cette partie du temple. Elles furent préservées et ravivées, ainsi que les restes des figures peintes, à l'aide d'une couche de vernis déposée au vaporisateur. M. H. Munier voulut bien les relever et les étudier, tandis que je récoltais moi-même, un peu partout dans les ruines, des débris et des inscriptions d'époque chrétienne.

VI. — LE MUR D'ENCEINTE SUD DU TEMPLE D'AMON.

Le dégagement de ce mur, commencé l'an dernier[1] a été poursuivi, tant au nord qu'au sud et à l'est.

Au nord, 110 blocs antiques ont été remontés en place et la cour dite de la XIIe dynastie est maintenant fermée.

Le premier mur d'enceinte, plus au nord, a été lui aussi remonté sur une grande longueur : il est épais de 3 m. 31 et se compose de deux faces inclinées, montées en blocs de petit échantillon, non parementés. Un simple remplissage de terre et d'éclats de taille assurait la stabilité de ces murs. Les nombreux blocs qui en provenaient ont été rassemblés et remontés; puis l'intérieur du mur, après une fouille intégrale et le maçonnage des assises, fut garni à nouveau de terre pilonnée.

---

[1] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1923-1924) : Annales du Service des Antiquités*, t. XXIV, p. 72-74.

Un premier rangement a été effectué aussi dans les blocs qui proviennent des chapelles qui s'adossaient à ce mur et dont les fondations en calcaire blanc, malheureusement très dégradées par les eaux, démontrent que leur origine est antérieure à la XVIIIe dynastie.

Le passage de 3 m. 12 qui permettait de circuler tout autour de l'enceinte même des sanctuaires d'Amon et d'en assurer la garde a été ainsi dégagé sur tout son côté sud, soit environ 170 mètres.

Pour le faire, dans sa partie occidentale, il fallut d'abord reporter la pointe de l'obélisque sud d'Hatshepsout de 5 mètres vers le sud, puis opérer un fort déblaiement. Dans la partie haute, c'était le remblai que G. Legrain avait été obligé de former pour remonter le bloc d'Hatshepsout, mais, au-dessous, on arrivait à une partie remblayée dès longtemps.

La partie sud de l'Hypostyle de Thoutmès Ier fut ainsi mise au jour et toute une partie nouvelle de plan se révéla : en particulier une porte traversant le grand mur d'enceinte extérieur fut découverte, qui ne put être dégagée, car la pointe d'obélisque se trouvait au-dessus et dans l'axe de cette porte.

Au sud de l'enceinte, le déblaiement fut poursuivi jusqu'à l'extrémité orientale du mur et le bord du lac sacré, dégageant ainsi l'escalier couvert appelé *nilomètre* (pl. II). Relevons que cette expression de nilomètre est impropre, puisque cet escalier ne permet que de puiser des eaux d'infiltration et d'en mesurer les hauteurs.

Un important triage dut être opéré dans les blocs nombreux retrouvés dans la fouille; tandis que ceux provenant du mur d'enceinte ou de l'édifice de Taharka étaient rangés et photographiés, tous les éclats de pierre qui ne portaient au contraire aucune trace de signes ou de sculpture furent portés à l'extérieur du temple.

La seule découverte à signaler, au cours de cette fouille, est celle de deux grands vases en terre, engagés dans un mur d'époque gréco-romaine, dont un seul, intact, contenait un lot de 16 poteries en terre rouge et fine.

Il fallut aussi descendre tous les blocs de Thoutmès III trouvés par G. Legrain et groupés par lui sur la digue, puisque celle-ci était enlevée au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Tous proviennent des deux dernières assises supérieures d'un mur et

comportent le tore de base de la corniche. Leur étude révèle qu'ils proviennent de ce long mur d'enceinte que Thoutmès III aura commencé à décorer dans les parties hautes et que Ramsès II aura poursuivi, en usurpant d'abord le registre supérieur des figures où les divinités sont assises, surchargeant les inscriptions et les figures, puis en gravant au-dessous un autre registre, entièrement de lui, où les rois et les dieux sont debout face à face. Dans la suite, Ramsès III dut se contenter de la plinthe laissée libre et sur laquelle il grava ses deux longues lignes d'inscriptions.

Le remontage des blocs supérieurs sera arrêté là encore, et comme en bien des points du temple, par la destruction des assises moyennes disparues sans retour.

Ce processus des inscriptions partant des plus anciennes au sommet et allant jusqu'aux plus récentes à la base est constamment observé dans les ruines de Karnak et des autres temples égyptiens. Il est conforme à la technique de la construction, le ravalement et la décoration d'un édifice ou d'un mur devant toujours commencer par les parties hautes.

Sur la face orientale de cette enceinte, tout le côté sud fut largement dégagé lui aussi (pl. II).

VII. — L'ÉDIFICE DE TAHARKA.

De nombreux blocs de cet édifice, restauré l'an dernier, ont été rassemblés et photographiés. Presque toutes les pierres qui avaient été remontées il y a quelques années du fond du lac sacré et qui n'appartenaient pas aux parois mêmes du lac, viennent en effet de cette chapelle.

M. Ét. Drioton, s'étant intéressé à ce sujet, copia tous les fragments retrouvés et un patient assemblage permettra d'opérer une restauration partielle de cet édifice curieux, consacré au culte d'Osiris.

VIII. — LE TEMPLE ORIENTAL DE RAMSÈS II.

Le petit temple érigé par Ramsès II, à l'est du temple d'Amon et proche de la grande porte orientale, très délabré, menaça ruine après le retrait des eaux. Il fallut reprendre en sous-œuvre et redresser toutes ses colonnes et ses pilastres à figures. Plusieurs bas-reliefs provenant du mur

sud de son hypostyle, ainsi que quelques tambours et fragments de colonnes, furent remontés; enfin le tout fut consolidé (pl. III).

IX. — LA FAÇADE SUD DU VIIIᴱ PYLÔNE[1].

Le déblaiement du massif occidental de ce pylône, commencé à la fin de la saison précédente, a été poursuivi jusqu'au niveau du canal moderne établi pour amener l'eau du Nil dans le lac sacré.

Il n'a pas fourni d'autres découvertes que celle de deux vases en terre, remplis de nombreuses pièces de bronze à l'effigie de divers Ptolémées.

Les deux parois du long mur qui part de ce pylône et se prolonge jusqu'au Xᵉ pylône ont été restaurées, mais la plus grande partie des reliefs et des inscriptions de Ramsès II qui le décoraient était déjà détruite; le peu qu'il en restait a été sauvé par cette restauration. La poterne qui s'ouvre dans ce mur, entre les VIIIᵉ et IXᵉ pylônes, a été complètement dégagée et restaurée elle aussi.

X. — ENCEINTE DE MOUT.

LE TEMPLE ET LA STÈLE DU MARIAGE DE RAMSÈS II.

Le temple qui occupe l'angle nord-est de l'enceinte de Mout a été presque complètement dégagé au cours de cette saison par les fouilles qui se poursuivirent en ce point du 5 décembre au 30 mars suivant.

En 1923, le dégagement de son entrée occidentale et des deux colosses de granit rose qui la précèdent avait été exécuté[2]. En 1924, les béliers qui s'adossaient à l'enceinte générale de Mout avaient été remontés sur leurs socles et restaurés.

A ce moment, la base de pierre du colosse nord de Ramsès II, très abîmée et inégale, fut nettoyée; mais le côté Est restait encore en partie

---

[1] Errata du *Rapport sur les travaux de Karnak (1923-1924): Annales du Service des Antiquités*, t. XXIV :

Page 77, 1ʳᵉ ligne du VII, *au lieu de :* «La façade sud du VIIᵉ pylône», *lire :* «*La façade sud du VIIIᵉ pylône*».

Page 77, note 1, *au lieu de :* «Le poids spécifique de cette pierre volcanique est de 2 m. 93 à 3 m. 05», *lire :* «*Le poids spécifique de cette pierre volcanique est de 2,93 à 3,05*».

[2] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1922-1923): Annales du Service des Antiquités*, t. XXIII, p. 136-137.

engagé dans les remblais et, couvert de terre, ne laissait pas soupçonner des reliefs ou inscriptions.

En reprenant la fouille, en décembre 1924, ce côté du socle fut dégagé et nettoyé, ce qui me permit de constater, non sans étonnement, que trois registres de figures y étaient finement sculptés et que le bloc entier n'était que l'un des fragments du sanctuaire d'albâtre d'Amenhotep II, dont j'avais découvert le plafond dans les fondations du IIIe pylône.

La forme inégale de la surface du bloc s'expliqua alors : c'était la face extérieure de la chapelle, avec l'attache du chambranle de la porte (2 m. 63) qui fermait la circulation latérale, commune à tous les sanctuaires de barque sacrée. Les trois registres de scènes superposées, hauts de 1 m. 23 et comprenant chacun deux personnages, le roi et Amon, représentent au contraire le pied-droit de la porte, épais de 1 m. 065 et haut encore de 3 m. 71 malgré l'assez grande partie qui en a été brisée dès l'antiquité. Les dieux seuls sont intacts, car les figures royales ont été rongées par l'humidité et dégradées par les chocs (pl. IV).

En haut et en bas, le roi fait une offrande à Amon-Râ; dans le registre du milieu l'offrande est présentée à Amon-Min.

Les reliefs qui subsistent sur la face extérieure du bloc sont très dégradés; cependant on distingue quelques signes de deux colonnes verticales du texte de dédicace qui était gravé à l'extérieur du pied-droit, en avant de la porte latérale et occupait une largeur de 0 m. 64.

De l'autre côté de cette porte, au contraire, on voit encore assez distinctement les personnages de deux registres sur trois : ils ont eux aussi 1 m. 23 de haut y compris le ciel et la ligne du sol. Une tranchée fut donc ouverte le long de la face nord du bloc et la sous-face du bloc d'albâtre fut en partie dégagée; d'ailleurs elle ne portait pas directement sur la couche de sable préparé pour la recevoir. La saillie du chambranle de la porte avait en effet empêché la pierre de reposer sur le sol qui lui avait été préparé et un vide, une poche, s'était formé au centre de la pièce.

Loin de découvrir les reliefs de l'intérieur du sanctuaire d'Amenhotep II, comme je m'y attendais, je vis 18 lignes horizontales d'un long texte de Ramsès II, parfaitement gravé et, dans la partie supérieure brisée dès l'antiquité, deux scènes d'offrandes du roi à Amon, symétriques par rapport à l'axe auquel le dieu tourne le dos. On trouve ainsi la hauteur

originale du bloc d'Amenhotep II : $1 \text{ m. } 95 \times 2 = 3 \text{ m. } 90$, au lieu de 3 m. 71 qui est celle actuelle, donnée plus haut.

Il faut remarquer que la partie haute et cintrée de cette stèle de Ramsès II, avec le buste des personnages, avait dû être taillée dans un autre bloc d'albâtre qui n'a pas encore été retrouvé actuellement, mais qui peut se trouver aux environs et à l'ouest du Ier pylône du temple qui nous occupe. La section de ce côté du bloc est bien en effet d'Amenhotep II, et s'il était assez long pour la paroi du sanctuaire de ce roi, il n'était pas, au contraire, assez haut pour la stèle qu'y fit graver Ramsès II.

Ce roi la fit graver de telle façon que, la pièce érigée et sans doute adossée à un mur, le pied-droit sculpté de la porte reposât sur le sol, c'est-à-dire fût invisible. On ne voit, sur la paroi usurpée par Ramsès II, aucune trace des reliefs primitifs, soit que le sanctuaire fût laissé inachevé, soit que Ramsès II l'eût fait marteler puis repolir.

En tout cas, on s'explique mal le dernier emploi de cette pierre comme base d'un colosse inscrit lui-même au nom de Ramsès II; à moins que ce roi n'ait voulu, de son vivant, effacer ce souvenir.

On se trouve, en effet, en présence d'une nouvelle stèle du mariage de Ramsès II avec la fille aînée du roi des Khéta, version d'ailleurs différente et abrégée de celle bien connue d'Abou-Simbel et de celle qui orne la face sud du massif oriental du IXe pylône de Karnak, que j'ai découverte en février 1922 (pl. VIII)[1].

M. G. Lefebvre donnera plus loin l'étude complète de ce monument important[2].

Une base de béton avait été préparée pour ériger ce bloc précieux auprès de son dernier site, et le levage de ce bloc de 37 tonnes environ, quoique peu aisé, eût été mené à bien si l'albâtre dans lequel il était taillé n'avait été de mauvaise qualité, de plus très abîmé par l'humidité et fissuré, si bien qu'il se brisa en trois au cours de la manœuvre.

Le fragment le plus important a été dressé sur cette base et mis ainsi à l'abri des infiltrations, en attendant son transport au musée de Karnak

---

[1] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1921-1922) : Annales du Service des Antiquités*, t. XXII, p. 251.

[2] G. Lefebvre, *Une version abrégée de la «Stèle du Mariage»*, voir ci-après, p. 34.

où il retrouvera une partie de son plafond et sans doute d'autres pièces que j'ai aperçues dans les fondations du IIIe pylône.

Pour faciliter le rejet des terres qui allaient sortir du déblaiement du temple, je dégageai une poterne antique, très surélevée, qui s'ouvre dans le mur oriental d'enceinte, à quelque distance au sud du point de fouille : on la voit dans le haut et à droite de la planche V.

Une autre découverte signala encore ces débuts d'une fouille qui fut en plusieurs points intéressante : c'était un débris de statue en granit gris, ne comprenant malheureusement que les jambes d'un personnage que les inscriptions identifient avec Harmakhis, grand prêtre d'Amon, fils du roi Chabaka, de la XXVe dynastie [1].

Nous désignerons l'édifice nouvellement dégagé sous le nom de temple de Ramsès II à Mout, quoique sa construction remonte au moins à Thoutmès IV, parce que les restaurations faites par Ramsès II et les statues qu'il érigea dans ce temple sont beaucoup plus importantes que celles de ses prédécesseurs. D'ailleurs ce temple eut, semble-t-il, bien des vicissitudes : nous venons de voir celles des statues qui s'érigeaient à son entrée, les ruines en attestent d'autres encore, car on rencontre des pierres de la XVIIIe dynastie, d'autres de Ramsès II et de Nectanébo, engagées dans ses murs, tandis que certaines portes sont décorées par Ptolémée III Évergète Ier (247-222) et que les Osiris qui gisent le long du mur nord de l'avant-cour, primitivement inscrits au nom de Thoutmès IV, furent usurpés par Ramsès II.

Nous avons déjà signalé les plans inexacts publiés jusqu'à ce jour, quoiqu'aucun déblaiement intégral n'eût jamais été effectué [2]. En réalité on se trouve, là encore, devant un plan qui offre de simples variantes du temple ordinaire du Nouvel Empire (pl. VI).

A ce propos, remarquons que dans l'*Atlas de Karnak*, de Mariette, il faut bien lire Y au lieu de V, sur la planche 3, Mariette ayant conservé la notation de Lepsius (*Denkm.*, I, 74). De même, le temple V du texte de Mariette, page 16, non indiqué sur son plan, est celui marqué W par

[1] Voir plus loin, p. 25, l'étude de ce fragment par M. G. Lefebvre, *Le Grand Prêtre d'Amon, Harmakhis.*

[2] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1922-1923) : Annales du Service des Antiquités*, t. XXIII, p. 137.

Lepsius : il est situé à l'extérieur de l'enceinte de Mout et à l'est de sa grande porte. Ses ruines sont à peine visibles.

Le temple de Ramsès II qui s'établit dans l'angle nord-est de l'enceinte de Mout, en ne laissant qu'un faible passage entre celle-ci et ses murs, est orienté à l'ouest, son axe principal faisant un angle de 71° avec le nord magnétique.

Une rangée de six béliers s'adosse à l'enceinte et précède les deux colosses de granit rose qui marquent eux-mêmes l'entrée d'une avant-cour longue de 22 m. 75, dont le dégagement n'a pu être terminé cette année. Des colosses osiriaques, en calcaire blanc, d'un très beau style, inscrits au nom de Thoutmès IV et usurpés par Ramsès II, ornaient le mur de clôture nord et sans doute aussi celui du sud qui n'est pas déblayé.

Une dédicace était gravée sur le pilier arrière; elle a été martelée elle aussi, mais laisse voir encore quelques traces qui prouvent que ces piliers étaient isolés primitivement, et non adossés à un mur comme ils le furent ensuite. Ils portent tous la double couronne de Haute et de Basse-Égypte.

A l'est se dressait alors un Ier pylône, où l'on ne remarque aucun mât décoratif, soit que ces mâts fussent assez surélevés au-dessus de la plinthe pour que leurs traces aient disparu avec l'arasement du mur, soit qu'il n'y en eût pas, ce qui paraît plus vraisemblable étant donné l'exiguïté de ce temple.

Ce pylône est épais de 5 m. 48 et sa façade se développe sur 29 m. 40 de longueur. Au centre s'ouvre une porte à deux vantaux, décorée à l'époque ptolémaïque, qui donne accès dans une grande cour presque carrée, puisqu'elle mesure 24 m. 90 de largeur (nord-sud) et 24 m. 70 de profondeur.

Des statues de la déesse Sekhmet en granit noir, qui s'adossaient à la façade du pylône, gisent maintenant, brisées, auprès de sa porte, ainsi que les débris et la tête d'un dieu Bès en grès, d'assez curieuse mine.

En arrière, sur le côté nord du pylône, deux statues de granit rose, représentant Ramsès II assis, sont brisées, mais peuvent être remontées. Un peu plus loin, c'est encore une Sekhmet en granit noir.

Un portique de huit colonnes cylindriques et unies s'adosse aux côtés sud et nord de cette cour, tandis que deux autres colonnes bulbeuses, dont les bases en calcaire blanc sont peut-être plus anciennes, flanquent la seconde porte, à l'est, devant le IIe pylône.



Enfin, à l'est et au sud, les entre-colonnements de cette cour furent fermés par un petit mur en calcaire blanc.

Le IIe pylône représente la façade originale du temple, sur le devant de laquelle on construisit plus tard la première cour. Cet édifice mesurait extérieurement 40 m. 28 de longueur, dans le sens est-ouest, et 19 m. 52 de largeur.

Il comprenait alors une grande cour, aujourd'hui occupée par un hypostyle de 16 colonnes, puis une salle hypostyle à 4 colonnes disposées sur une seule ligne nord-sud, un pronaos avec 4 colonnes posées sur plan carré, et enfin un sanctuaire avec ses dépendances ordinaires.

Ce IIe pylône, qui ferme aujourd'hui le fond de la première cour, épais de 2 m. 65, présente une façade de 21 m. 25. Deux petits sphinx de grès s'adossaient aux chambranles de sa porte reprise à l'époque ptolémaïque, et un socle de statue en granit noir de la XVIIIe dynastie fut retrouvé auprès, mais son cartouche était soigneusement martelé.

La grande salle placée en arrière de ce pylône mesure 16 m. 50 de large (nord-sud) sur 13 m. 50 de profondeur et possède deux petites portes latérales au sud et au nord. Près de cette dernière on remarque deux beaux fragments de reliefs peints où se lit le nom de Nectanébo.

A l'époque primitive, c'était une cour découverte, ornée seulement de deux portiques latéraux, formés chacun de quatre colonnes rondes, à palmes épanouies, semblables à celles du temple d'Ounas à Sakkarah. A l'ouest, adossés au pylône, quatre contreforts étaient situés dans l'axe des colonnades et de chaque côté de la porte. Dans la suite, deux nouvelles files de colonnes furent ajoutées, de chaque côté de l'allée centrale, et cette partie du temple fut convertie en hypostyle. Ces nouvelles colonnes sont à bulbe et huit grosses nervures; elles sont légèrement désaxées par rapport à l'entrée du pylône. Une large porte à deux vantaux s'ouvre ensuite sur l'hypostyle ancien, qui ne possède qu'une file de colonnes bulbeuses et occupe toute la largeur du temple; dans l'angle sud-est, s'ouvre l'escalier d'accès aux terrasses.

A la seconde période, cette partie du temple était réduite au rôle d'une sorte de galerie d'honneur, semblable à celles que l'on retrouve dans les deux temples de Ramsès III de la grande cour et de l'enceinte de Mout.

Un plan incliné donne ensuite accès à la porte du pronaos, dont les

plafonds étaient soutenus par quatre colonnes à bulbe et qui mesure 9 m. 50 (nord-sud) sur 6 m. 26.

Sur ce pronaos s'ouvrent une petite pièce au sud, puis deux autres devant servir de magasins dans l'angle S-E; au nord, on trouve encore une pièce, puis dans l'angle N-E une salle ornée de deux colonnes.

Dans les pierres formant le dallage actuel, qui monte au-dessus du socle des colonnes, on remarque, près de l'entrée du sanctuaire, trois tambours de colonnes, provenant d'un édifice de pur style dorique grec.

Le plus petit mesure 0 m. 45 de diamètre et a vingt cannelures de 0 m. 075. Les deux autres, brisés un peu au-dessous du listel des chapiteaux, sont semblables et ont 0 m. 725 de diamètre avec vingt cannelures de 0 m. 112.

Une porte à deux vantaux, large de 2 m. 40, donne enfin accès au sanctuaire de la divinité, qui mesure 3 m. 865 sur 7 m. 565; son dallage était complètement bouleversé et brisé : aussi fut-il enlevé. Un piédestal en granit rose, dont la table faisait partie de ce dallage, fut trouvé à l'emplacement du *secca* et laissé en place. Sa mouluration indique nettement l'époque grecque, alors que l'on était en droit de s'attendre à le trouver beaucoup plus ancien.

Les sculptures qui décorent le fond de ce sanctuaire unique sont très dégradées, mais il semble bien qu'il soit dédié à la déesse Mout.

Une porte ouverte dans l'angle N-E donne accès à une pièce dont le plafond était soutenu par deux colonnes cylindriques, en calcaire blanc. Sur le mur nord, on distingue encore le corps d'une déesse Touéris, mais toutes ces parois sont arasées de telle façon que l'on ne voit plus que les jambes des personnages. Quant à l'extérieur du temple, masqué qu'il était par le mur d'enceinte, il fut laissé sans aucune décoration.

Les ruines de ce temple laissent donc peu à glaner pour l'épigraphiste; mais en dehors du plan nouveau qu'il fournit, plusieurs statues qui s'y rencontrent méritent l'attention; en particulier les statues osiriaques de Thoutmès IV, celles de Ramsès II et quelques beaux spécimens de déesses Sekhmet.

XI. — LE TEMPLE D'OSIRIS PAMÉRES.

En octobre 1924, faisant l'inspection des ruines qui entourent le temple d'Amon, je remarquais que d'abondantes prises de *sebakh* avaient été

faites à l'extrémité nord de la Naga-Malgatah. Le vaste *kom* de débris en partie calcinés que représente cette *naga* est exploité depuis des années par les habitants, que l'on autorisait autrefois à en extraire du *homrah*, des débris de poteries et du *sebakh*. Depuis cinq ans tout nouvel enlèvement y est interdit, car le site a été bouleversé par ces fouilles de hasard qui ont enrichi les preneurs d'une quantité de petits bronzes et sans doute de quelques monuments plus importants, sans aucun bénéfice pour la science.

La Naga occupe tout l'angle formé par le mur d'enceinte nord du temple d'Amon et le mur ouest du temple de Mantou, puis se prolonge au nord jusqu'à la hauteur du quai antique de Mantou.

Sur son côté ouest, elle est encore occupée par les maisons du village de Karnak, où les habitants fouillent à l'envi aussi profondément qu'ils peuvent atteindre, plantant ensuite de jeunes palmiers qui dissimulent la fouille.

Mon attention fut attirée par des bases de colonnes en grès d'assez fort diamètre, qui supportaient encore un ou deux tambours et que les fouilles clandestines avaient laissées branlantes dans le haut de piliers en briques crues, déjà bien entamés par la pioche. Çà et là gisaient quelques blocs de grès, le soubassement d'un bassin et des cuves, enfin d'énormes seuils de porte en granit rose; j'en comptai neuf encore juchés sur leur antique plate-forme de briques crues : deux d'entre eux portaient les débris des montants de porte qu'ils supportaient. Enfin on pouvait reconnaître, sur une assez grande longueur, l'enceinte en briques crues qui fermait ce temple à l'Est et au Sud (pl. VII).

Le centre de ces constructions est situé à 138 mètres au nord-ouest de l'angle nord-ouest de l'enceinte de Mantou, distant lui-même de 101 mètres de l'angle sud-est de l'enceinte de ce petit temple : enfin, 198 mètres séparent l'axe de la grande porte nord, de l'angle sud-est de son enceinte. Ce domaine divin occupe une aire presque carrée de 2.375^{m2}, dont les mesures extérieures sont les suivantes :

Longueur du mur d'enceinte	est,	à l'extérieur	53^{m}16
—	—	nord —	40 70
—	—	ouest —	53 16
—	—	sud —	54 05

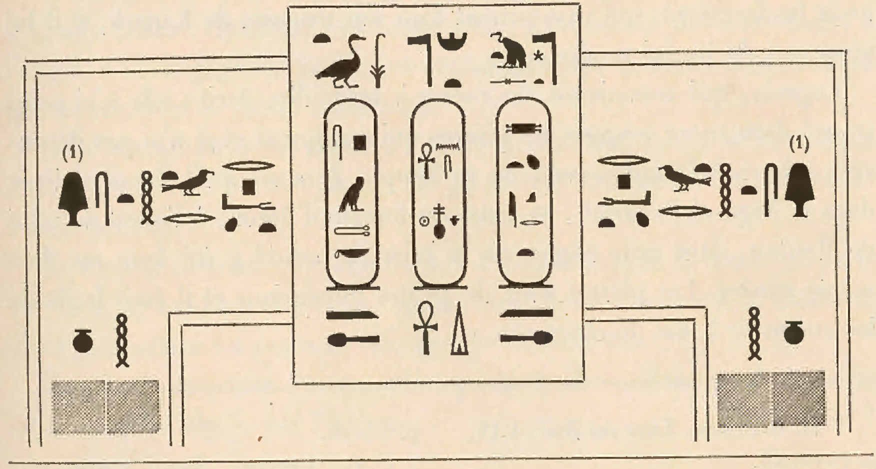
Ces murs ont des directions perpendiculaires et parallèles au grand

mur d'enceinte nord du temple d'Amon, et il semble que le temple ait été orienté vers l'ouest, comme celui du grand dieu.

Je me hâtai de faire rebâtir des murs en terre sous les colonnes menacées et cherchai en même temps à identifier ces ruines. Le plan d'ensemble de Karnak donné par le tome III, pl. 16, de la *Description de l'Égypte* ne les indiquait pas, ceux de Lepsius puis de Mariette non plus, ce qui s'explique aisément par l'ensevelissement de ce temple jusqu'à nos jours. Les ruines elles-mêmes étaient muettes, un seul fragment du montant nord de la porte ouest donnait ceci :

Je désespérais d'identifier ce temple, bâti sur une épaisse banquette de briques crues que les habitants avaient si soigneusement dépouillée, lorsque le 19 novembre au soir, Hassan Abd-Allah, chef des gardiens de Karnak, vint me demander de faire enlever de ce point une pierre inscrite que l'on pouvait facilement voler dans la nuit. C'était une tablette de grès qui, renversée la face sur les déblais, n'avait pas attiré mon attention. Elle était connue cependant des habitants des maisons voisines, auxquels on avait même, paraît-il, offert 2 ou 3 livres pour la faire enlever. C'est un linteau de porte épais de 0 m. 25 environ, long de 1 m. 80 et haut de 0 m. 53, qui porte au sommet une moulure ronde d'où partait la corniche.

L'inscription est la suivante :



(1) Le signe déterminant le mot n'a pas exactement cette forme; ce n'est pas davantage un ni un .

Le carré où s'inscrivent les trois cartouches, sur l'axe de la porte, a o m. 38 de côté et l'encadrement qu'il recoupe doit indiquer à 4 ou 5 centimètres près la largeur du passage, soit 1 m. 02. Ce temple fut donc édifié par la grande prêtresse d'Amon Ankhnas-Nofirab-ri, fille de Psammétique II et de la reine Takhaouat, sœur d'Apriès, qui fut envoyée très jeune à Thèbes, l'an Ier du règne de son père Psammétique II. La grande prêtresse Nitocris l'initia à ses hautes fonctions et l'adopta sous le nom de Hiqnofrouit-miri-Maut. A la mort de Nitocris, l'an IV d'Apriès, elle lui succéda dans les fonctions d'épouse et d'adoratrice d'Amon, titre qu'elle conserva jusque sous le règne de Psammétique III [1].

On ne connaissait d'elle, à Karnak, que deux petites chapelles très ruinées, situées à peu de distance au nord de la Salle hypostyle : chapelles que Mariette désigne sous les lettres H et J [2], et dont il donne trois scènes sur la planche LVI de son *Atlas* et une courte description [3].

Le nom de ce temple a été donné par G. Legrain, qui venait de découvrir les pierres formant le fronton et le montant gauche de l'une de ses portes chez un marchand d'antiquités de Louxor [4].

Ces fragments avaient été simplement enlevés des constructions encore intactes, engagées dans les maisons de la Naga-Malgatah. Pour dérouter les recherches, le marchand eut l'astuce de déclarer à Legrain qu'il devait avoir les fragments qui manquaient dans son magasin de Karnak, et il lui proposait de les lui vendre.

Legrain, qui connaissait ses ruines à merveille, écrit : « Je n'ai point trouvé dans notre magasin les pierres qui manquent et je n'ai pas découvert à Karnak l'emplacement de ce temple. Je crois qu'il devait s'élever dans la Naga-el-Baharieh, au nord du temple d'Amon, à l'ouest de celui de Montou, dans cette région où la prise du *sebakh* a été faite ces dernières années. Les pierres sont de petites dimensions et il était facile de les emporter à dos de chameaux. »

(1) H. Gauthier, *Livre des Rois*, t. IV, p. 101-103.

(2) A. Mariette, *Karnak, Atlas*, pl. 2.

(3) A. Mariette, *Karnak, Atlas*; Texte, p. 75-76.

(4) G. Legrain, *Notes d'inspection*, § XIX : *Annales du Service des Antiquités*, t. VI, p. 130-133.

Heureusement il copia en hâte les inscriptions et les publia; ce qui nous a conservé le nom de cet édifice.

Touchant la colonnade occidentale du temple, une maison appartenant à Ahmed Hassan Chamâ est bâtie dans son mur nord; on retrouve le pied-droit sud d'une porte de grès; l'autre a été détruit et l'on en voit encore la trace dans le chemin. Le linteau et le montant de porte vus par G. Legrain peuvent provenir de ce point.

Je fis dégager celui qui restait, et si la face Est ne laisse voir que quelques signes et la trace de deux cartouches, par contre on lit ceci sur la face ouest : ; et cet autre protocole sur une pierre remployée à quelques mètres plus à l'ouest : ; enfin cet autre fragment qui gît dans les ruines : .

XII. — UNE CHAPELLE DE NITOCRIS.

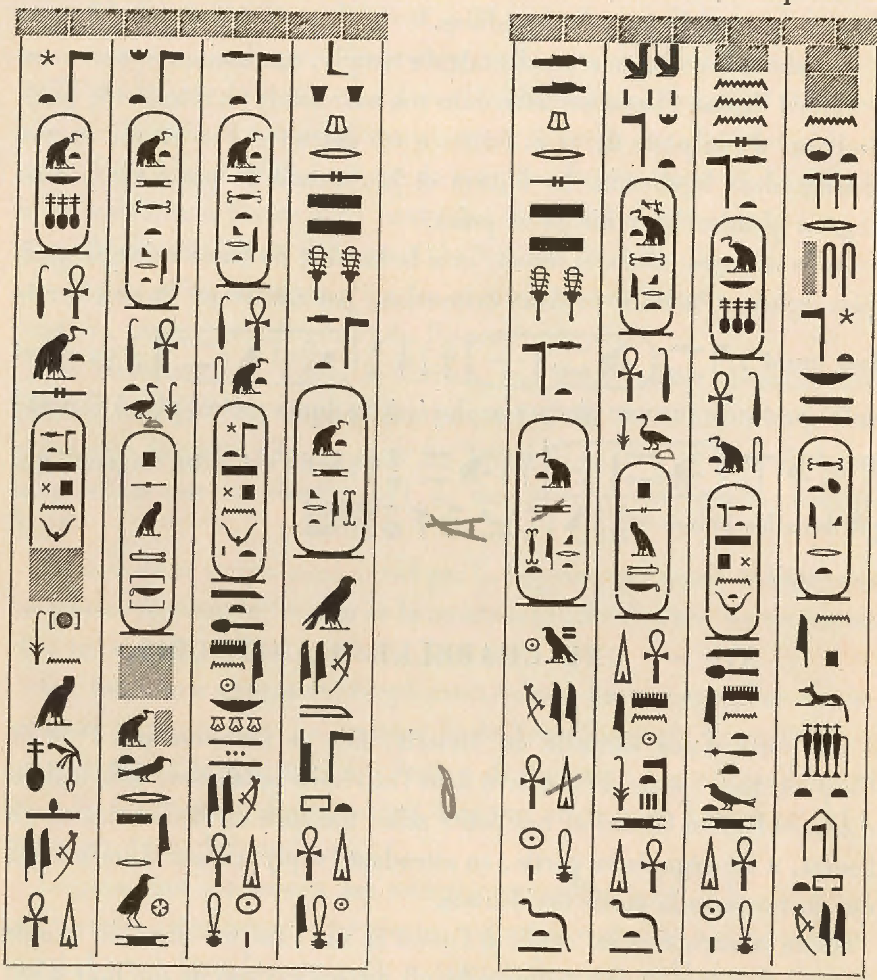
La porte d'une chapelle de Nitocris, fille de Psammétique Ier et de Chap-en-Apit, est encore enclavée dans l'extrémité occidentale de la maison d'Ahmed Hassan Chamâ et une petite salle, flanquée de deux colonnes, à l'ouest, a été dégagée en partie, en attendant l'expropriation d'une maison qui en recouvre la partie occidentale.

Cette construction est située à l'ouest et sur l'axe est-ouest du temple d'Osiris Pamères, à une distance de 98 mètres environ de son mur d'enceinte oriental.

En élevant le temple qu'elle dédiait à Osiris auprès de cette chapelle de Nitocris, Ankhnas-Nofirab-ri voulait sans doute donner à la mémoire de sa protectrice un nouveau témoignage de vénération.

Voici les inscriptions qui ornent les pieds-droits occidentaux de la porte de la chapelle élevée par Nitocris.

Pied-droit nord de la porte : Pied-droit sud de la porte :



Nous signalerons enfin que le quai du nord, daté lui aussi de Nitocris et qui avait été dégagé l'an dernier en tranchées profondes [1], a été approprié en taillant ces tranchées en talus.

M. Pillet.

Karnak, 27 avril 1925.

[1] M. Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1923-1924) : Annales du Service des Antiquités*, t. XXIV, p. 84-86. A la page 85, sous le cartouche de Nitocris, au lieu de : ☥ ⸢sic⸣, il faut lire : ☥.

N.B. Voir errata, page 261

LE GRAND PRÊTRE D'AMON, HARMAKHIS, ET DEUX REINES DE LA XXVE DYNASTIE

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Intacte, la statue en granit gris, dont M. Pillet a retrouvé, dans l'enceinte de Mout [1], le fragment qui fait l'objet de cette publication, devait être à peu près de même taille que la statue, contemporaine, de Mentouemhat, ou celle de son fils Pashenmout, sorties de la *favissa* de Karnak [2]. Mais tandis que celles-ci représentent un homme adossé à un pilier et marchant, les bras libres tombant le long du corps, il est à présumer que le fragment récemment découvert appartenait plutôt à une statue du type naophore : en effet, la cloison qui, conformément à la technique égyptienne, réunit les deux jambes écartées par le mouvement de marche, se prolonge à l'extérieur, en avant de la jambe gauche. D'où l'on peut conclure que le personnage portait devant lui, tout en marchant, une statuette ou un naos, dont la base reposait sur le prolongement de cette mince paroi.

De même que la statue précitée de Mentouemhat, retrouvée par Legrain en deux morceaux, notre statue fut, dans l'antiquité, brisée au-dessus des genoux, mais la partie supérieure n'a pu, malgré les diligentes recherches de M. Pillet, en être découverte. Elle fut en outre l'objet d'une

[1] Voir ci-dessus, le *Rapport* de M. Pillet, p. 16. La statue est entrée au Musée du Caire sous le n° 49157.

[2] Legrain, *Catalogue général, Statues et statuettes*, III, n°s 42236 et 42243, pl. XLIV et XLIX.

autre mutilation, qui fit disparaître les pieds et tout le socle. Ce qui subsiste du fragment retrouvé mesure en hauteur : jambe gauche, de la cheville au jarret : o m. 36 ; — jambe droite, de la cheville jusqu'au-dessus du genou : o m. 47 ; — reste du pilier : o m. 54 ; — prolongement de la paroi par-devant la jambe gauche : o m. 32.

Si ce malheureux débris n'a plus la valeur d'une œuvre d'art, il a conservé par contre, grâce aux inscriptions qui le couvrent, une importance historique qu'il convient de mettre en lumière. Je donnerai d'abord le texte et la traduction de ces inscriptions.

I

Sur le prolongement de la cloison, en avant de la jambe gauche. — Trois lignes verticales, à la fin desquelles il manque environ un cadrat et demi; le début de la ligne 1, qui commence à mi-hauteur, est complet, mais les lignes 2 et 3 présentent au sommet une assez sérieuse lacune. Sens de la lecture •→ :

« 1 Le prince, comte, porteur du sceau royal, compagnon unique, ami, 2 [..... fils] aîné [du roi], de son ventre, son aimé, Premier Prophète d'Amon, Harmakhis (*Ḥr-m-ꜣḫt*), disant : « Ô vivants [qui êtes sur terre], 3 [.....] votre maison [subsistera après vous], si vous dites : « Une offrande que donne le roi », quand vous allez et venez dans le temple et offrez des fleurs à ⟨la déesse?⟩ sa mère, — en faveur du *ka* du chef du collège sacerdotal, Harm[akhis] ».

Lignes 2-3. L'étendue de la lacune initiale est impossible à déterminer. Si l'on en juge par l'inscription suivante, les titres du Grand Prêtre Harmakhis étaient fort nombreux. Ici, ils étaient certainement abrégés, mais il est difficile, et d'ailleurs inutile, de tenter la reconstitution de ceux qui

ont disparu. — De même, on pourrait imaginer, au début de la ligne 3 : « et vous qui viendrez plus tard », ou : « vous serez prolongés en vie », ou : « votre fils sera en votre place », ou toute autre phrase de la formule si variée de l'Appel aux vivants.

Ligne 2. au lieu de l'expression en usage jusqu'à cette époque : « il dit ».

Ligne 3. , le suffixe ne peut désigner que le défunt, mais la phrase n'est pas claire. Peut-être conviendrait-il de supprimer , de lire et de comprendre : « . . . et offrez des fleurs à Mout ». (Je rappelle que cette statue a été trouvée dans le temple de Mout.)

II

Sur la cloison, du côté gauche. — Cinq lignes verticales, dont le début a disparu, sauf pour la ligne 5 qui commence à mi-hauteur. Les lignes 1-2 sont complètes du bas; aux trois autres il doit manquer environ un cadrat. Sens de la lecture ←• :

« 1 [..... prêtresse d'(?)]Hathor dame d'Aphroditopolis, prêtresse d'Hathor dame de Dendérah, prêtresse de Neith qui habite (?) la caverne, maîtresse de tous les hommes, Tabakenamen (*Tꜣ-bꜣk-n-ỉmn*), 2 [mère (?) du prince, comte, porteur du] sceau [royal], compagnon unique, ami, chef de tous les hommes, gardien des secrets du roi dans toutes ses places, chef des grands du Sud et du Nord, 3 [..... conseiller (?)] excellent du souverain, ayant droit d'entrée avec les hauts fonctionnaires dans

les appartements du roi, lui que le roi a fait avancer 4 [dans le cercle] des courtisans, en qualité de (?) chef des prêtres du nome Thébain, fils aîné du roi, de son ventre, son aimé, Premier Prophète 5 d'Amon, voyant Amon sous sa forme magnifique, Harm[akhis]. »

Ligne 1. [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes]. Comparer l'orthographe, due également à une métathèse, [hiéroglyphes] *ḥtp* = *tpḥt*. — Cette épithète de Neith « qui habite — ou possède, ou protège — la caverne » m'est d'ailleurs inconnue.

Ligne 2. [hiéroglyphe] a la valeur *ḥrj-sšt*, comme, par exemple, dans *Urkunden*, IV, 413, 3; 927, 7; *Catal. général*, n° 42236, *b*, 4 (statue de Mentouemhat : [hiéroglyphes]) etc.

Ligne 3. [hiéroglyphes], lire : *kȝjt*. — Pour la restitution de la fin de cette ligne et du début de la ligne 4, cf. *Urkunden*, IV, 926, 14 : [hiéroglyphes].

Ligne 4. Il y a vraisemblablement une lacune à la fin de cette ligne, mais on ne voit pas quel signe peut manquer.

Ligne 5. [hiéroglyphes], lire : *tjt.f*. Le mot désigne sans doute ici l'image, la statue même du dieu : cf. *Urkunden*, IV, 84, 17.

III

Sur la cloison, du côté droit. — Quatre lignes verticales, présentant une assez forte lacune à la partie supérieure; en bas, il manque un cadrat ou un demi-cadrat. Sens de la lecture ←• :

1 [..........] [hiéroglyphes] 2 [..........] [hiéroglyphes] (sic) 3 [..........] [hiéroglyphes] 4 [..........] [hiéroglyphes]

« 1 [Ô.......] tout prêtre *ḥrj-ḥb*, tout prophète, tout prêtre, tout homme qui entrera dans ce temple, [...] vous favorisera, 2 [.......
...] la mort vous ignorera, si vous dites : « Une offrande que donne le roi (à) Mout la grande, dame du ciel, ... 3 [..........] mille de pains, bière, bœufs, oies, vêtements, encens, parfums, et tout ce qui provient de son autel ... 4 [.... pour le *ka* (?)] de la fille de roi, femme de roi, sœur de roi, l'*imȝḫwt* d'Hathor, Tabakenamen, j. v. »

Ligne 1. Le titre initial devait être : [hiéroglyphes]. — On attendrait, comme sujet du verbe [hiéroglyphes], « votre roi », ou « votre dieu national », ou un nom divin : je ne sais comment compléter [hiéroglyphes] ([hiéroglyphe] douteux), à la fin de la ligne.

Ligne 2. Lire : *ḥm tn mwt*. — [hiéroglyphes] paraît être pour [hiéroglyphes], forme archaïque de la conjonction [hiéroglyphes].

IV

Sur le pilier. — Deux lignes verticales, fort incomplètes du haut. Sens de la lecture ←• :

1 [..........] [hiéroglyphes] 2 [..........] [hiéroglyphes]

« 1 [..........] celle qui remplit le sanctuaire du parfum de sa rosée, celle qui peut prescrire toutes choses et on les exécute pour elle, femme de roi 2 [..........] ... épouse royale de Chabatoka, la royale fille Piankharti (*Pj'nḫ-irtj*). »

*
* *

Cette statue était, sans aucun doute, celle du Premier Prophète d'Amon, Harmakhis. Outre les renseignements qu'elle nous fournit sur ce

personnage, elle nous livre les noms de deux femmes de haute lignée, les reines Tabakenamen et Piankharti, — noms qui ne s'étaient pas rencontrés dans les tombeaux royaux fouillés, à El-Kurruw, par l'Expédition Harvard-Boston [1].

On chercherait vainement la mention du Grand Prêtre Harmakhis dans la liste des *Hohenpriester des Amon* dressée par M. Wreszinski : il n'était pas connu en 1904. C'est Legrain qui l'a découvert. Le sept cent trente-cinquième monument sorti de la célèbre *favissa* de Karnak — cette mine de trésors inestimables non seulement pour l'artiste et l'archéologue, mais pour le philologue et l'historien — était une belle statuette en grès rouge, qu'on peut admirer aujourd'hui dans la vitrine centrale de la galerie N du Musée du Caire. Elle représente un homme de type étranger, la tête entièrement rasée, debout dans l'attitude de la marche, les bras tombant le long du corps, le [2]. Le texte gravé sur le flanc gauche du pilier est fort instructif :

«Le prince, comte, porteur du sceau royal, compagnon unique, ami, fils royal de Chabaka, j. v., son aimé, — compagnon unique de Taharka, — commandant du palais du Roi de Haute et de Basse-Égypte, Tanoutamen, vivant éternellement, yeux du Roi de Haute-Égypte, oreilles du Roi de Basse-Égypte, — Premier Prophète d'Amon de Karnak, prophète de Khonsou l'enfant, *imakhou* de son père, Harmakhis. — Il dit : «Quiconque entre pour faire des sacrifices dans (ce) temple, s'il incline vers (moi) son bras en (récitant la formule de) l'offrande funéraire, celui-là sera favorisé d'Amon [3]; mais grande sera la réprobation de ce dieu [4] à l'encontre de celui qui n'agira pas ainsi».

Le Grand Prêtre d'Amon, Harmakhis, fils du roi Chabaka, aurait donc vécu, couvert de dignités et d'honneurs, jusque sous le règne de Tanoutamen, le dernier des six rois de la XXVe dynastie [5]. Chose curieuse,

(1) Reisner, *Sudan Notes and Records*, vol. II, 1919, p. 250-252.

(2) Legrain, *Annales du Service des Antiquités*, VII, 1906, p. 188; *Catalogue général, Statues et statuettes*, III, n° 42204 et pl. XI.

(3) Littéralement : «c'est (ce sera) un favorisé d'Amon», .

(4) Littéralement : «sa réprobation», .

(5) L'ordre de succession et les dates des rois de la XXVe dynastie ont été établis ainsi que suit par M. Reisner, *Sudan Notes and Records*, vol. II, 1919, p. 250 : 1. Kachta, 750-744; — 2. Piankhi, fils de Kachta, 744-710; — 3. Chabaka, fils de Kachta, 710-700; — 4. Chabatoka, fils (?) de Chabaka, 700-688; — 5. Taharka, fils de Piankhi, 688-663; — 6. Tanoutamen, fils de Chabaka, 663-655.

des trois fils attribués à Chabaka [1], Harmakhis est le seul dont on puisse dire avec certitude, précisément grâce à la statue de Legrain, que Chabaka était son père, — et c'est le seul aussi qui n'ait pas été roi! M. Gauthier était admis à supposer, en 1915, qu'Harmakhis n'était encore qu'un enfant à la mort de Chabaka [2], le dernier sans doute de la famille, ce qui expliquerait que ses frères, Chabatoka d'abord, puis Tanoutamen (après son cousin germain Taharka), aient seuls occupé le trône d'Égypte. Mais la statue trouvée par M. Pillet introduit dans la question un élément nouveau et important. Nos inscriptions I et II ne nous disent pas seulement qu'Harmakhis était fils du roi, son fils charnel (), mais elles nous apprennent aussi qu'il était son fils aîné . Il faut donc supposer que, quoique l'aîné, il fut obligé de renoncer au trône et de se contenter du souverain pontificat. Maspero croyait pouvoir affirmer, il y a quarante ans, qu'à l'époque éthiopienne il n'y avait plus de Grands Prêtres d'Amon de Karnak [3]. Les deux statues d'Harmakhis donnent la preuve du contraire. Non seulement cette institution n'était pas abolie, mais il y a lieu de penser qu'à l'exemple des rois bubastites [4], les souverains de la XXVe dynastie tinrent, pour des raisons politiques, à confier cette charge importante à l'un de leurs propres enfants.

Du fait des mutilations subies par notre statue, les autres renseignements qu'on en peut tirer sont malheureusement très incertains. Les inscriptions, si elles eussent été complètes, nous auraient permis de définir sans hésitation les liens de parenté unissant Harmakhis à cette Tabakenamen, dont l'existence nous est ici révélée. Cette princesse, au nom bien égyptien, qui exerçait le sacerdoce de divers temples d'Hathor et de Neith (inscription II), était «fille, femme et sœur de roi» (inscription III).

(1) H. Gauthier, *Le Livre des Rois*, IV, p. 22-23.

(2) Idem, *ibid.*, p. 23, note 2.

(3) Maspero, *Les Momies Royales*, p. 747 (dans *Mémoires de la Mission*, t. I, 1889).

(4) Idem, *ibid.*, p. 738-739.

Harmakhis n'ayant pas été roi, on ne peut guère émettre qu'une hypothèse, à savoir que Tabakenamen était sa mère. Elle aurait donc été l'épouse, ou l'une des épouses, de Chabaka, sa sœur peut-être, et la fille de Kachta, le fondateur de la dynastie.

Quant à la reine dont le nom se lit sur le fragment subsistant du pilier (inscription IV), «la royale fille Piankharti, épouse de Chabatoka», il est vraisemblable qu'elle était sœur à la fois de son mari et d'Harmakhis, fille par conséquent de Chabaka.

Nous ignorions jusqu'à présent que l'épouse de Chabatoka se fût nommée Piankharti. Mais ce nom même ne nous était pas complètement inconnu : c'est en effet le nom de l'épouse de Tanoutamen, tel qu'on le lit, ou plutôt tel qu'on aurait dû le lire, à la partie supérieure de la *Stèle du Songe*. Il a été déchiffré de diverses façons :

1. par Dévéria, dans Mariette, *Monuments divers*, pl. 7 :



2. par Schäfer, dans *Urkunden*, III, 59, et *Aeg. Zeitschr.*, 43, 1906, 49 :

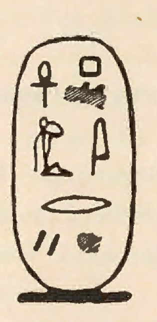


3. par Akmar, dans *Sphinx*, XXI, 1924, p. 47 :



La lecture de M. Schäfer est celle qui se rapproche le plus de la vérité, mais la transcription qu'il propose[1] est impossible.

En fait, voici, conformément au fac-similé ci-dessous, ce qu'on voit sur la *Stèle du Songe* :



soit : . Le double trait du groupe initial est incomplet, mais sûr : les deux pointes supérieures se dégagent d'une cassure *oblique* (absolument impropre à contenir le signe); et dans le groupe final, le seul signe qui convienne à la lacune est (comme l'avait vu M. Akmar).

Or, est une orthographe à peine modifiée du nom de notre inscription IV, . Dans un cas *j* est rendu par , dans l'autre par ; échange avec qui a la même valeur; et , comme il arrive souvent, alterne avec . Dans les deux cas, la transcription de ce nom éthiopien est *Pj ʿnḫ-irtj*.

Pour finir, on pourrait ajouter une dernière hypothèse aux renseignements nouveaux — les uns certains, les autres problématiques — que nous devons, je crois, à l'étude de ces textes : Tanoutamen n'aurait-il pas épousé la veuve de son frère Chabatoka, la reine Piankharti?

G. Lefebvre.

Le Caire, mai 1925.

[1] Reproduite par Gauthier, *Le Livre des Rois*, IV, p. 45.

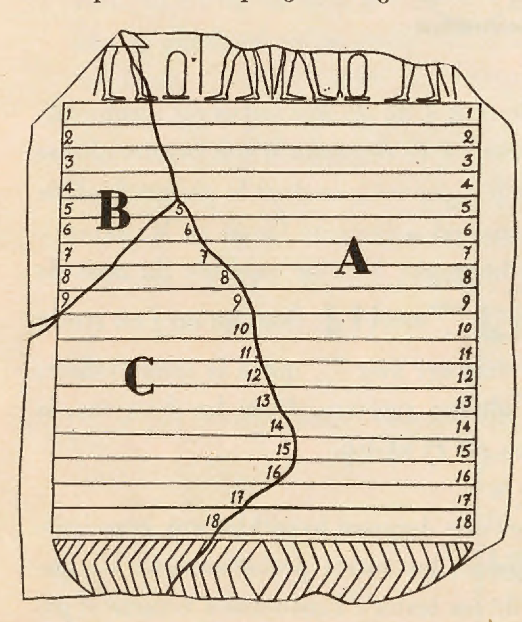
UNE VERSION ABRÉGÉE

DE LA «STÈLE DU MARIAGE»

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

L'inscription historique, retrouvée par M. Pillet, est gravée au revers d'un bloc d'albâtre ayant fait partie d'une des parois d'un sanctuaire d'Aménophis II, et qui gisait à gauche de l'entrée de l'enceinte de Mout, à Karnak [1]. Ramsès II utilisa ce bloc et le transforma en une stèle qui était probablement cintrée. Le cintre et la partie supérieure de la stèle ne nous sont point parvenus.



Du premier registre, où étaient représentées deux scènes d'offrandes symétriques, il ne reste que les jambes du roi et du dieu (qui pouvait être Ptah [2]), ainsi que les cartouches de Ramsès II et la fin d'une légende verticale, sans intérêt. Le second registre est complet. Il est occupé par une inscription de dix-huit lignes horizontales, enfermée dans un cadre qui repose sur la corbeille des fêtes solennelles [hieroglyph].

Tel quel, le bloc d'albâtre mesure environ 4 mètres de haut; sa largeur est voisine de 3 m. 80; le cadre de l'inscription a 3 m. 27 sur 3 m. 12; la hauteur des lignes, entre les traits horizontaux qui les séparent, est de

[1] Voir ci-dessus le *Rapport* de M. Pillet, p. 13-16. — [2] Cf. la ligne 17 de l'inscription.

o m. 175 à o m. 18; les hiéroglyphes, profondément gravés, mesurent o m. 14 de haut. Malheureusement, ce beau bloc d'albâtre n'est plus intact : il est brisé en trois fragments A, B, C, dont le croquis ci-dessus montre les proportions relatives et donne l'assemblage à une échelle extrêmement réduite (environ 1/60e). Peu d'éclats ont disparu et le raccord se fait facilement entre les trois fragments. Les quelques lacunes que présente le texte ne se trouvent pas aux arêtes des fragments, mais sur les surfaces planes : elles sont dues à l'érosion de la pierre, qui n'est pas de très bonne qualité.

L'inscription gravée sur ce bloc rentre dans la série [1] des monuments relatifs aux rapports qui s'établirent entre l'Égypte et les Hittites (le pays des Kheta), à la suite des longues guerres auxquelles avait mis fin le traité fameux, dont le texte hiéroglyphique est inscrit sur l'un des murs du grand temple de Karnak [2], et dont le texte cunéiforme a été récemment exhumé à Boghazkeui [3]. Elle est plus particulièrement apparentée à la grande inscription d'Abou Simbel connue sous le nom de «Stèle du Mariage» [4], dont elle est en quelque sorte, malgré son incontestable originalité, une rédaction abrégée [5], due vraisemblablement au même auteur. On est frappé en effet par la similitude des procédés de composition : de part et d'autre, les trois quarts du texte sont consacrés à un interminable éloge de Ramsès II, dont le nom revient, comme dans un hymne, régulièrement toutes les deux lignes, et seul le dernier quart est réservé à la

[1] Cf. Breasted, *Ancient Records*, III, p. 174 et suiv.

[2] Bibliographie et traduction dans Breasted, *ibid.*, p. 163.

[3] Cf. Langdon and Gardiner, *The treaty of alliance between Ḫattušili, King of the Hittites, and the Pharaoh Ramesses II of Egypt*, dans *The Journal of Egypt. Archæology*, VI, 1920, p. 179.

[4] Inscription de 41 lignes, partiellement publiée par Lepsius, *Denkmäler*, III, 196, complètement (mais avec une grande inexactitude) par Bouriant, *Recueil de travaux*, XVIII, 1896, p. 160. Cf. Breasted, *Ancient Records*, III, p. 182. — On sait que M. Pillet a découvert en 1922 une autre version de l'inscription d'Abou Simbel, gravée sur la face sud du massif oriental du IXe pylône (cf. ci-dessus, p. 15) : elle doit être prochainement publiée par M. Kuentz.

[5] Abrégée jusque dans l'orthographe : ainsi, pour ne citer que ce seul exemple, le mot *ḫtꜣ* n'est jamais complété par les signes 𓄿 et [hieroglyph], mais toujours écrit simplement [hieroglyph].

partie proprement historique. Dans la présente inscription, c'est le récit, non dépourvu de poésie, mais d'une concision qui n'est pas sans nuire à la clarté[1], de l'arrivée à Thèbes de la jeune princesse, fille aînée du prince des Kheta. Elle vient, précédée de dons innombrables, destinés à apaiser Pharaon victorieux, mais sa beauté produit sur le cœur de Ramsès II une impression si forte qu'il la proclame, sans plus tarder, reine d'Égypte, sous le nom de «Celle qui voit la beauté de Rê». La conséquence de ce mariage est d'établir — merveille inouïe — des relations cordiales entre les deux peuples. De même que la composition, le vocabulaire et le style induisent à penser que l'inscription d'Abou Simbel et celle de Karnak sont d'un seul et même scribe : on retrouve en effet dans cette dernière des expressions, des formules, des phrases entières, déjà connues par la «Stèle du Mariage» d'Abou Simbel.

On y rencontre également, ce qui ne saurait surprendre, des idées et des termes qu'avait déjà employés l'auteur d'une autre inscription appartenant à la même série, et gravée elle aussi à Abou Simbel, celle qui commémore les promesses faites à Ramsès II par son père le dieu Ptah[2].

Enfin, chose plus curieuse, quelques passages de notre inscription se retrouvent textuellement dans le texte de la «Stèle de Bakhtan», que les prêtres de Khonsou rédigèrent, vers le IVe siècle, dans le style et la langue de la XIXe dynastie[3]. Notamment, on y trouve reproduit l'épisode de l'arrivée à la cour de la jeune princesse — ici, fille du chef de Bakhtan — et de son mariage impromptu avec Pharaon, «car elle avait été extrêmement agréable au cœur de Sa Majesté».

Je signalerai ces rapprochements dans les notes servant de commentaire à l'inscription découverte par M. Pillet, et dont voici d'abord le texte et la traduction[4].

(1) En ce qui concerne notamment, du moins en certains passages, l'usage des suffixes (lignes 12, 13, 14, 17).

(2) Naville, *Transactions of the Society of Biblical Archæology,* VII, p. 119 et planche. Cf. Breasted, *Ancient Records,* III, p. 175.

(3) Ledrain, *Les Monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale,* pl. 36-44. Cf. Breasted, *Ancient Records,* III, p. 188.

(4) Le début de la partie du texte conservée sur les différents fragments est indiqué, à chaque ligne, par les lettres A, B, C (voir le croquis reproduit ci-dessus, p. 34).

Sens de la lecture : ←

Ligne 3. Le déterminatif de (reproduit approximativement par le signe) est en réalité une déesse coiffée de la couronne *atef* posée sur des cornes de bélier, et tenant sur ses genoux la croix ☥. — Dans le groupe , le signe est martelé mais suffisamment visible.

1 L'Horus-Rê (1), le taureau puissant, aimé de Maât, le maître des panégyries, comme son père Ptah-Totenen, le maître des deux couronnes, qui protège l'Égypte et châtie les pays étrangers, Rê, père des dieux, fondateur du Double-Pays, — l'Horus d'or, riche en années, grand en victoires, le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie (2), —

2 le prince, fils de Totenen, pareil à Toum, qui lie le Double-Pays dans ses royautés, comme le Maître Universel (3), qui s'empare de tous les pays par (sa) vaillance

3 et (ses) victoires (4), le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie. Héraut (5) de (la déesse) Anat (6), taureau pareil à Seth-Montou, fils de Montou, qui remporte la victoire sur les Neuf-Arcs,

4 souverain puissant, vigilant (7) comme Celui qui habite l'horizon, soleil de la terre, lune de l'Égypte (8), disque étincelant des hommes qui vivent de la vue de ses rayons (9), riche en années, puissant en royautés (10),

Ligne 6. A la partie supérieure de la brève lacune, je crois voir un petit trait horizontal. Le texte d'*Abou Simbel* (l. 9) donne ici (d'après Bouriant) : [hiéroglyphes].

Ligne 7. Les derniers signes du fragment C sont incomplets. La lecture de l'unique groupe subsistant du fragment B n'est pas absolument sûre : de [hiéroglyphe] il ne reste que la partie renflée du dos; quant à [hiéroglyphe], ce peut être le *lituus* d'un [hiéroglyphe]. Le texte d'*Abou Simbel* (l. 10) donne ici (d'après Bouriant) : [hiéroglyphes].

Ligne 8. Dans [hiéroglyphe] le signe de l'animal séthien a été martelé.

5 grand par les panégyries, abondant en merveilles (11), bienfaisant pour le Sud, aimé du Nord, faisant vivre le Double-Pays de ses dons (12), le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie.

6 Or, Sa Majesté qui est souverain des Neuf-Arcs et grand maître de tous les pays, — le ciel avait bougé, la terre avait tremblé (13), lorsqu'il prit le commandement [du royaume] de Rê (14),

7 (lui), le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie, — semence divine de tous les dieux, enfanté par toutes les déesses, élevé [...... ...(15)]

8 dans la grande demeure d'Héliopolis (16). Quand il fut sorti du sein (de sa mère), la puissance lui fut assignée (17), les deux parts des deux

Ligne 12. [hiéroglyphe] final se devine plus qu'il ne se lit.

Seigneurs (18) furent réunies pour lui. Ses chairs sont en or, ses os en argent, tous ses membres en fer (*bj3 n pt*) (19).

9 Or, ce dieu bon, fils de Toum, héritier de Rê, lequel se lève dans l'horizon, chaque jour, afin d'entendre toutes ses prières (20) (les prières du) Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie,

10 à qui Rê dit, à chaque fois qu'il brille : « Quels sont tes désirs? Je les accomplirai pour toi » (21), — les paroles donc qu'il prononce (22) sur la terre sont entendues dans le ciel, tout ce qu'il dit est comme (ce que dit) un triomphant (? *m3ʿ-ḫrw*),

11 (lui) le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie. A son appel il est répondu dans la barque de millions d'années, toutes ses prières (sont accueillies) avec joie. Tandis que les peuples du Sud descendent le Nil

12 et que les peuples du Nord le remontent (23), que l'Occident et l'Orient s'avancent à pas craintifs (24), que les pays rebelles viennent en paix — leurs chefs étant sous ses sandales (*sc.* les sandales de Sa Majesté) — l'on amène (25) le pays des Kheta. Ceux qui

Ligne 13, début du fragment A : le personnage porte non un crochet, mais une sorte de boumerang. — Au début du fragment C, le signe (incomplet mais sûr) a la même forme qu'à la ligne 17.

13 étaient confédérés (26) dans la lutte contre l'Égypte, ceux-là sont (maintenant) en son pouvoir (*sc.* au pouvoir de Sa Majesté), à l'état de sujets, d'un cœur unanime, comme l'Égypte (27), ô Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie.

14 Leurs chefs avaient été envoyés pour apaiser Sa Majesté, dès qu'il (*sc.* le prince des Kheta) avait entendu la puissance de Son nom; il fit (en outre) que fût amenée sa fille aînée, avec des présents considérables et nombreux devant elle (28), en or, en argent, en cuivre, en grande quantité, et des esclaves, des chevaux sans nombre, du gros bétail, des chèvres (29),

15 des moutons, par dizaines de mille, et des choses de son pays en quantités innombrables (30), pour le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie. Et voici que fut introduite la fille du grand prince des Kheta en présence de Sa Majesté, et comme elle fut agréable

16 au cœur de Sa Majesté (31), Sa Majesté fit rédiger son nom en qualité d'épouse royale : «*Maât-neferou-rê*» (32), fille du grand prince des

Ligne 18. (— incomplet) pour . — Les deux derniers signes de la ligne sont incomplets.

Kheta et fille de la grande princesse des Kheta». Or, merveille mystérieuse (33), inouïe, qui ne s'était jamais produite en

17 Égypte (34) — c'est son père (*sc.* le père de Sa Majesté) Ptah-Totenen qui l'avait décrétée (cette merveille) par le moyen des victoires (remportées) en son nom — : le pays des Kheta fut d'un seul cœur sous les pieds de Sa Majesté (35), le Roi du Sud et du Nord, Ramsès II, doué de vie.

18 Et il en résulta que, si quelqu'un, homme ou femme, avait à se rendre pour ses affaires au pays de Zahi (36), et qu'il atteignît le pays des Kheta, la crainte n'était plus dans son cœur, grâce au prestige des victoires de Sa Majesté.

REMARQUES [1].

(1) On notera que la date a été omise en tête de l'inscription. La «Stèle du mariage» est, comme on sait, de l'année 34 du règne de Ramsès II.

(2) Protocole reproduisant à peu près textuellement *Abou Simbel*, l. 1 (et cf. *Stèle de Ptah*, l. 1).

[1] Abréviations employées ci-après : *Abou Simbel* renvoie à la «Stèle du mariage», édition Bouriant (certainement fautive en plusieurs passages), — *Stèle de Ptah* à la seconde inscription d'Abou Simbel, publiée par Naville, — *Stèle de Bakhtan* à la «Stèle de Bakhtan» de la Bibliothèque Nationale, — tous monuments dont il a été question ci-dessus, p. 35-36.

(3) Épithète d'Osiris. (La même épithète peut d'ailleurs s'appliquer à Amon identifié au dieu soleil.)

(4) Cf. *Abou Simbel,* l. 2 : [hiéroglyphes].

(5) Nous avons ici le mot *mhr,* si fréquent au papyrus *Anastasi* I, et dont Gardiner, *Egypt. hieratic texts,* I, p. 20*, note 7, a tenté l'explication. Il est à remarquer d'ailleurs que ce mot ne se rencontre pas seulement dans *Anastasi* I : on le trouve précisément dans *Abou Simbel,* l. 12, dont notre texte s'est ici inspiré : [hiéroglyphes] (la lecture [hiéroglyphes] serait à vérifier sur l'original).

(6) Il s'agit de la déesse cananéenne Anat, dont le nom se retrouve dans celui d'une des filles de Ramsès II : [hiéroglyphes].

(7) Cf. *Abou Simbel,* l. 6 : [hiéroglyphes].

(8) Cf. *Abou Simbel,* l. 6 : [hiéroglyphes] (où il faut probablement corriger [hiéroglyphe] en [hiéroglyphe]).

(9) Cf. *Abou Simbel,* l. 6 : [hiéroglyphes].

(10) Cf. *Abou Simbel,* l. 6 : [hiéroglyphes] (lire [hiéroglyphes]) [hiéroglyphes].

(11) Cf. *Abou Simbel,* l. 6 : [hiéroglyphes].

(12) Même idée, mais expression différente dans *Abou Simbel,* l. 7 (début).

(13) La ligne 6 est presque textuellement empruntée à *Abou Simbel,* l. 9 : [hiéroglyphes].

Pour l'alliance de mots *ktkt mnmn,* cf. ostracon 25209 du Musée du Caire (Erman, *Aeg. Zeitschrift,* 38, 1900, p. 30) : [hiéroglyphes].

(14) Voir Apparat critique, l. 6.

(15) Le texte était certainement, dans l'ensemble, le même que celui d'*Abou Simbel,* l. 10 : [hiéroglyphes].

(16) Finale du passage précité d'*Abou Simbel.*

(17) Cf. *Abou Simbel,* l. 5 : [hiéroglyphes].

(18) Horus et Seth. Cf. *Abou Simbel,* l. 10 : [hiéroglyphes] (*sic*) [hiéroglyphes]. Idée d'ailleurs fréquemment exprimée dans les textes égyptiens : *Urkunden,* IV, 82, 14 (Tombos); 249, 14 (Deir el Bahari); Rougé, *Inscr. hiér.,* pl. 178, 3, etc.

(19) Cf. *Abou Simbel,* l. 12 : [hiéroglyphes].

(20) Même texte, mais plus développé, dans *Abou Simbel,* l. 18, depuis [hiéroglyphes]... jusqu'à [hiéroglyphes] (lire [hiéroglyphes] ?) [hiéroglyphe].

(21) Littéralement : «Qu'y a-t-il dans ton cœur? etc.». Cette phrase paraît se retrouver dans le passage mutilé d'*Abou Simbel,* l. 18 (faisant suite à celui que je viens de citer) : [hiéroglyphes].

(22) La conjonction [hiéroglyphe] introduit une proposition marquant un résultat : c'est ici la conclusion de la phrase commençant ligne 9. (Même emploi de [hiéroglyphe] à la fin de l'inscription, l. 18.)

(23) Peuples du Sud et peuples du Nord se dirigeant vers le même lieu : Thèbes. Cette expression se rencontre dans l'inscription de Tombos (*Urkunden,* IV, 83, 8-9) : [hiéroglyphes].

(24) La même idée, exprimée différemment, dans *Abou Simbel,* l. 10 : [hiéroglyphes]. — L'expression [hiéroglyphes] se retrouve sur la *Stèle de Ptah,* l. 25, mais écrite [hiéroglyphes].

(25) [hiéroglyphes] lire *sb·tw.* Le verbe *sb* est parfois écrit simplement [hiéroglyphe], au lieu de [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]. La graphie [hiéroglyphe] est plus rare : c'est elle qui se rencontre dans l'expression conjonctive [hiéroglyphes] (qu'il faut d'ailleurs lire peut-être *sj·tw* : cf. Erman, *Aeg. Zeitschrift,* 48, 1910, p. 45; Erman-Grapow, *Handwörterbuch,* p. 143).

(26) Littéralement : «les compagnons de lutte».

(27) Comparer *Stèle de Ptah*, l. 28 : [hieroglyphs].

(28) Passage commun à toutes les inscriptions de la série :

Abou Simbel, l. 32 : [hieroglyphs],

Stèle de Ptah, l. 25-26 : [hieroglyphs] .... [hieroglyphs],

Stèle de Bakhtan, l. 5 : (voici que le prince de Bakhtan fit apporter) [hieroglyphs].

Comparer aussi *Abou Simbel*, l. 34 (début) : [hieroglyphs].

(29) Cf. *Abou Simbel*, l. 33 : ... [hieroglyphs] ..... [hieroglyphs].

(30) Cf. *Abou Simbel*, l. 33 (suite du passage qui précède) : [hieroglyphs], etc. (compte tenu des fautes du copiste moderne, la phrase tout entière devait être à peu près identique à la nôtre).

(31) Les rédacteurs de la *Stèle de Bakhtan* se sont inspirés presque textuellement de ce passage, l. 6 : [hieroglyphs], et la suite : [hieroglyphs] *sic* etc.

(32) On notera l'orthographe de *Rʿ*, déterminé par le faucon. Le nom de la reine signifie : «Celle qui voit la beauté de Rê» : c'est le nom de la dernière heure de la nuit.

(33) L'expression [hieroglyphs], dans *Abou Simbel*, l. 5. Mais le passage le plus voisin de notre phrase est dans la *Stèle de Ptah*, l. 26-28, où le texte, peut-être mal établi, est assez obscur, mais où l'idée est certainement la même.

(34) Le mot à mot de cette proposition paraît être : «Or, merveille mystérieuse, qui n'était pas connue (comme) s'étant jamais produite en

Égypte». La merveille en question, c'est l'accord des Kheta avec l'Égypte : «Le pays des Kheta fut d'un seul cœur sous les pieds de Sa Majesté». La proposition concernant l'intervention et le rôle de Ptah en cette conjoncture est une incidente, qu'il faut traiter comme une sorte de parenthèse insérée au milieu de la phrase.

(35) Cf. *Stèle de Ptah*, l. 28, où la même idée est exprimée en termes semblables (phrase citée ci-dessus, remarque 27).

(36) Le pays de Zahi désigne généralement la Syrie du Nord, limitrophe de la frontière sud du pays des Kheta.

G. Lefebvre.

Le Caire, mai 1925.

NOTE.

Addition à *Annales*, XXIV, 1924, p. 133.

Dans la nouvelle édition que M. Gardiner vient de donner de l'Autobiographie de Rekhmara (*Aegypt. Zeitschrift*, 60, 1925, p. 62), la lecture de la ligne 17 a bénéficié d'importantes améliorations. Rekhmara, pour souligner son attachement à son souverain, se compare à un nautonier qui a charge de conduire le roi dans sa barque et qui n'épargne aucune peine pour lui assurer une heureuse traversée. «Voyez, je suis son propre nautonier, ne connaissant le sommeil ni le jour ni la nuit. Je passe ma vie, mon esprit occupé au cordage d'avant, au cordage d'arrière, [hieroglyphs] et le gouvernail n'est jamais abandonné par mes deux mains»[1].

Voici qui nous aide à mieux saisir le sens d'un passage, trop concis, d'autres inscriptions. Car il est clair que c'est la même métaphore dont usent les Grands Prêtres Romê, Bakenkhonsou, Amenhotep, pour exprimer leur fidélité à Amon, et c'est une expression presque identique qu'ils emploient, lorsqu'ils disent (*Annales*, XXIV, p. 134, 135, 136) : «Je suis un homme dont les deux mains sont jointes sur la barre du gouvernail». S'il en est ainsi, c'est une erreur de supposer, comme je l'ai fait, que, dans la proposition qui suit, les mots *m ꜥnḫ* signifient «dans l'*autre* vie» : il s'agit en fait de la vie terrestre de ces pontifes, tout entière consacrée au service de leur dieu, et la phrase doit se traduire : «Je suis un homme dont les deux mains sont jointes sur la barre du gouvernail, remplissant, *sa vie durant*, les fonctions de pilote (d'Amon)».

G. Lefebvre.

---

[1] Comme le remarque Gardiner, le mot *ꜥḥꜣ-mw* semble bien être un synonyme poétique de *ḥmw*.

DAMAGE CAUSED BY SALT AT KARNAK

BY

A. LUCAS, O.B.E., F.I.C.
FORMERLY DIRECTOR, CHEMICAL DEPARTMENT, EGYPT.

Attention has often been called to the destructive action of salt on the buildings and other monuments at Karnak and the present Director of Works, M. M. Pillet, has made special mention of this in his annual reports for several years past.

At the request of M. Pillet the writer recently (March 1925) had an opportunity of examining Karnak and of taking for chemical analysis specimens both of the disintegrating stones and of the efflorescent salts. The following report gives a brief account of the observations made and of the results of the analyses, together with a few suggestions of the means to be adopted to diminish the salts and to lessen the damage.

Nature and Extent of Damage. — The upper portions of the buildings and monuments are free from any particular surface disintegration and also from any signs of damp or of efflorescent salts.

The damage is confined to two areas, namely *a*) an irregular zone some distance up the walls, which marks the height to which at one time earth has been piled, and which is often well above the highest level to which any water can have risen by capillarity, and which in many cases is marked by a broad band of damp, and *b*) a zone extending from the floor level to a height varying from about half a metre to several metres above and where there is generally a white incrustation. But both damp and incrustation, although very unsightly, are merely the outward manifestations of the presence of the powerful destructive agent salt, which is insidiously ruining the stone, beginning with a disintegration of the

surface and frequently ending with total destruction. The damage is very considerable and needs to be seen to be fully realized, the surface of the lower parts of the walls and monuments in many cases having entirely disappeared often to a depth of five millimetres but sometimes to a considerably greater depth. This naturally has not only destroyed the inscriptions but is also a source of weakness to the stone. In other instances individual stones are in a state of complete disintegration and fall to pieces when touched. This damage, which has been taking place for many years, is still actively going on at the present time and is common alike to sandstone, granite, limestone and alabaster.

Before any remedy for the present disastrous condition of things can be considered, it is necessary to know the nature of the salt, the manner in which it acts and more particularly how it has originated and accumulated. These points will now be dealt with.

Nature of Salt. — The salt consists largely of sodium chloride (common salt) and is generally a mixture of sodium chloride and sodium sulphate with occasionally small proportions of other salts, such as sodium carbonate and sodium or potassium nitrate and, in those places which remain permanently damp, a deliquescent material, probably calcium chloride.

Action of salt. — The action of salt on stone is not analogous to its action on metal and as a rule is little, if at all, chemical, but largely physical and is caused by the salt crystallizing underneath the surface layers of the stone, which are pressed off by the irresistible force consequent on the growth of the crystals.

Origin of salt. — Unless the origin of the salt is clearly understood mistakes will be made with regard to any remedies suggested. It is not sufficient to state in a loose way that the salt comes from the ground or is brought by the infiltration water that annually floods the temple area, but it must be known exactly how the salt comes to be in the ground and from where it is brought by the water.

In this connection two cases, which at first sight might seem to be parallel, but which in reality are very different, may be mentioned. These are Luxor temple and Philæ temples. At Luxor the temple, which is built of similar material to Karnak and which stands much closer to the river than Karnak, was at one time piled up with earth, rubbish and mud brick houses as at Karnak and is annually flooded in the same way as at Karnak and yet there is practically no evidence of salt. What is the reason for the difference? At Philæ, with the soil of the island full of salt until a few years ago, there are temples built of similar material to those of Karnak, annually submerged for several months each year and, although slight damage was caused by salt in the early stages of the flooding when the Aswan dam was first built and although there is still slight damage to the tops of the few buildings that are never entirely submerged, yet Philæ is free from the danger that is destroying Karnak. Why is this?

At Luxor, which is situated on the Nile bank, water finds its way into the temple each year at the time of the annual flood. This river water is particularly free from salt and it has such a short distance to travel to reach the temple that it cannot pick up more than a very slight amount, if any, of additional salt in its passage. At Luxor also there is free and quick drainage of the water back to the river when the flood subsides and therefore the water drains away before it has time to evaporate and deposit even the slight amount of salt it contains and, on account of the good drainage, the general level of the subsoil water is low. Hence at Luxor there is no constant addition of fresh salt and even during the time that the temple area was crowded with houses there could not have been any great accumulation of salt in the subsoil or foundations on account of the annual flooding with fresh water and the subsequent quick and complete drainage, but on the contrary there was probably a washing out of some of the salt already present.

At Philæ, although the buildings became infected with salt derived from the soil of the island when the level of the river was first artificially raised, this salt has since largely been washed out again by the annual submergence and salt now only remains in small amount in those parts of the buildings that are still above the highest water level and it would be better if these also could be submerged.

At Karnak the conditions, although at first sight much the same as those at Luxor and Philæ, are in reality very different. The water flooding Karnak although Nile water does not come directly from the river, but is water that has irrigated and washed the land to the south and east before it reaches the temple area, and as a result it must pick up a certain amount of salt in its passage. After remaining for a short time the water subsides but, as the drainage conditions are very poor, although much of the water slowly finds its way back to the river a portion remains in the subsoil and a further portion drains into the depression on the south side of the temples where it forms the sacred lake. Before the infiltration water subsides there is a certain amount of evaporation with consequent increase in the salinity of what remains: in the lake too there is also evaporation of the water and concentration of the salt. This process has being going on for several thousand years with the result that salt has gradually accumulated in both the subsoil water and in the lake water. In addition to this however salt in large quantity was undoubtedly derived from the urine of the human and animal inhabitants of the temple area during the time it was encumbered with houses and rubbish heaps and used as a dwelling place for a large colony of people. Under the imperfect drainage conditions that exist the accumulated salt from this source would never have an opportunity to escape but remained in the temple area and at the present time the soil, the subsoil, the subsoil water, the lake water and the foundations and lower courses of the buildings are all impregnated with salt.

Remedies. — Since the damage is caused by salt and since salt is harmless when quite dry the obvious remedy, if possible, is to remove either the salt or the water. These possibilities will now be considered.

Salt. — Salt is present in large amount in the subsoil water, in the lake water, in the subsoil, in the soil, in the foundations of the buildings and in the stonework of the buildings. These may be considered separately.

Salt in Subsoil Water and in Lake Water. — The subsoil water and the lake water are two of the great sources of the salt that is causing the damage. This salt can only be removed by removing the water, that is by lowering the present minimum level of the subsoil water and by draining the lake. In what manner this could be done without endangering the foundations of the buildings is a problem for the engineer. Any general improvement of the drainage of the area however would act in the required direction.

Salt in the Soil, in the Subsoil and in the Foundations. — These are other great sources of the salt that is causing the damage. The salt in the soil, subsoil and foundations can only be removed by washing it out. One way of doing this would be to flood the whole of the temple area from the surface downwards with sweet (river) water during the period when the level of the subsoil water is at its lowest and hence when the water could drain away best. The natural drainage however might have to be supplemented. A similar result would be attained by the natural flooding of the area by infiltration water, as at present, if the level of the subsoil water could first be lowered and the salty lake water removed.

Salt in the Stonework. — This salt is the cause of the unsightly damp patches and white efflorescence on the walls and has already destroyed many of the inscriptions and is endangering more; it is fed from the various sources enumerated above. Suggestions for dealing with this will be given later.

Water. — As already mentioned, the water entering the temple area is that which filters through from the irrigated land situated to the south and east of Karnak. The problem of preventing the annual flooding of the temple by this infiltration water has been the subject of considerable study from time to time and several reports on the matter have been made, one of very recent date. As the problem is almost entirely non-chemical and therefore largely outside the writer's province it will not be discussed though a few special points involving chemistry may be mentioned. These are:

1. If the salty water in the subsoil and in the lake could be removed or even reduced in volume and if the salt in the soil, subsoil and foundations could be largely washed out, any infiltration water would contain

very much less salt than it does at present (since it is from these sources that the salt is largely derived) and therefore the natural annual flooding would cause very little damage, as is proved for example at Luxor[1].

2. Any improvement in the drainage conditions of the temple area would tend to prevent further accumulations of salt.

3. The mere prevention of a visible flooding of the temples while an underground flooding still continued would be of very little benefit so far as the salt menace is concerned, unless the level of the subsoil water under the whole area could be kept permanently so low that the water (which carries the salt with it) could not rise by capillarity to the ground level.

Salt in the Stonework. — This has already been referred to, but will now be considered in detail. It has been stated that salt if dry causes no damage and therefore it might seem that once having got rid of the infiltration water the salt in the stonework need cause no uneasiness. But this salt is very unsightly and for this reason alone it would be desirable to remove it. Also, it is impossible to keep the salt permanently dry, since there is often considerable moisture in the air and even occasional rain, and salt absorbs moisture readily from a damp atmosphere. It would be better and safer therefore to remove the salt. But any measure of this kind would be useless until the problems of infiltration water and salt in the subsoil and foundations have been dealt with, since if the salt now disfiguring and destroying the stonework were removed without any amelioration of the other conditions it would gradually return again and soon would be as bad as ever. No attempt therefore should be made to remove the salt from the stonework above ground level until the larger and more fundamental problems have been solved. When the underground reservoir of salt has been satisfactorily closed, but not until then, the salt above ground may be considered. In the hope that such a time is not far distant a few suggestions for the treatment of the stonework will be given.

---

[1] Apart from danger due to the rise and fall of the water level and of any washing away of fine material from the foundations.

1. By the judicious use of dry brushes and scraping, especially in those places where there are no inscriptions, a large amount of salt may be removed. This work however is of a very delicate nature and should be entrusted only to trained and competent men.

2. By the repeated applications of soft cloths soaked in hot water to those places where there are efflorescences of salt much could be removed. The water employed must be sweet (river) water and not well water as this latter is often very salty and the cloths should be thoroughly rinsed in sweet water between each application. This also is work only to be undertaken by trained and competent men.

Both the above-mentioned methods would have to be repeated from time to time but gradually the greater part of the salt would be removed permanently.

Miscellaneous. — There are several points of a miscellaneous nature that may be mentioned. These are as follows :

1. The writer has not seen Karnak during or immediately after the period of infiltration and therefore is unable to say whether algæ occur or not, though this is very likely, since they do occur at Philæ, but if algæ from the water cling to the walls when the water subsides they cause no damage but quickly die and dry up.

2. The writer cannot find evidence of any destruction of the stone at Karnak being caused by fungus growths.

3. The water employed for making mortar or for any other purpose in connection with restoration work should always be river and never well water.

4. Any rebuilding, if starting from ground level, should include a damp course of bitumen.

5. All loose blocks of stone placed on the ground to await until they can be dealt with should be so placed that the side bearing the inscription is at the bottom as salt always mounts to the upper surface of a stone. Such blocks too should be raised on supports above the ground as is now being done.

6. Each year after the subsidence of the infiltration water any efflorescence on the ground should be scraped off, as has already been occasionally done, and the scrapings should be thrown into the river and not dumped in the immediate vicinity of the temples nor thrown into the lake.

7. In places where an inscription is badly damaged and is in danger of disappearing through the surface layers of the stone flaking off this may be consolidated and preserved by impregnating it with a dilute solution of celluloid dissolved in amyl acetate. Several applications of the solution will be necessary and the first should be about 0.5 per cent. strength and should be followed by a slightly stronger solution, about 1 to 2 per cent strength. The solution is best applied by means of a small spraying apparatus but may be used with a small brush. The stone must be quite dry before treatment.

A. Lucas.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR LES
FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1924-1925
DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE
DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Sauf de petites fouilles locales nécessitées par une découverte fortuite, toute la nécropole qui se trouve au sud de Saqqarah a été négligée depuis un quart de siècle. Le Service des Antiquités, désirant reprendre l'exploration méthodique de cette région si riche en documents et en renseignements de premier ordre, a fait appel à moi pour diriger les travaux comme étant le dernier des collaborateurs de Jacques de Morgan, l'ancien directeur général du Service, dont le nom reste attaché au site de Dahchour. Je suis heureux de pouvoir ici adresser un hommage de reconnaissance à la mémoire de ce grand savant dont le flair archéologique, la vaste érudition, l'esprit d'entreprise et de décision, la pensée claire et précise et le talent artistique ont fait un des fouilleurs les plus remarquables et les plus heureux de notre époque.

Le terrain sur lequel doivent être exécutées les nouvelles fouilles est extrêmement vaste, puisqu'il s'étend du tombeau de Pépi Ier à la pyramide rhomboïdale et qu'il contient les restes plus ou moins bien conservés d'une quinzaine de sépultures royales, accompagnées de nombreuses nécropoles de particuliers de toutes les époques. Il faudra de longues années d'efforts, non pas pour épuiser cette mine de monuments, mais seulement pour en reconnaître les principaux points; aussi les fouilles de cet hiver ne pouvaient-elles être qu'un travail d'approche, et les trois constructions que nous avons attaquées sont-elles encore loin d'être complètement

déblayées et étudiées. Je ne puis donc donner pour le moment qu'un aperçu des résultats obtenus, remettant à plus tard une publication intégrale.

Pendant toute cette saison, j'ai eu comme collaborateur M. Dows Dunham, archéologue entraîné depuis longtemps, sur les chantiers de M. Reisner, au métier de fouilleur. M. Dunham m'a rendu de très grands services; c'est à lui en particulier qu'est dû le relevé des plans de tous les monuments découverts. Nous avons discuté en commun toutes les questions relatives aux fouilles, et ce sont les résultats de cette collaboration que je me suis chargé, d'accord avec lui, de présenter ici.

L'AVENUE DE LA PYRAMIDE DE SENOUSRIT III.

Les fouilles entreprises à Dahchour il y a trente ans par J. de Morgan, dans les tombes royales de la XIIe dynastie, marquent une date dans l'histoire des recherches archéologiques en Égypte, non pas tant par la nature et la valeur incomparable des objets découverts, que par une méthode nouvelle de travail : l'exploration scientifique et raisonnée des monuments funéraires, non seulement des parties intérieures, mais de tout le périmètre, dont l'importance s'est révélée au moins égale à celle des caveaux.

Pour la pyramide de Senousrit III, les fouilles en question avaient permis l'établissement d'un plan[1], première révélation de ce que devait être l'ensemble d'un tombeau royal avec toutes ses dépendances, mais le système de sondages et l'impossibilité de déblayer complètement le terrain laissaient encore bien des incertitudes et des lacunes dont on ne pouvait se rendre compte, car on n'avait à ce moment aucun point de comparaison. Nous savons maintenant, grâce à l'exploration récente d'un certain nombre de monuments du même ordre, l'importance qu'avaient dans ces ensembles la chapelle funéraire, la grande avenue et le portique auquel celle-ci aboutissait, points qui sont à peine indiqués sur le plan de Morgan, et qu'il était nécessaire de reconnaître et d'étudier à fond.

---

[1] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I (*mars-juin 1894*), plan hors texte, intercalé entre les pages 48 et 49.

Cet hiver-ci[1], les recherches furent poussées du côté de l'avenue, dont seule l'amorce est indiquée sur l'ancien plan[2], mais dont le tracé — oblique par rapport au mur d'enceinte, afin de tirer parti d'un mouvement de terrain favorable à la descente — est encore parfaitement visible sur le sol. Au bas de la pente, une légère surélévation semblait indiquer l'emplacement du portique, ou temple inférieur; mais les premiers coups de pioche montrèrent qu'il n'y avait pas autre chose à cet endroit que les traces de l'avenue proprement dite franchissant une forte dépression du terrain. Cette disposition naturelle nécessitait, si l'on voulait maintenir l'uniformité de la pente de l'avenue, l'établissement d'un talus qui, pour s'accorder avec le luxe de tout l'ensemble du monument royal, est traité non comme un simple remblai, mais comme un élément architectural, un véritable soubassement ou stylobate, d'un profil très original, inconnu ailleurs.

La grosse masse du talus est formée de briques crues de même type et de mêmes dimensions que celles de la pyramide[3], mais sans paille mélangée à l'argile. Ces briques sont posées à plat, par lits horizontaux, sans aucun mortier, les interstices[4] simplement remplis avec du sable. La pente générale de l'avenue étant de 10 o/o, cette bâtisse de briques présentait une succession de très larges gradins sur lesquels on avait étendu une couche de sable afin d'égaliser la surface et d'y disposer le ou les lits continus d'assises obliques[5] sur lesquels reposait l'avenue proprement dite.

Ce massif, d'une structure très homogène, est soutenu dans toute sa longueur par deux parements en gros blocs de calcaire blanc, appareillés avec grand soin et précision et assemblés au moyen de queues d'aronde. La face extérieure de ces revêtements présente un fruit assez accentué, augmenté encore par une série de ressauts, sortes de marches inclinées

---

[1] Du 9 décembre 1924 au 24 mars 1925.

[2] Le plan porte en outre l'indication «avenue dallée», mais le texte n'en parle pas.

[3] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 49.

[4] Ces interstices sont très variables, en général larges de 0 m. 01.

[5] Nous n'avons aucun moyen d'évaluer le nombre de ces lits obliques, qui ne devaient pas former une couche bien épaisse. Pour les lits horizontaux, nous en avons compté jusqu'à 18.

suivant la pente générale de l'allée et se succédant en hauteur à une coudée d'intervalle[1]. Ce profil est exactement celui du gros œuvre des mas-

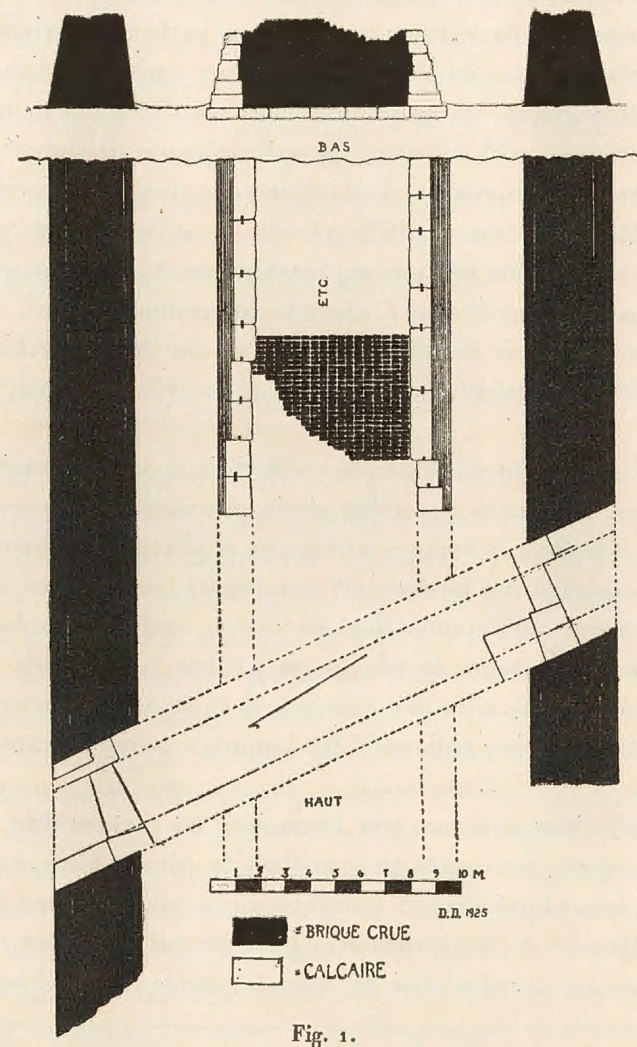


Fig. 1.
Plan et coupe d'une section de l'avenue conduisant à la pyramide de Senousrit III.

tabas de l'Ancien Empire dégagé de ses parements, mais régularisé en vue d'une construction apparente dont le fruit doit être très prononcé. Il

[1] La hauteur de ces gradins est de o m. 10, soit une main. La pente est de 10 o/o.

n'existe pas, à ma connaissance, d'autre exemple de ce type de soubassement.

La face extérieure de ces revêtements de pierre est soigneusement aplanie; toutes les irrégularités des blocs, en particulier les éclats aux angles et aux arêtes, ont été retravaillées et raccommodées au moyen de pièces de raccord, jointoyées avec une exactitude parfaite. Aucun bas-relief n'ornait ces longs étages de surfaces planes, où seules des lignes verticales de points noirs, distantes l'une de l'autre de 10 centimètres environ, se détachent sur le blanc de la pierre, dispositif nouveau et curieux, pour lequel nous ne pouvons même pas suggérer d'explication.

Dans la partie actuellement dégagée, il ne reste absolument rien en place de l'avenue proprement dite. Nous ne savons même pas quel peut être le nombre des lits de briques inclinés qui se plaçaient entre le dallage et les lits horizontaux en escalier, constituant le soubassement. Nous ne pouvons pas non plus évaluer sa hauteur, mais nous avons suffisamment d'indices pour nous rendre compte que l'allée était couverte, que son plafond était orné d'étoiles, que ses parois internes étaient décorées de reliefs d'un très beau style et d'une excellente facture, dont malheureusement quelques blocs seuls sont parvenus jusqu'à nous : fragments d'une troupe d'archers présentant certaines particularités de costume et d'armement, et fragments de vaisseaux, dont l'un navigue en même temps à la voile et à la rame, ce qui paraît indiquer un navire de mer[1].

Quant à la face extérieure des murs de l'avenue, nous pouvons supposer qu'elle formait la continuation immédiate du parement de soubassement, avec le même fruit, mais sans les retraits des gradins. Le haut se terminait probablement par une corniche à gorge[2], au-dessus de laquelle un garde-fou bas, à surface cintrée, bordait la terrasse.

[1] Bien que l'activité de Senousrit III ait été surtout tournée du côté de la Nubie, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il ait cherché aussi à s'étendre, pacifiquement ou militairement, vers le nord. Nous en avons un indice dans la stèle de Sebek-khou (Breasted, *Ancient Records*, I, § 681).

[2] Nous n'avons de cette corniche que de très rares fragments. Le profil général de l'avenue devait être à peu près le même que celui qui a été proposé pour les allées d'Abousir (Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. 6 et 7).

Parallèlement au soubassement, à très peu de distance, courent deux gros murs de briques qui isolent l'avenue proprement dite du terrain environnant. Le fruit de ces deux murs étant assez prononcé, ils ne pouvaient avoir une grande hauteur et ne masquaient certainement pas les corniches de l'allée couverte. On peut les supposer se terminant en dos d'âne comme la plupart des murs de ce genre.

En un certain point de la fouille, le massif de briques, avec ses parements de pierre, est démoli jusqu'au sol, obliquement par rapport à l'axe de l'avenue, dont le soubassement se relève, presque à pic, quelques mètres plus loin. Le sol présente à cet endroit des traces de dallage, mais la démolition est trop irrégulière pour que cette brusque lacune puisse s'expliquer. Il n'en est heureusement pas de même des deux murs de briques où la coupure est parfaitement nette : le mur est interrompu dans sa construction même, suivant un plan oblique par rapport à l'axe; en bas, la construction est en lits horizontaux, mais au-dessus, à 2 m. 50 du sol environ, commençait une voûte dont nous n'avons plus que l'amorce, un groupe d'éléments suffisant pour montrer qu'il s'agit d'une voûte en plein cintre, de 4 m. 50 de diamètre et épaisse de sept rouleaux, donc une des plus grandes et des plus fortes voûtes de briques crues connues, qui présente en outre la particularité d'être construite sur un plan oblique.

Il y avait donc, dans chacun des deux murs de briques, une véritable porte monumentale; celle-ci était garnie à l'intérieur d'épais blocs de pierre taillés suivant la disposition de l'axe de la porte et constituant les montants d'une autre porte plus petite, sans doute munie d'un linteau de pierre et inscrite dans la grande porte de briques. La voûte de cette dernière n'est donc plus guère qu'une voûte de décharge destinée à soulager le linteau de pierre, et non une arche libre. Un double dallage supporte cet ensemble, dont les dimensions intérieures ne devaient pas dépasser 2 m. 50 de large sur 2 m. 25 de haut.

Ces deux baies sont placées exactement dans le prolongement l'une de l'autre; entre elles se trouve la partie démolie du soubassement qui devait être garni également de parois en gros blocs supportant les épaisses dalles sur lesquelles passait l'avenue royale. Il s'agit évidemment d'un passage sous l'avenue, passage ménagé sans doute pour une route publique;

ce qui confirme cette hypothèse, c'est que nous retrouvons presque exactement la même disposition à quelques kilomètres plus au sud, au bas de l'avenue d'Amenemhat III[1]. Ici le pont, qui était encore intact au moment de la découverte, et dont les dimensions sont précisément celles que nous pouvons attribuer au pont de Senousrit, était perpendiculaire à l'axe de l'avenue, étant donné la direction de celle-ci, et l'on avait expliqué sa présence en supposant l'existence d'un fossé qui n'aurait aucune raison d'être au bas de la pente des sables.

Ces deux percées pratiquées dans les soubassements des deux avenues dans des conditions identiques, toutes deux à l'extrême limite du désert, s'expliquent par l'hypothèse d'une voie publique passant le long des terres cultivables, créée pour les besoins de l'agriculture et pour desservir les villages, sans doute plus nombreux alors qu'aujourd'hui dans cette région. Cette route était certainement antérieure aux avenues, puisqu'il entre dans le plan primitif de celles-ci un dispositif tout spécial, unique en son genre, destiné à permettre à l'allée royale de franchir la route sans que ni l'une ni l'autre aient à subir d'inconvénients du fait de ce croisement. Sans ce système de passage sous voie, la route publique aurait été coupée par les avenues, au grand détriment de la population locale, ou repoussée plus bas, au-dessous des portiques de ces avenues, dans les cultures.

Il y a tout lieu de présumer qu'un pont semblable se trouve au bas de l'avenue d'Amenemhat II, située entre les deux autres.

LE MASTABAT EL FARAOUN.

Le Mastabat el Faraoun contraste par son originalité avec tous les autres monuments de la nécropole memphite, et réunit en une sorte de synthèse les éléments principaux des tombes royales et des tombes particulières, empruntant aux unes les formes générales, aux autres les dimensions, la disposition intérieure et les dépendances; aussi le nom qui lui a

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 99-100. Ici les parois du pont sont constituées par de gros moellons posés horizontalement, non par des montants verticaux formés chacun par un seul bloc.

été donné autrefois par les gens du pays est-il assez caractéristique pour mériter d'être conservé. Ce grandiose édifice diffère également des autres par son état de conservation, car alors que les pyramides voisines ne sont plus que des monticules informes au milieu d'un terrain bouleversé, le bloc du gros œuvre du Mastabat el Faraoun se dresse encore presque intact et ses abords n'ont pour ainsi dire jamais été touchés par la pioche des fouilleurs.

Les seuls travaux sérieux entrepris jusqu'à ce jour dans ce monument sont ceux de Mariette, qui en 1858 ouvrit les souterrains et constata que les appartements funéraires sont semblables, comme disposition et comme construction, à ceux de certaines pyramides, ce qui confirma l'hypothèse d'une sépulture royale[1].

Au cours de ces travaux, Mariette avait découvert un graffito sur lequel il avait cru lire le nom d'Ounas, mais nous ne pouvons pas contrôler la chose, le renseignement nous étant parvenu de seconde main et si peu précis que nous ne savons même pas si l'inscription se trouvait sur un bloc à l'intérieur ou à l'extérieur du monument[2]. Cette lecture très douteuse avait suffi pour qu'on attribuât d'abord le mastaba à Ounas, jusqu'au jour où la pyramide de ce roi fut découverte, puis à son successeur immédiat, Ati[3], conclusions qui ne s'accordent du reste en aucune façon avec le caractère architectural du monument.

Les fouilles entreprises par le Service des Antiquités en décembre 1924 allaient donc attaquer un terrain presque vierge et se présentaient ainsi dans d'excellentes conditions. La tâche, trop considérable pour pouvoir être achevée en une seule saison, consista cette année-ci à dégager jusqu'aux fondations les faces est et sud du Mastaba, à déblayer la chapelle funéraire, sa cour et les abords immédiats, et enfin à reconnaître le parcours de l'avenue qui descend dans la vallée. Si ces travaux n'ont pas mis au

(1) Mariette, *Voyage dans la Haute-Égypte*, I, p. 33-34. Le plan a été publié, sans aucun texte, dans Mariette, *Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 361-365.

(2) De Rougé, *Mémoire sur les monuments des six premières dynasties*, p. 103; Vassalli, *I monumenti istorici egizi*, p. 15; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, I, p. 222.

(3) Maspero, *Histoire anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 416 (fin de la note de la page précédente).

jour des monuments sensationnels, ils ont permis de faire une série de constatations d'un grand intérêt au point de vue archéologique.

Lorsque la construction de l'édifice fut décidée, comme la roche est très mauvaise dans cette région, on dut commencer par creuser une immense cuvette pour arriver à une couche un peu plus résistante. Le fond de l'excavation fut alors tapissé de blocs énormes en pierre du pays qui atteignent jusqu'à 2 mètres d'épaisseur et forment ainsi un radier continu, une fondation assez compacte et solide pour supporter un massif considérable de maçonnerie.

Le gros œuvre du mastaba, pour lequel on employa également le calcaire coquillier jaune de la région, s'élève en assises régulières sur cette

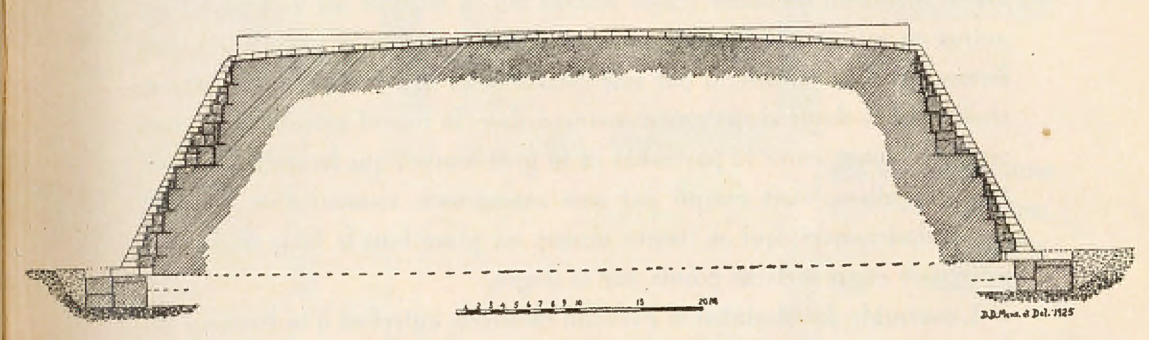


Fig. 2.
Coupe transversale du Mastabat el Faraoun avec reconstitution du parement.

plate-forme; les blocs sont taillés de manière à occuper autant que possible toute la hauteur de l'assise, mais leur forme est loin d'être d'une régularité parfaite, et les intervalles sont remplis, au moins sur les surfaces apparentes, par des moellons de raccord ou simplement au moyen de mortier au plâtre.

Ces assises sont légèrement en retrait l'une sur l'autre, de façon à donner aux parois extérieures le fruit habituel des mastabas, avec cette différence qu'à mi-hauteur à peu près, un retrait beaucoup plus accentué divise nettement le monument en deux étages.

La plate-forme du Mastabat el Faraoun, bien que très éprouvée par l'action des vents et du sable, montre encore des traces très nettes de sa disposition primitive. Au lieu d'être plane, elle était cintrée dans le sens

de la largeur et se terminait, au nord et au sud, par un massif rectangulaire légèrement surélevé. C'est la reproduction, en très grand, du modèle des couvercles de sarcophages de l'Ancien et du Moyen Empire[(1)], qui n'est lui-même que la copie des maisons primitives avec voûte en briques s'appuyant sur les deux murs terminaux.

Au pied de ce rectangle de maçonnerie, une rangée d'épaisses dalles de calcaire blanc servait de base au parement qui n'est plus en place nulle part, mais dont de nombreux blocs épars dans les décombres nous ont permis de mesurer la pente approximative, qui doit être de 65° environ[(2)].

Ce revêtement, dont l'assise inférieure seule était en granit rose, comme le montrent certaines traces restées sur le mortier du dallage, et les autres en calcaire de Tourah, montait d'une seule venue jusqu'à la plateforme, où il se raccordait par une courbe avec la terrasse cintrée, et cachait ainsi le degré si nettement marqué dans le massif actuellement conservé. L'espace entre le parement et le gros œuvre, qui formait des vides très irréguliers, était rempli par une maçonnerie sommaire de blocs de toutes dimensions, qui se trouve encore en place tout le long de l'assise inférieure et en certains points sur le degré.

L'ensemble du Mastabat el Faraoun mesurait autrefois à la base 99 m. 60 sur 74 m. 40; sa hauteur totale aux extrémités atteignait à peu près 19 mètres au-dessus du dallage. Ces proportions sont très différentes de celles qu'on retrouve constamment dans les sarcophages à couvercle bombé, de même que les parois de ces derniers sont toujours verticales et non inclinées, comme dans le Mastaba. Ces différences sont dues aux nécessités de la construction en pierre et de l'adaptation à des dimensions colossales d'un objet de petite taille, et le type du tombeau-sarcophage, unique en son genre, a été interprété ici avec beaucoup de liberté et d'habileté par les architectes égyptiens de l'époque.

---

(1) Cette disposition avait déjà été reconnue par Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, p. 200.

(2) Sur un cinquantaine de blocs, les mensurations varient entre 61° et 68°, sans doute par le fait que les blocs du parement n'étaient pas placés de façon rigoureusement horizontale, de sorte que nous ne pouvons songer à établir l'angle de façon précise.

La chapelle funéraire occupe le milieu de la face est, contre laquelle elle s'appuie, faisant pour ainsi dire corps avec elle. Elle a été dévastée de telle manière qu'en deux points seulement on voit encore en place quel-

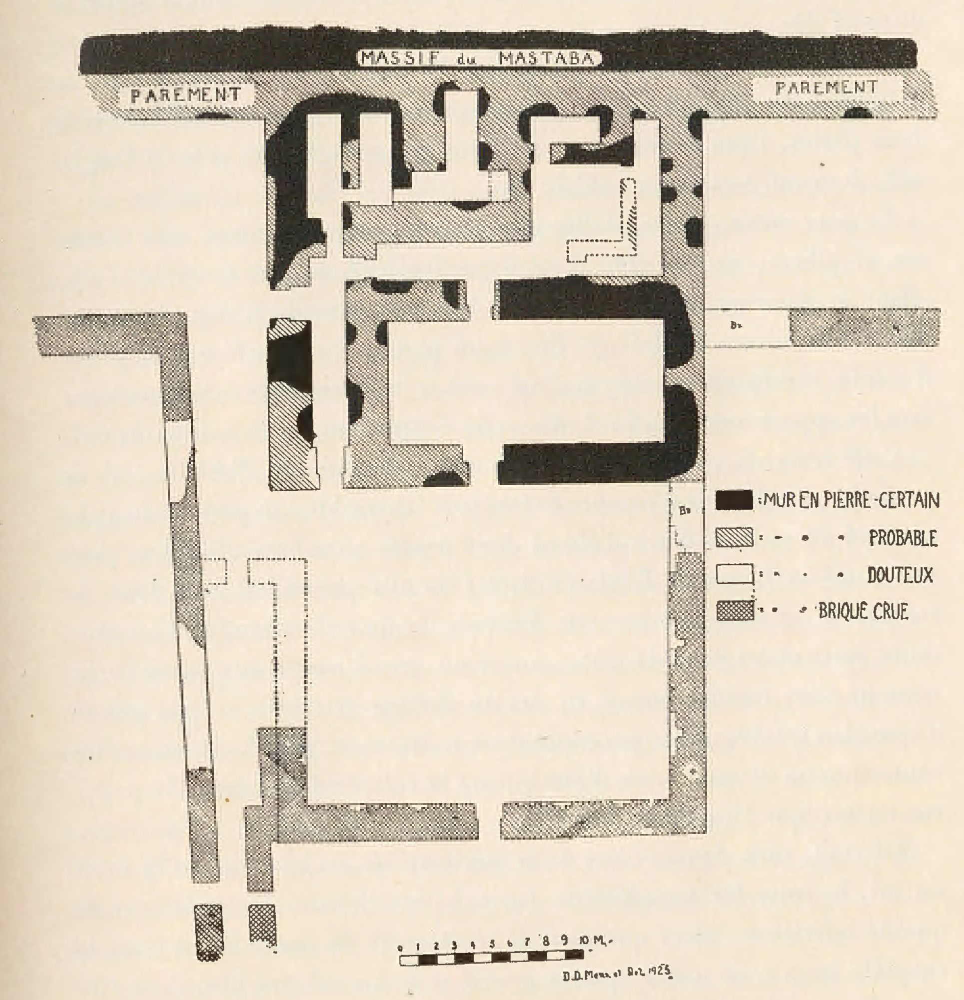


Fig. 3. — Plan de la chapelle funéraire du Mastabat el Faraoun.

ques pierres de ses murs de granit rose avec fourrage en calcaire. Partout ailleurs il ne reste guère que les dallages, souvent même défoncés, et sur lesquels on a grand'peine à retrouver l'emplacement des murs et à se rendre compte de la disposition de cette chapelle, très différente de

celles des autres pyramides. Un examen approfondi des moindres vestiges nous a permis néanmoins de reconstituer un plan qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la réalité. Nous devons à M. Dunham un relevé minutieux de tous les éléments du plan et une reconstitution provisoire dont la figure 3 donne l'idée.

Le bâtiment, qui mesure 23 m. 50 de long sur 20 de profondeur, se présentait du côté est avec une façade nue dans laquelle étaient percées deux portes, l'une au centre, ouvrant sur une cour, l'autre près de l'angle sud, donnant accès à un couloir.

La cour rectangulaire, dallée de calcaire, aux parois nues, sans colonnes ni piliers, ne présente d'autre particularité qu'une conduite d'eau allant se déverser au delà du mur, dans une cuve de pierre placée au-dessous du niveau du dallage. Une autre porte, située en face de la porte d'entrée, établissait au moyen d'un couloir transversal la communication avec les appartements du fond, desservis directement par le couloir du sud.

Cette série de pièces, placées tout contre la face du Mastaba, est la partie la plus difficile à reconnaître de tout l'ensemble : en partant du sud, au fond du couloir, il y a d'abord deux petites chambres allongées, puis une autre en forme de T, placée dans l'axe et représentant sans doute le sanctuaire, et enfin une courette flanquée de deux chambrettes. Une conduite amenait les eaux de cette cour à un grand bassin aux parois inclinées en terre battue, creusé au ras du dallage extérieur et qui, par sa disposition très régulière par rapport au monument, peut fort bien en être contemporain et avoir servi d'étang pour la culture d'un fourré de papyrus ou quelque chose d'analogue[1].

Tel était, sans doute, l'état de la construction au moment de la mort du roi, le reste fut complété de façon hâtive et avec des matériaux de qualité inférieure : alors que pour le revêtement du mausolée et pour la chapelle on n'avait utilisé que le granit et le fin calcaire blanc, on termina l'ensemble par des constructions en briques crues revêtues d'un enduit grossier, de couleur jaunâtre[2].

[1] Il y aurait alors analogie lointaine avec les étangs retrouvés dernièrement devant le temple de Mentouhotep à Deir-el-Bahari.

[2] Ce genre d'enduit à base d'argile et de sable est caractéristique de l'époque et permet de distinguer les murs contemporains du mastaba et ceux d'époques postérieures.

La grande cour se place immédiatement devant la chapelle, du côté est, et ses dimensions correspondent presque exactement à celles de l'ensemble du bâtiment de granit contre lequel elle venait s'appliquer. Cette cour était entièrement découverte, sans colonnes ni portiques, et fermée par trois grands murs ornés, à l'intérieur seulement, du décor des façades royales; il faut remarquer à ce sujet que seul le mur nord porte le système complet des niches et des retraits à double profondeur, tandis que les parois est et sud n'ont qu'un décor très simplifié.

Au milieu de la face est, une porte s'ouvre sur l'extérieur, mais il semble bien que ce ne soit pas là la véritable entrée de la cour, et que celle-ci se trouvait au sud, donnant sur un petit vestibule placé au bout de l'avenue qui descend dans la vallée, dans une position tout à fait excentrique par rapport au temple funéraire.

Le raccordement entre la cour de briques et la chapelle proprement dite n'est pas clair et a dû subir des remaniements à des époques indéterminées[1]. Primitivement les murs de briques de la cour étaient le prolongement direct des murs de granit de la chapelle et devaient les toucher, mais plus tard on les coupa à une certaine distance et on les dirigea l'un vers le nord, l'autre vers le sud, de manière à rejoindre par deux angles droits le mur d'enceinte intérieur : ainsi les constructions de pierre étaient enveloppées par une zone entièrement libre dont la cour, largement ouverte sur ce préau, formait désormais le centre, alors qu'auparavant elle se rattachait à la chapelle, dont elle constituait une des parties.

Cette disposition du premier mur d'enceinte épousant le contour non seulement du monument funéraire, mais également de la chapelle, est tout à fait nouvelle. Dans la zone sud, ce mur, après avoir tourné à l'est, délimite le vestibule de la cour, puis, sans subir de modification apparente, devient l'un des murs de l'avenue.

De même que la cour, cette allée contraste par sa simplicité avec le luxe de matériaux employé pour le monument lui-même : elle consiste en

[1] Certaines modifications au plan datent d'une époque très rapprochée de celle de la construction même du monument, d'autres sont sans doute du Moyen Empire.

un couloir étroit, un long boyau courant entre deux forts murs de briques, que nous avons pu suivre, à peu près sans interruption, sur tout

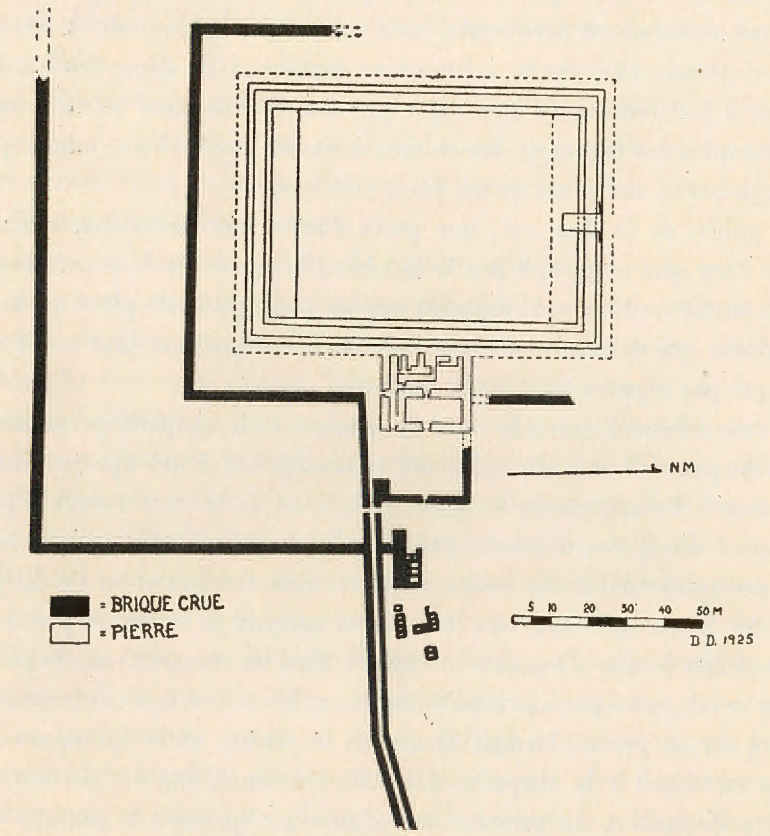


Fig. 4. — Plan d'ensemble de la partie dégagée du Mastabat el Faraoun.

son parcours jusqu'à la limite des jardins, à près de 800 mètres du Mastaba. Les murs de briques, distants de 1 m. 90, supportaient une voûte du type ordinaire dont nous avons retrouvé deux arceaux encore en place; sur toute la longueur de l'allée, aucune ouverture ne permettait de communiquer avec l'extérieur[1]. Le portique inférieur se trouve sans doute

[1] Sauf les portes ménagées pour les besoins de la construction et murées au moment de l'établissement de la voûte, mais dont on distingue encore la trace. L'éclairage se faisait sans doute par des trous percés dans la voûte.

à peu de distance du point où nous avons dû nous arrêter cette année.

En ce qui concerne l'identification du roi constructeur du Mastaba, la première indication nous fut fournie par un monument de date plus récente, un relief ayant fait partie d'une tombe du Moyen Empire : sur ce tableau, les personnages qui font l'offrande en faveur de leur parent, le boucher Ptahhotep, sont des prêtres funéraires de Shepseskaf, et un texte s'adresse tout spécialement au collège de prêtres de Shepseskaf priant tous ses membres de réciter la formule rituelle en faveur du défunt.

Cette trouvaille nous mettait en présence de toute une organisation cultuelle consacrée à un roi dont le tombeau devait être en ruines depuis longtemps[1], ce qui soulève une série de problèmes qui seront étudiés ailleurs. Il y avait tout lieu de croire qu'il ne fallait pas chercher la localisation de ce culte bien loin de l'endroit de la découverte, puisque le transport de pierres comme celle-ci, sans valeur constructive, ne se justifierait pas dans une région comme celle de la nécropole memphite qui regorge de matériaux de ce genre.

Peu de jours après cette découverte, nous devions avoir la confirmation des hypothèses qu'elle suggérait, par la trouvaille d'une série assez considérable de fragments provenant d'une statue royale en schiste noir peint, d'un style et d'un travail excellents, mais réduite en miettes, sans aucun doute intentionnellement. Trois de ces fragments portaient quelques signes d'une inscription qui devait se trouver gravée sur le côté du siège cubique très simple servant de trône au roi, et sur l'un d'eux on distinguait nettement le bas d'un cartouche avec un 𓆑 surmonté d'un signe brisé où l'on peut reconnaître la partie inférieure d'un 𓂓[2].

Dès lors, l'attribution ne pouvait plus guère soulever d'objections, surtout du moment où elle coïncidait d'une façon parfaite avec toutes les données architecturales et archéologiques fournies par le Mastaba lui-même et ses abords. C'est en effet bien à la IVe dynastie qu'appartient le type de construction du tombeau, son gros œuvre en blocs de calcaire du

[1] Il semble que la destruction et l'exploitation de l'édifice date de la fin de l'Ancien Empire. Le culte officiel fut sans doute déjà interrompu avant cette date.

[2] Le nombre des rois de l'Ancien Empire dont le nom se termine par un 𓆑 est si restreint qu'il n'y a au sujet de cette lecture aucun doute possible.

pays, avec appareillage sommaire, son revêtement en beau calcaire blanc avec soubassement en granit, la chapelle aux murs nus, sans aucune décoration; c'est également à cette période qu'il faut attribuer les vases d'offrandes minuscules trouvés par milliers près de la cour, ainsi que la poterie rouge très fine dont nous avons de nombreux fragments.

Nous pouvons donc, grâce à toutes ces preuves, reconnaître dans le Mastabat el Faraoun la pyramide *Qebeh* ▲ mentionnée dans la pierre de Palerme comme étant le tombeau de Shepseskaf, le dernier roi de la IVe dynastie, souverain sur lequel nous ne possédons presque aucun renseignement.

Un collège de prêtres bien constitué et assez nombreux, comme celui dont parle le relief de Ptahhotep, doit avoir laissé des traces dans la région; aussi fallait-il s'attendre à trouver, dans les environs immédiats du Mastabat el Faraoun, une série de tombeaux du Moyen Empire, et effectivement il s'en trouve une certaine quantité, en général réunis par groupes, surtout à proximité du temple funéraire, à l'est de la cour.

Ces sépultures sont très simples et très modestes, serrées les unes contre les autres avec murs mitoyens, composées chacune d'une petite chambre voûtée à laquelle un puits donne accès, le tout entièrement en briques crues. Ces constructions se trouvent très peu au-dessous du niveau du sol, et les superstructures ont disparu, si jamais elles ont existé. Au point de vue architecture, c'est le type des tombes de briques du Moyen Empire à Dahchour et à Licht, avec voûte à lits inclinés appuyée au mur du fond, et porte à voussoirs ouvrant sur le puits voisin. Certaines tombes inachevées, sans puits et n'ayant jamais pu être utilisées, présentent la particularité de posséder encore en place le cintre sur lequel fut construite la voûte de la porte, et qui n'est autre chose qu'une petite construction en briques à laquelle on a donné la forme exacte du vide à obtenir[1].

Tous ces tombeaux étaient entièrement spoliés, ne contenant plus que des fragments de poterie grossière peu caractéristique; dans l'un d'eux

[1] Ces cintres ne se distinguent du blocage habituel des portes, après l'ensevelissement, que par une couche de briques posées à plat pour régulariser la forme générale et donner le profil exact de la voûte.

cependant[1] l'on put recueillir, dans les déblais, un petit morceau d'un des sarcophages carrés typiques du Moyen Empire et une charmante petite statuette d'homme, comme il s'en trouve parfois dans les sépultures de cette époque, et qui sont également très caractéristiques. Ces objets étaient suffisants pour dater toute la série de ces petits monuments funéraires en briques et les ranger sans hésitation dans le Moyen Empire.

Les autres périodes de l'histoire sont mal représentées dans le périmètre du Mastabat el Faraoun : pour la fin de l'Ancien Empire, deux stèles grossières en mauvais état et quelques petits objets provenant d'une sépulture spoliée; pour le Nouvel Empire, à peu près rien et pour les époques postérieures, de nombreux squelettes déposés sans soin presque à fleur de sol avec quelques ornements sans valeur ni intérêt au point de vue de la date[2].

Quant aux tombeaux qui appartiennent à l'époque du Mastabat el Faraoun, ceux des parents et des courtisans de Shepseskaf, nous ne les connaissons pas, mais il y a tout lieu de supposer qu'ils sont cachés sous un certain nombre de grosses buttes recouvrant un espace de terrain assez considérable, au nord-est du monument royal. Ce sera l'objet d'une prochaine saison de fouilles, en même temps que le déblaiement des faces nord et ouest du Mastaba, l'exploration de l'intérieur et la recherche du temple dans la vallée.

LA PYRAMIDE RHOMBOÏDALE.

Lorsqu'en 1837 Perring explora les tombeaux royaux de la nécropole memphite, il ouvrit la pyramide rhomboïdale[3] et l'étudia assez sérieusement pour en donner une description et des relevés très précis[4]. Depuis lors le couloir se combla de nouveau peu à peu, et si quelques visiteurs

[1] Ce tombeau se trouve situé plus loin vers le nord, près du groupe des mastabas, non encore fouillés, des grands personnages de la cour.

[2] Je ne vois guère à signaler parmi ces objets qu'un carquois en bois et un petit vase d'une forme et d'un décor très particuliers.

[3] Plusieurs voyageurs y étaient pénétrés avant lui (Vyse, *Operations carried on at the pyramids of Gizeh*, III, p. 67).

[4] *Ibid.*, III, p. 65-70, et 4 planches.

laissèrent dans les chambres des traces de leur passage en 1842[1], il est certain que l'année suivante, Lepsius n'y pénétra pas[2].

Depuis ce temps, aucun travail n'a été entrepris dans ce monument, qui est peut-être le plus remarquable et le plus intéressant de la région, tant par ses dimensions et par son bon état de conservation que par l'originalité de son plan : le choix des matériaux et la perfection des assemblages, les faces à double pente avec le revêtement encore en grande partie en place, les deux appartements à des niveaux différents et avec couloirs indépendants dont l'un aboutit sur la face ouest, la disposition et le genre de couverture des chambres funéraires, toutes ces particularités paraissent indiquer que l'édifice appartient à une époque très ancienne, probablement à placer entre Djeser et Snefrou[3], époque dont nous ne possédons jusqu'ici aucun monument important.

Pendant la dernière partie de la saison, nous avons commencé l'exploration de ce monument par un travail d'approche destiné surtout à préparer le terrain pour la prochaine saison de fouilles. Il s'agissait d'ouvrir le couloir et de dégager suffisamment le vestibule et la grande salle de manière à pouvoir établir des échafaudages permettant de pénétrer dans les appartements supérieurs signalés par Perring. Cette reconnaissance a rendu accessible la salle funéraire qui, par ses proportions et ses dimensions, est peut-être la chose la plus impressionnante de toute la contrée; elle nous a permis également de faire un certain nombre d'observations et de nous rendre compte des nouveaux problèmes qui se posent.

Le couloir étroit et bas qui part de la face nord, arrivé près du centre de la pyramide à une profondeur de 25 mètres environ, devient horizontal, puis sans changer de largeur, s'élève subitement à une grande hauteur, formant un petit vestibule couvert en encorbellement, qui est rempli aux deux tiers au moins de sa hauteur par un massif de maçonnerie en pierres sèches.

Ce vestibule débouche dans une chambre dont le plafond s'élève bien

(1) Noms et date inscrits sur les murs.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, p. 208, ne dit pas un mot de l'intérieur de la pyramide.

(3) La disposition intérieure de la pyramide voisine, attribuée à Snefrou, est celle qui se rapproche le plus du plan de la pyramide rhomboïdale.

plus haut encore, jusqu'au niveau du sol primitif, actuellement à plus de 18 mètres au-dessus de la couche de matériaux qui en forme le fond. Les parois sont entièrement nues, construites en blocs très réguliers de calcaire blanc dont les premières assises sont verticales, tandis que les suivantes vont en se rapprochant peu à peu de manière à former une toiture en encorbellement sur les quatre faces. C'est l'exemple le plus parfait de ce genre de couverture employé pour les grands monuments funéraires jusqu'à la IVe dynastie. La disposition toute en hauteur, la beauté des matériaux et la perfection de leur assemblage donnent à cette pièce un caractère de simplicité grandiose qu'on ne retrouve au même degré dans aucun autre monument de la région.

Tout au haut de la toiture, dans un des derniers degrés de l'encorbellement, une porte est percée qui donne accès par un long couloir[1] à l'autre appartement, celui dont le couloir remonte vers la face ouest de la pyramide et que nous n'avons pu explorer cette année.

Quant au sol de la chambre, Perring avait cru y reconnaître un remplissage en maçonnerie sèche comme celui du vestibule, ce qui n'est pas le cas en réalité : à très peu de profondeur au-dessous de ce qui était la surface visible au moment de l'ouverture de la pyramide, la roche même se trouvait en place, les parois de la salle reposant sur ce sol, qui est ainsi à plus de 6 mètres au-dessus du niveau du couloir et du vestibule. Cette disposition anormale, sur laquelle nous ne pouvons pour le moment faire que des hypothèses, a cependant un pendant dans la pyramide de Meïdoum[2].

Nous ne pouvons pas nous rendre compte jusqu'à quel point des souterrains les voleurs de l'antiquité ont pu pénétrer, car ils n'ont laissé dans les parties actuellement accessibles du monument aucune trace de leur passage. Dans les déblais qui ont été enlevés du couloir, du vestibule et de la salle, nous n'avons pas recueilli le moindre fragment d'objet provenant de l'intérieur du tombeau, comme c'est généralement le cas

(1) Ce couloir est actuellement le seul accès possible à ces chambres, dont le couloir est encore complètement bloqué, et la pierre qui en dissimule l'entrée, encore à sa place primitive dans le revêtement bien conservé sur cette face et pour ainsi dire inaccessible.

(2) Petrie, *Medum*, pl. II.

dans les sépultures pillées, mais il est prudent de ne pas tirer de cette observation des conclusions prématurées.

Il n'existe autour de la pyramide aucune butte importante de décombres, mais de légères surélévations du terrain qui peuvent tout au plus recouvrir les arasements d'édifices détruits, et dont la plus apparente indique clairement le tracé de l'enceinte de la pyramide. Un sondage pratiqué sur cette ligne nous a permis de reconnaître un point important de la face nord de cette enceinte, celui où la grande avenue se détache de la muraille pour descendre obliquement vers la vallée.

Les constructions mises au jour par cette petite fouille sont du même travail que la pyramide elle-même, extrêmement soigné, avec des maté-

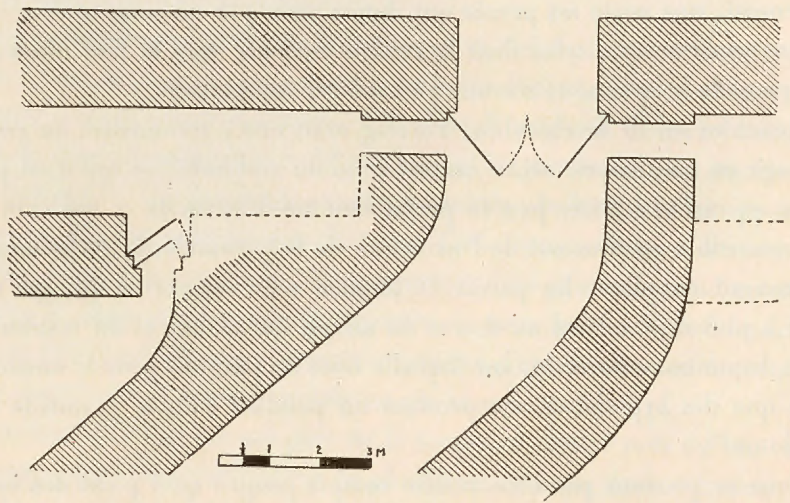


Fig. 5. — Croquis du point de jonction de la grande avenue avec le mur d'enceinte de la pyramide rhomboïdale.

riaux de très belle qualité, le calcaire blanc de Tourah. Par places, ces murs sont encore debout sur une hauteur de près d'un mètre, de sorte que, malgré des lacunes, le plan se dessine assez clairement, montrant une disposition tout à fait nouvelle.

Le mur d'enceinte est double, ou plutôt il existe en réalité deux enceintes qui, au lieu de délimiter, comme dans les autres tombes royales, une sorte de parvis très vaste, sont si rapprochées l'une de l'autre qu'il n'y a

place entre elles que pour un couloir à ciel ouvert[1] de la largeur de 2 mètres.

L'avenue qui monte de la vallée est identique comme construction à cette double enceinte, et se compose également de deux murs courant le long d'un couloir qui semble aussi avoir été à ciel ouvert. Arrivée à proximité de la face nord de la muraille, l'avenue qui forme avec celle-ci un angle très aigu, change de direction et s'incurve en quart de cercle de manière à l'aborder normalement. C'est le second exemple que nous possédons de murs bâtis sur plan circulaire, l'autre ayant été découvert par M. Firth au cours de cette même saison de fouilles dans les dépendances de la pyramide à degrés, ce qui nous reporte également à une époque antérieure à la IVe dynastie.

Avec cette courbe, l'avenue traverse la première enceinte et s'arrête devant la deuxième, où s'ouvre une large porte à deux vantaux. Deux passages étroits réservés au bout des murs de l'avenue permettaient la communication entre les deux parties du couloir d'enceinte, au moins tant que la grande porte restait fermée[2].

Dans l'angle aigu formé par la jonction des deux murailles, celle de l'enceinte était percée d'une petite porte qui se trouvait, par cette situation, invisible du dehors, même à une très petite distance. Un double retrait dans l'embrasure et la trace bien nette du fonctionnement des battants, nous montrent que cette baie était munie de deux portes placées l'une derrière l'autre; c'était là un surcroît de précaution pour assurer une fermeture très sûre[3], que nous ne retrouvons nulle part ailleurs.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les résultats de cette nouvelle campagne dans la nécropole de Dahchour.

G. Jéquier.

(1) A juger d'après le fruit des murs, qui est le même sur les deux faces.

(2) Cette porte étant placée en avant du mur et non dans son épaisseur, lorsqu'on l'ouvrait, les deux vantaux venaient s'appliquer sur les deux passages latéraux et les masquaient entièrement.

(3) La porte intérieure étant fermée, il était impossible d'ouvrir l'autre, de l'extérieur.

QUELQUES

STÈLES TROUVÉES PAR M. É. BARAIZE À DEIR EL MÉDINEH

PAR

M. B. BRUYÈRE.

La nécropole de Deir el Médineh est de celles qui ont enrichi nos musées des monuments les plus originaux du Nouvel Empire par la variété qu'elle nous montre des cultes particuliers inventés et entretenus par la population de la rive gauche thébaine.

Les trouvailles faites par M. É. Baraize dans l'enceinte du temple au cours de la restauration de celui-ci pendant l'année 1912 apportent de nouveaux éléments à l'étude de ces dévotions spéciales des artisans des cimetières, entreprise par G. Maspero (*Recueil de travaux*, t. II, p. 115, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*). Ces trouvailles sont aujourd'hui rassemblées au Musée du Caire. La liste complète en a été donnée par M. É. Baraize (*Annales du Service des Antiquités*, t. XIII, 1914, p. 21, *Compte rendu des travaux exécutés à Déir-el-Médineh*).

Trois de ces monuments ont déjà été publiés; ce sont :

1° Le fragment de stèle n° 43591, provenant de la tombe de , sur lequel ce *sedem ash* adore la barque d'Amon qui aborde au temple funéraire de Séti I[er] à Gournah (G. Foucart, *Monuments Piot*, XXV, p. 165, fig. 6; G. Foucart, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XXIV, pl. XI);

2° L'ostracon n° 43660, où le chef de corporation adore la gazelle d'Anoukit (G. Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, t. XVII, p. 77);

3° La stèle du dieu Ched n° 43569, dédiée par le et sa famille (G. Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, t. XVIII, p. 175).

On peut remarquer, au sujet de cette dernière, que le dieu Ptah , en faveur dans les nécropoles de Memphis et de Thèbes, est escorté ici de trois divinités coiffées du même support à corniche. La déesse n'est ici qu'une forme accidentellement féminine de l'hippopotame Taourt dont l'iconographie n'a pas réalisé la station assise. La déesse Mersegert ne porte rien sur sa coiffure; le signe placé au-dessus appartient à son épithète . Sebek et Isitourit sont ornés du disque solaire. Le dieu Ched semble tenir, vis-à-vis du soleil, le rôle de fils défenseur et éventuellement vengeur que tout Horus tient dans les triades.

Le Musée du Caire possède depuis 1922 la stèle n° 46954 du dieu Ched provenant de Tell el Amarna, publiée dans *Egypt Exploration Society, The City of Akhnaten*, t. I, p. 96-97 et pl. XXVIII, fig. 3. Le dieu Ched, sous les traits d'un jeune Horus, ayant encore la tresse de cheveux de l'adolescence, reçoit de sa mère *Isis la grande* les souffles de la vie. Isis porte ici le même sobriquet que sur la stèle n° 43569. Des stèles dédiées à Taourt, en sa forme d'hippopotame, ont également été trouvées à Tell el Amarna (*op. cit.*, pl. XII, fig. 2).

Les «*sotmou ashou dans la place de vérité*», qui ont manifestement occupé Deir el Médineh à partir des premiers Amenhotep, joignent, pour la plupart, à ce titre encore imprécis, une profession artistique ou mânuelle dans les corporations de constructeurs et de décorateurs d'hypogées. En leur qualité d'artistes et d'artisans des ateliers royaux, il est possible qu'ils aient suivi le roi à Tell el Amarna, car une certaine lacune, coïncidant, semble-t-il, avec la durée du schisme, se constate à Deir el Médineh dans la suite chronologique de leurs tombes. Le martelage du nom d'Amon en quelques chapelles, d'une part, et d'autre part, les traces visibles de l'influence exercée par l'école théologique et artistique de Tell el Amarna en d'autres monuments funéraires témoignent de l'adhésion des travailleurs de la nécropole aux innovations du moment. Parmi ces traces, l'importation de certaines dévotions étrangères, comme celle du dieu Ched, peut être considérée comme une des manifestations du goût nouveau de l'exotisme en mythologie, au même titre que le retour au naturisme dans l'art marque une évolution due à l'exode amarnien.

Le est connu par une stèle (n° 36) de Turin (Lieblein, *Namen Wörterbuch*, n° 804), et son cercueil, provenant de la cachette

de Deir el Bahari (n° 61022 du *Catalogue général du Musée du Caire* : cf. Maspero, *Momies royales*, p. 582). Il vivait sous la XIXe dynastie.

*
* *

Nous retrouvons le dieu Ptah sur deux petites stèles de la trouvaille de M. Baraize.

La stèle n° 43570, qui mesure : hauteur, o m. 23 × largeur, o m. 17, est plutôt une esquisse peinte sur un morceau de calcaire grossièrement aplani et taillé à fronton cintré. On a seulement travaillé en bas-relief l'œil qui, dans la partie droite du cintre, fait pendant au disque orné d'une seule aile, situé dans la partie gauche. Les couleurs sont tellement effacées que la photographie n'a donné qu'un document inutilisable. Sous les deux signes égaux en valeur, le disque ailé et l'œil *oudja* qui donnent à Ptah une place dans l'interprétation funéraire du mythe solaire; ce dieu se trouve représenté momiforme et debout sur un socle arrondi aux extrémités, sensiblement pareil au sable du désert, qui tendrait à une identification avec le signe. Un homme également debout, vêtu d'une *shenti* courte, lui offre un autel portatif dont le contenu est effacé et un objet semblable à un rouleau de papyrus ou à un vase de parfum mal dessiné. Aucune inscription ne reste actuellement lisible.

Ce petit monument est vraisemblablement de la fin de la XVIIIe dynastie.

*
* *

La stèle n° 43565 (pl. I, n° 1) est en forme de porte. Elle mesure : hauteur o m. 175 × largeur o m. 115.

Les montants de cette porte minuscule ont leur contour externe pyramidant comme celui d'un pylône et sont simplement couverts d'ornements décoratifs rectilignes. Le linteau que surmonte la corniche a, en son centre, un objet de forme vaguement triangulaire, tourné la pointe en bas, analogue à un écusson. Il s'encadre de deux ailes surmontées d'une ligne onduleuse qui s'effile et se termine comme un serpent en s'éloignant de l'objet central. Cette ligne sinueuse est fréquente sur les ailes des vautours et des disques ailés. A première vue, elle semble appartenir davantage à l'objet du centre qu'à ses deux ailes et prête à cette erreur de penser que ce sont des cornes de bélier flanquant un bucrâne. Malgré la relation établie par Lefébure (*Le bucrâne, Sphinx*, X, p. 2-3) entre le bucrâne et le soleil, il n'y a pas lieu de voir une tête de bovidé dans cet objet triangulaire. En raison de son rapport étroit avec le dieu Ptah figuré au-dessous, il faut plutôt l'apparenter avec l'objet cordiforme qui est situé entre les bras du signe sur la stèle trouvée à Memphis par Fl. Petrie (*Memphis*, t. I, pl. IX et XII, n° 22).

A l'intérieur du cadre de la porte, la surface est partagée en deux registres séparés par une natte. Le fond du tableau est blanc. A gauche, dans le premier registre, Ptah momiforme est assis tenant le et le unis dans un fourreau qui, pour les besoins de la cause, s'assouplit et s'infléchit pour épouser la forme antérieure de la jambe du dieu.

On lit devant Ptah : (←) 1 ... 2 ... 3 ....

Un homme est à genoux devant le dieu, dans le costume de l'époque ramesside. L'étoffe qui le drape est transparente et laisse entrevoir la couleur de l'épiderme aux points où elle est en contact avec le corps, ce que les peintres de cette période ont rendu par une tache d'ocre rouge en dégradé au niveau du bassin. Les plis de la jupe sont exprimés par des traits rouges.

Au-dessus de l'adorant on lit : (→).

1 ... 2 ... 3 ...

Au registre inférieur, deux autres hommes, fils du premier, orientés comme lui et agenouillés, lèvent les mains à hauteur du visage à l'instar de leur père. Ils participent à la même action et sont à concevoir à la suite de l'adorant du premier registre. Leur costume est d'ailleurs le même que le sien, avec la même indication de transparence et de plissement de l'étoffe.

Le texte qui les accompagne est le suivant :

(→) 1 ... 2 ... 3 ... (→) 1 ... 2 ... 3 ... 4 ...

Les couleurs de cette stèle conservent encore assez de fraîcheur. Au revers, subsiste le mortier de boue qui la collait à la paroi d'un monument. On voit aussi à la partie inférieure trois trous qui traversent en biais l'épaisseur de la base et durent servir à des chevilles de bois ou à des clous de bronze qui la fixaient plus solidement au mur. La XIXe dynastie est la date probable de cette stèle. C'est d'ailleurs celle des autres monuments connus du même aux musées de Londres et de Turin (Lieblein, *Namen Wörterbuch*, n°s 688, 2064, 2066; *Recueil de travaux*, t. II, p. 173, 175). Le roi Séti Ier est mentionné comme régnant à l'époque du personnage en question.

*
* *

Le dieu thébain par excellence, Amon Râ, avait son temple et ses adorateurs dans la ville de l'est; mais les gens de la ville de l'ouest, qui peut-être n'avaient pas toute facilité d'aller à Karnak porter leurs prières et leurs ex-voto, n'en avaient pas moins sans doute le désir de manifester leur piété au dieu préféré de leur roi. Les constructeurs et décorateurs d'hypogées enterrés à Deir el Médineh ont souvent représenté la triade de Thèbes dans leurs propres tombeaux et ils lui ont dédié de nombreuses stèles.

La stèle n° 43564 (pl. I, n° 2) est en forme de porte surmontée d'une corniche. Elle est en calcaire peint et mesure : hauteur 0 m. 20 × largeur 0 m. 15; son épaisseur est de 5 à 6 cent. Les deux montants de la porte contenaient chacun une colonne verticale de texte.

Sur le montant gauche on lit :

Le montant de droite est brisé et le proscynème qu'il contenait a disparu. Dans l'encadrement se trouve un seul tableau représentant le dieu Amon à gauche et son adorateur à droite, selon la règle générale. Amon coiffé du mortier et des deux hautes plumes droites porte le corselet à bretelles et la *shenti* des temps archaïques. Il tient le sceptre en main gauche. La main droite, fermée, pend le long du corps. Elle devait sans doute

tenir le . L'épiderme du dieu est bleu lapis-lazuli. Le socle sur lequel Amon se tient debout est peint de la même couleur.

Derrière Amon on lit :

Au-dessus d'Amon :

L'homme qui adore a le crâne rasé; il est habillé d'une longue jupe à devanteau triangulaire droit et d'une écharpe blanche passée en sautoir sur l'épaule droite. Ses pieds sont chaussés de sandales à la poulaine. Le style de ce petit monument est de la XXe dynastie. Le travail en est médiocre.

On lit au-dessus de lui :

A Deir el Médineh le nom de Khaemouast se retrouve sur deux ostraca recueillis dans la tombe de Ramsès VI. Le costume dont il est revêtu semble établir qu'il était porteur de barque sacrée, probablement de celle d'Amon, en même temps qu'il était .

La tombe retrouvée cette année même est située devant celles de Ken et de Pen Amen (n°s 4 et 213), avec qui il devait être en relation de parenté. Ces tombes sont de la XXe dynastie.

*
* *

La stèle n° 43656 (pl. I, n° 3) mesure : hauteur 0 m. 17 × largeur 0 m. 125. Son fronton est cintré; son revers fruste lui donne une épaisseur variant de 0 m. 015 en haut à 0 m. 03 en bas. La gravure et la peinture sont rudimentaires. A gauche, un dieu Amon d'épiderme bleu, vêtu comme celui de la stèle précédente et orné, en plus, d'un collier *ousekh*, de bracelets et de périscélides, nanti d'une queue postiche et d'un appendice en arrière de la tête, est accompagné de ce texte :

(←) (←)

Il est adoré par un homme debout vêtu d'une jupe à tablier triangulaire maintenue par une ceinture à bouts flottants. Il porte une perruque, une écharpe en sautoir et des bracelets.

Au-dessus de lui on lit : (⟵)

Sous cette scène une bande horizontale d'inscription donne cette dédicace : (⟵)

Une stèle de la Bibliothèque nationale à Paris (Lieblein, n° 1985; *Recueil de travaux*, t. II, p. 185) donne les mêmes noms :

Ces noms se retrouvent encore sur plusieurs ostraca de la Vallée des Rois provenant de la tombe de Ramsès VI. Il est possible que le Nefer hotep en question ait vécu sous la XX° dynastie. En tout cas il ne saurait se confondre avec le Nefer hotep fils de Neb Nefer de l'époque de Ramsès II, grand entrepreneur des œuvres royales sur la rive gauche de Thèbes, enterré dans la tombe n° 216.

* * *

La stèle n° 43566 (pl. II, n° 1) est encore une stèle dédiée à Amon, mais sous sa forme animale de bélier. Ici se constate la prédilection marquée des gens des Memnonia pour les dieux zoomorphes, plus parlants à l'imagination populaire que les personnages humains dont toute la variété expressive réside dans celle de la coiffure.

Comme on l'a vu sur le premier registre de la stèle du dieu Ched, où le crocodile, l'hippopotame et le serpent sont rassemblés, le goût de la plèbe des cimetières orientait la dévotion vers les formes animales des divinités dans une idolâtrie des bêtes purement matérielle. Aucun dieu n'eut plus qu'Amon, de ces expressions empruntées à la faune parce que en son nom de *caché* comme en ses nombreuses facultés il se prêtait à des comparaisons multiples avec l'espèce animale.

Le lion, le chat, le bélier, l'oie, l'hirondelle, le crocodile, le serpent, l'ichneumon, le poisson *abt*, etc., sont des formes animales du dieu Soleil.

Le bélier, par sa puissance génératrice, devait forcément retenir l'attention des gens de la nécropole, à cause des espoirs de régénération qu'ils voyaient dans la mort considérée comme un phénomène solaire.

La stèle n° 43566, à fronton semi-circulaire, est en calcaire gravé et peint. Elle mesure : hauteur 23 cent. 5 × largeur 0 m. 14; son épaisseur est 4 à 4 cent. 5. Deux registres inégaux la partagent. En haut deux béliers marchant, identiques, peints en jaune clair, avec une épaisse crinière bleu foncé et les deux plumes droites d'Amon sur la tête, s'affrontent par delà un petit autel de pierre soutenant une cruche d'eau. Deux inscriptions affrontées (⟵ ⟶) répètent pour chacun d'eux la même dénomination dans le centre :

En bas, le tableau, très grand, est partagé verticalement en deux parties égales. A gauche un homme à genoux, mains levées à hauteur du visage, se tourne vers la droite et adore Amon. Il porte une *shenti* courte, un collier *ousekh* et une perruque qui sont de la XVIII° dynastie.

Au-dessus de lui, trois colonnes contiennent ce court texte : (⟵)

Le nom de ce n'est pas autrement connu jusqu'ici à Deir el Médineh.

La partie droite du tableau contient trois paires d'oreilles humaines disposées en trois étages, chaque paire ayant les hélix à l'extérieur comme dans une tête vue de face.

La première paire est bleu foncé, la seconde jaune clair, la troisième verte.

Une autre stèle fragmentée et incomplète, n° 43691 (pl. II, n° 2), dédiée cette fois à la déesse Hathor, contient aussi six oreilles. On ne peut pas dire ici trois paires, car si les oreilles sont disposées deux par deux, en trois étages comme sur la stèle précédente, elles sont orientées toutes de la même façon et sont de couleurs différentes. En partant du haut et, pour chaque rang, de la droite à la gauche, on a les couleurs suivantes : bleu lapis, bleu turquoise, ocre rouge, bleu lapis, bleu turquoise, ocre rouge, ce qui donne en somme la série habituelle bleu, vert, rouge, si

fréquente dans la décoration égyptienne. Il est manifeste qu'on a voulu, en différenciant les teintes, marquer qu'il était question de six oreilles distinctes et non de trois paires. L'orientation des oreilles par rapport au suppliant est également significative. Elles tournent leurs pavillons vers lui pour l'entendre.

Ce fragment de stèle avait peut-être pour couronnement un fronton demi-circulaire contenant une image d'Hathor. Cela n'est pas certain; le proscynème inscrit dans une colonne verticale au centre remplace, en bien des cas, la représentation de la divinité invoquée.

Le texte dit seulement : (←) (?).

Hathor porte un titre qui n'est pas courant dans les nécropoles thébaines. Son adorateur a signé : . On ne voit qu'une partie de son corps; mais cela suffit pour retrouver dans la forme de son torse et de ses membres, comme dans la coupe de sa *shenti*, le style et l'époque du roi Akhnaten ou de ses successeurs immédiats.

La stèle est en grès; elle est badigeonnée d'une teinte d'ocre jaune très riche et historiée d'autres couleurs de même richesse qui appartiennent à la luxueuse fin de la XVIII[e] dynastie. Elle mesure : hauteur 20 cent. 5 × largeur o m. 16; son épaisseur est de 3 cent. 5 et son revers est à peu près plan.

Le nom de Mentou Min se retrouve à Deir el Médineh dans la tombe n° 291 du , qui est de l'époque de Tout Ankh Amen, et à Turin sur la stèle n° 99, qui provient de cette tombe (Lieblein, n° 2149; *Recueil de travaux*, t. IV, p. 133) et sur une table (Lieblein, n° 823).

Toutes les stèles à oreilles rassemblées dans nos musées sont de deux provenances : Memphis et Thèbes. Celles de Memphis sont généralement dédiées au dieu Ptah . Celles de Thèbes sont du Nouvel Empire et s'adressent à différentes divinités.

Devéria a étudié cette espèce de monuments (*Bibliothèque égyptologique*, t. IV, *Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Égypte*, p. 147-157) et, si l'on ajoute à sa nomenclature les quelques acquisitions nouvelles, on peut constituer la liste suivante pour les musées de Paris, Londres, Turin et Le Caire. Toutes ces stèles proviennent de Deir el Médineh.

Les stèles marquées d'un astérisque sont celles que Devéria mentionne :

Louvre.......	n[os] (?)*	à Ahmès Nefertari	par	4 oreilles.
British Museum.	498	à Amon ithyphallique	—	1 paire d'oreilles.
—	276*	à Haroeris.	—	4 yeux 2 oreilles.
—	589*	à Ptah neb mât	—	4 oreilles 2 yeux.
Turin.........	68*	à Khonsou	—	4 oreilles 4 yeux.
—	(?)	à Ahmès Nefertari	—	2 oreilles.
—	279	à Thot	—	4 oreilles.
—	321	à Nebit hotep	—	(?)
Le Caire......	43566	à Amon (bélier)	—	3 paires d'oreilles.
—	43691	à Hathor de Dendérah	—	6 oreilles.

Le Caire possède également des stèles à oreilles provenant de Memphis, entre autres une grande stèle sur le centre de laquelle un dieu Ptah, debout et momiforme, se détache en haut-relief. A droite et à gauche, à hauteur de ses propres oreilles, deux grandes oreilles sont sculptées en creux dans un logement en forme de . Un implorant à genoux est visible à gauche du dieu : c'est le .

Une autre, de petite taille, sans inscription, contient seulement six oreilles en deux rangées.

Enfin, un curieux petit monument à section presque carrée, de o m. 20 de hauteur environ, dont la crête est échancrée de merlons comme une tour de forteresse, porte sur ses quatre faces des oreilles, deux sur la face avant, quatre sur celle d'arrière, une sur les deux faces latérales. Le monument, dédié à Ptah, contient une inscription sur les deux faces principales. Une collection importante de stèles à oreilles a été publiée dans *Memphis*, t. I, pl. VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XXVIII par Fl. Petrie. Le dieu Ptah est toujours le dieu invoqué, sauf sur une seule (pl. XXVIII, n° 21) où l'on voit la déesse Hathor représentée sous ses deux

formes féminine et animale avec ce vocable : . Sur ces monuments, le nombre des oreilles varie de l'unité jusqu'à la centaine; leur groupement admet aussi toutes les combinaisons; quant au texte qui les accompagne, il indique (pl. X n° 10; pl. XI n°s 15, 25; pl. XII n° 22) chez le suppliant le désir de se faire entendre du dieu. Les stèles suivantes (pl. X n° 11; pl. XII n° 22; pl. XI n° 20) présentent les caractères les plus originaux de cette intéressante série.

Perdrizet cite également des oreilles de faïence, traitées en pièces détachées, comme des amulettes (cf. *Bronzes grecs de la collection Fouquet,* p. 50-51, oreille votive).

Il est assez singulier que toutes les stèles à oreilles de la région thébaine proviennent de Deir el Médineh et soient les œuvres des habitants de ce site qui tous portaient le titre de . Faut-il établir une relation entre ce titre et ces oreilles? Les stèles de ces travailleurs d'hypogées sont dédiées par eux-mêmes et à leur profit personnel le plus souvent. Les ne se font donc pas les intercesseurs d'autres personnes, sinon de leurs très proches parents, auprès des dieux, et ce n'est pas toujours leur qualité de qu'ils font valoir, mais assez souvent la profession qu'ils exercent dans la nécropole.

Plusieurs hypothèses sont possibles au sujet des stèles à oreilles.

Si l'on admet que les oreilles sont celles de la divinité invoquée, on peut penser que les gens très simplistes de la plèbe thébaine ont voulu, en les représentant, bien spécifier l'organe du sens sollicité par leur prière vocale, à l'exclusion de tout autre. Cette exclusion devait fatalement amener l'expressionniste égyptien à réduire l'action en ses traits essentiels, à savoir l'oreille pour le dieu qui écoute et le nom du suppliant pour le suppliant lui-même (stèle n° 43691). L'aboutissement de ce système de condensation est la stèle ne contenant que l'oreille et même l'oreille soi-disant votive, indépendante de tout substratum qui la fit prendre autrefois pour l'ex-voto d'une surdité guérie. Mais ensuite, le dévot ou l'artiste, ayant ramené le monument à son minimum expressif, éprouve la nécessité de multiplier la représentation de l'organe auditif en donnant au nombre la valeur de l'intensité maximum d'attention divine.

Quant à ce nombre lui-même, il ne semble pas déterminé de façon précise, en fonction de la divinité interpellée. La répartition et la colo-

ration des oreilles paraissent également soumises à l'arbitraire du donateur. En tout cela, la fantaisie populaire l'emporte le plus souvent sur toute autre considération car elle échappe, dans ses innovations spontanées, aux canons des conventions artistiques et religieuses.

Mais auprès des oreilles figurent parfois des yeux, qui ne sont pas toujours en nombre égal aux oreilles. Il est un peu difficile de les attribuer aussi aux divinités. La stèle n° 589 de Londres contient une prière de Nefer abou demandant à Ptah de lui rendre, dans l'autre monde, l'usage de la vue pour trouver son chemin et comprendre les mystères. C'est donc l'objet de son désir qu'il représente auprès de l'objet qui reçoit son appel. Le signe gravé dans le cintre entre les quatre oreilles du dieu et les deux yeux de l'homme indique bien, s'il était nécessaire, qu'on ne demande pas un miracle pour un vivant, mais une grâce *post mortem* pour son *ka*. La stèle n° 68 de Turin intercède auprès de Khonsou pour qu'il accorde la même faveur à deux personnes, la mère et le fils; aussi voit-on deux oreilles, deux yeux, deux oreilles, deux yeux en quatre rangs superposés (Devéria, *op. cit.*, p. 155; Orcurti, p. 110).

Il faut ajouter à la lecture donnée par Devéria quelques caractères encore lisibles à la fin du texte : .

Après l'opinion qui attribue tout aux dieux et celle qui attribue les oreilles aux dieux, les yeux aux hommes, vient enfin l'opinion qui accorde aux hommes seulement les oreilles et les yeux des stèles.

Cette dernière tient compte des textes funéraires les plus anciens où le mort supplie qu'on lui rende l'usage de chacun de ses membres, de chacun de ses sens (cf. *Zeitschrift für ägypt. Sprache,* t. XLVIII, 1911, Éd. Naville, *Les amulettes du chevet et de la tête,* p. 107).

Elle peut s'appuyer sur certains rites archaïques, comme celui de déposer dans la tombe une tête en pierre à l'effigie du défunt et sur laquelle on a visiblement pratiqué des opérations de magie destinées à restituer au défunt la disposition de ses organes vitaux. Le Musée du Caire est riche en monuments de ce genre appelés têtes de remplacement, trouvés dans les tombes de la famille du pharaon Khoufou. Ces têtes de calcaire portent toutes un sillon, probablement fait avec un silex, allant du front à la nuque et elles sont soit exemptes d'oreilles, soit privées de cet organe par ablation. Les yeux ont quelquefois une pupille noire peinte, qui est

la seule touche de peinture de ces têtes; mais le plus souvent le globe oculaire est indemne de toute prunelle.

Elle peut s'appuyer encore sur certaines peintures tombales et certaines vignettes du *Livre des Morts* du Nouvel Empire (chapitre 92, *de sortir au jour;* vignettes du chevet et de la tête et vignette de l'âme revenant vers le *ka*). On y voit le *ka* confondu avec l'ombre noire sous l'apparence d'une silhouette squelettique humaine qui se met en marche pour reconquérir l'emploi de ses deux jambes. Sur ces ombres noires, le sexe est parfois indiqué, ce qui prouve qu'on pouvait aussi bien indiquer autre chose; mais les yeux et les oreilles font très souvent défaut.

*
* *

Le fragment n° 43574 (pl. III, n° 1), qui mesure : hauteur 0 m. 31 × largeur 0 m. 19, et a 7 cent. 5 d'épaisseur, provient d'une stèle ou d'une paroi murale en calcaire. Il représente le dieu Min ou Amon ithyphallique, coiffé du mortier et des hautes plumes droites, n'ayant encore qu'un bras dégagé de son linceul de momie orné du collier *ousekh* et de la bandelette rouge croisée sur la poitrine. Ce bras est levé, comme la moitié du signe [hiéroglyphes] et il a au-dessus de sa main ouverte le flabellum [hiéroglyphes]. La figure et le bras de Min sont noirs, couleur du *ka*. Derrière lui deux végétaux allongés, dont la pointe est droite (elle se recourbe souvent vers le dieu).

Devant lui est dressé l'éventail fait d'une feuille de *doum* dont la haute tige prend habituellement naissance dans le signe [hiéroglyphes]. L'association de ces deux sens donne pour Min la puissance génératrice de l'outre-tombe.

Il est tout naturel que les gens des cimetières aient eu un culte spécial pour ce dieu, en tant qu'espoir de régénération. A Deir el Médineh ils l'invoquent aussi, en l'associant aux divinités asiatiques importées comme une force nouvelle par les armées des Thotmès. On remarque que toutes les stèles dites de Qadesh, signées, proviennent de Deir el Médineh. Pour n'en citer que quelques-unes :

Louvre	n°s C 86	de [hiéroglyphes].	Deir el Médineh.
British Museum.	191	de [hiéroglyphes].	—

British Museum.	n°s 264	de [hiéroglyphes].	Deir el Médineh.
—	263	anonyme.	(?)
—	355	de [hiéroglyphes].	Deir el Médineh.
—	817	anonyme.	(?)
Turin........		de [hiéroglyphes].	Deir el Médineh.
Le Caire......	ostracon n° 25063	de [hiéroglyphes].	—
—	stèle 26048	anonyme.	(?)
	26049	de [hiéroglyphes] *sic*	(?)

La population de Deir el Médineh avait, par courtisanerie ou pour tout autre motif, adopté les dévotions des pharaons conquérants, et de plus elle comptait certainement des Syriens, car le nom de [hiéroglyphes] s'y rencontre. C'est pourquoi elle manifeste sa piété aux divinités Reshpou, Qadesh et Antha. La déesse guerrière Antha, assez voisine de la déesse Anoukit, remplit, sur les stèles de Qadesh, le rôle que le dieu guerrier Ched tient sur la stèle n° 43569 (cf. Denyse le Lasseur, *Les déesses armées dans l'art classique grec et leurs origines asiatiques*, p. 229 à 237).

*
* *

Deux petites stèles de la même série sont consacrées au dieu Thot, en sa forme de babouin.

La stèle n° 43571 (pl. II, n° 3) à fronton cintré mesure : hauteur 18 cent. 5 × largeur 15 cent. 5; son épaisseur est de 1 cent. 5. Elle est en calcaire avec traces de peinture. Elle représente un homme debout en costume de la XXe dynastie adorant le babouin coiffé du croissant et du disque de la lune, assis sur un socle élevé, à corniche.

Le corps de la bête est bleu, le museau, les quatre mains et l'arrière-train sont rouges. Un pectoral en forme de naos est attaché au cou du cynocéphale, qui tient le calame et la palette de scribe.

Texte de Thot : (←) [hiéroglyphes].

Texte du dédicant : (←)

L'ostracon n° 25120 du Caire, trouvé dans la tombe n° 9 de la Vallée des Rois, montre Ramsès IV faisant une offrande à Min. Il contient cette généalogie (*Catalogue général du Musée du Caire*, Daressy, *Ostraca*) :

La stèle fragmentaire n° 43567 (pl. II, n° 4) mesure : hauteur 18 cent. 5 × largeur 0 m. 18; son épaisseur est de 0 m. 04. Son revers est très soigneusement aplani. Elle est en calcaire peint et gravé dans le style de la XVIIIe dynastie. Elle comprenait deux registres. De celui du haut il reste trois pieds d'autels devant le socle château du babouin, juché sur le . Une porte est dessinée au centre de ce socle, qui possède à sa partie antérieure une rampe d'accès. L'ensemble reproduit l'image habituelle de la clepsydre. Sous sa forme simiesque Thot est toujours perché sur un château élevé auquel on accède par un plan incliné très raide. On sait qu'un temple de Thot fut trouvé par Schweinfurth sur le sommet de la chaîne libyque en arrière de la Vallée des Rois.

Le second registre, en dessous d'une natte, contient trois colonnes de texte et un homme à genoux dont tous les détails anatomiques et vestimentaires sont de la fin de la XVIIIe dynastie.

Le texte est le suivant : (←)

Un figure dans l'arbre généalogique de Sennedjem, tombe n° 1, à Deir el Médineh (*Annales du Service*, t. XX, p. 148).

*
* *

Le fragment n° 43573 (pl. III, n° 2) a appartenu à une stèle calcaire d'un travail assez soigné. Il mesure : hauteur 0 m. 24 × largeur 27 cent. 5; cette largeur était celle du monument entier. Épaisseur de 4 à 4 cent. 5. Il montre une femme, en costume de la XXe dynastie, le front ceint du bandeau et fleuri d'un lotus, qui offre un bouquet de lotus à l'hippopotame Taourt debout en face d'elle, la langue hors de la gueule. Quelques traces de peinture se distinguent. L'adoratrice porte des boucles d'oreilles, mais pas de cône sur le sommet de la tête. Une offrande de lotus, d'eau fraîche et de pains est disposée entre elle et Taourt sur un autel.

Le texte qui remplissait le cintre est très mutilé. Il reste :

ce qui donne seulement le nom de la femme, Sherit Ra, nom qui se retrouve à Deir el Médineh dans la parenté du (tombe n° 290).

Les stèles de Taourt sont nombreuses à Deir el Médineh. Taourt est une Isis, comme la vache Hathor. L'une et l'autre sont postées en avant du seuil libyque, pour accueillir le défunt allant à l'occident. L'hippopotame l'aide à passer la zone encore marécageuse et les canaux des champs d'Ialou. La vache le transporte à travers les sables incultes qui séparent les cultures de la chaîne montagneuse.

*
* *

Un autre culte particulier à la nécropole thébaine, celui du roi Amenhotep Ier, est ici représenté par deux petits monuments :

La stèle n° 43568 (pl. III, n° 4), en forme de rectangle, mesure 0 m. 25 de hauteur, 29 cent. 5 de largeur en bas, 17 cent. 5 en haut et 2 à 3 cent. d'épaisseur. Elle est en calcaire peint avec bas-relief champlevé. Le Roi est figuré debout, marchant vers la gauche et tenant en main

droite le grand bâton droit, en main gauche posée sur la poitrine le sceptre ꜣ et le flabellum /\. A son bras, pend par une anse le signe des panégyries nombreuses. Son costume se compose d'une perruque capsulaire bouclée avec ruban serre-tête et uræus frontal, d'un collier *ousekh*, de quatre bracelets et d'une grande *shenti* à tablier pyramidal, rayonnant de l'angle antérieur où se trouve la tête de fének. La ceinture royale à pendentif descend sur ce devanteau triangulaire. La *shenti* est finement plissée. Une barbe postiche courbe orne le menton du roi. Devant son visage les deux cartouches nom et prénom sont incisés à l'intérieur d'un évidement carré situé dans l'angle supérieur gauche du tableau. L'ensemble paraît reproduire la forme ▯, qui est le plan de la maison de *ka* du roi.

Or le costume et l'attitude du roi Amenhotep sur cette stèle sont ceux du *ka* royal, faisant sa sortie au jour, tel qu'il est exprimé dans les très nombreuses statues de pharaons, à partir du Moyen Empire (statues de Tout Ankh Amen, — d'Amenhotep II, en bois peint). Armé de sa canne et de ses insignes royaux, le *ka* d'Amenhotep Ier se promène dans la cour de son château.

Le culte d'Amenhotep Ier, dans le fief amonien de Râ, se concevrait rien qu'à ne considérer que les nom et prénom de ce pharaon, [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]. Il est probable qu'il y eut d'autres raisons pour que les gens des Memnonia aient entouré sa mémoire d'une telle dévotion. Il fut le premier occupant de la Vallée des Rois, au pied de la célèbre Cime de la montagne d'occident.

La stèle n° 43568 porte sur son cadre une double inscription partant du milieu supérieur ☥ :

(←) [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes] (→) [hiéroglyphes]

Cette stèle est donc de l'époque de Ramsès VIII. Sur cette stèle comme sur la suivante ne figure aucun nom de dédicateur. Ramsès VIII n'est

que l'intercesseur royal sollicité par le donateur pour intervenir auprès du roi divinisé Amenhotep Ier.

La stèle n° 43572 (pl. III, n° 3) mesure seulement : hauteur 9 cent. 5 × largeur 7 cent. Elle est en calcaire, à fronton cintré. Le travail de sculpture en bas-relief champlevé est très médiocre. La facture est sèche et malhabile. Amenhotep Ier debout, marchant vers la droite, porte sur sa perruque capsulaire, ornée du serre-tête et de l'uræus, une coiffure composée de deux cornes de bélier, d'une mitre blanche flanquée de deux plumes d'autruche et de deux uræus. Cette coiffure se voit entre autres lieux sur la tête de Sebek, du *bennou* de Râ et elle fait partie des accessoires du mythe solaire. Amenhotep divinisé est ainsi assimilé à une divinité solaire. Il est vêtu d'une longue robe, très ample, abondamment plissée, dont les manches évasées sont de la XXe dynastie. Un collier *ousekh* et une barbe postiche complètent son costume. Il tient en main une haute tige de papyrus en guise de canne. Devant lui sont posées une fleur de lotus et une cruche sur un autel. Ses cartouches nom et prénom sont enfermés dans un rectangle. La stèle est anonyme; mais elle est à placer à la même époque que la précédente.

*
* *

Enfin nous ajouterons à cette série une stèle de calcaire blanc, n° 43590 (pl. IV), qui exalte cette fois le culte des défunts. Elle est cintrée et mesure : hauteur 0 m. 45 × largeur 0 m. 32. Elle ne dut jamais recevoir de peinture.

Son champ est divisé en deux registres. Le registre supérieur comprend, à gauche, un homme et une femme assis sur des chaises à pieds de lion, la perruque surmontée d'un cône de parfum très élevé, et la poitrine couverte d'un large collier qui les drape comme un camail. L'homme a une *shenti* longue et simple, très étroite; il tient le linge dans la main droite et avance la main gauche au-dessus des offrandes placées devant lui sur un guéridon léger en bois. La femme a une robe sans manches, très ajustée; elle tient le bras de son époux. Devant eux un homme, dont la tête a disparu, fait la libation à l'aide du vase *qebh* et il tient en main gauche une pousse de papyrus. Le *sam* est vêtu de la peau de panthère

par-dessus sa *shenti*. Le texte qui occupe le cintre remplace par leurs noms et leurs protocoles les divinités de l'occident qu'on a accoutumé de voir en tête de la stèle.

Au-dessus des personnages assis du registre supérieur on lit à gauche : (←)

Au-dessus de l'homme debout on lit à droite : (←)

Les divinités invoquées sont Osiris et Hathor.

Au second registre, à gauche, siège une femme toute seule semblable à celle du dessus, sauf qu'elle tient d'une main un bouton de lotus au bout d'une longue tige flexible et étend l'autre main au-dessus des offrandes posées sur un guéridon de même espèce que ci-dessus.

Un homme en perruque moins longue que celle d'Apoui, en *shenti* courte et collier *ousekh*, approche des narines de cette femme la campane d'un papyrus, de telle façon qu'elle respire à la fois le bouton de lotus et la fleur du papyrus.

Derrière lui viennent en deux files parallèles, c'est-à-dire en deux petits registres superposés, des enfants qui sont tous coiffés d'une lourde mèche plate partant d'une plaque ovoïde de cheveux sur le côté du crâne. Les deux premiers sont des garçons, ils portent l'un une paire de canards, l'autre deux tiges de papyrus; la troisième est une fillette plus petite qui ne porte qu'une pousse de papyrus. Au second rang on voit encore deux garçons portant, l'un un bouton de lotus, l'autre une tige de papyrus.

Le texte apprend seulement les noms des personnages :

Au-dessus de la femme assise : (←)

Au-dessus du personnage de tête : (←)

Les noms des enfants sont : (→)

Les personnages des deux registres n'ont pas de lien de parenté indiqué qui permette, comme dans la généralité des stèles destinées à perpétuer l'offrande funéraire en faveur d'un défunt, de relier les deux scènes entre elles. Il est cependant probable que Apoui et Pasitaia sont les ascendants directs de la dame Nefertari. La stèle est dédiée à l'entretien du *ka* de Nefertari, par son fils Panehsi. Comme on le voit, il y a dans la façon de traiter ce rite de l'offrande, déjà codifié depuis longtemps, et dans les variantes de détails une liberté qui caractérise l'époque de Tell el Amarna.

Au point de vue facture, on reconnaît tout de suite le style de Tell el Amarna dans le galbe des corps et le mode du costume. Bien que cette stèle ait été trouvée à Deir el Médineh et que le nom d'Apoui y soit bien connu, aucun des personnages représentés n'est qualifié d'un titre ou d'une fonction dans la nécropole.

La stèle n° 14 de Turin (Lieblein, n° 797) donne une généalogie qui correspond avec celle-ci, malgré la différence orthographique d'Apoui :

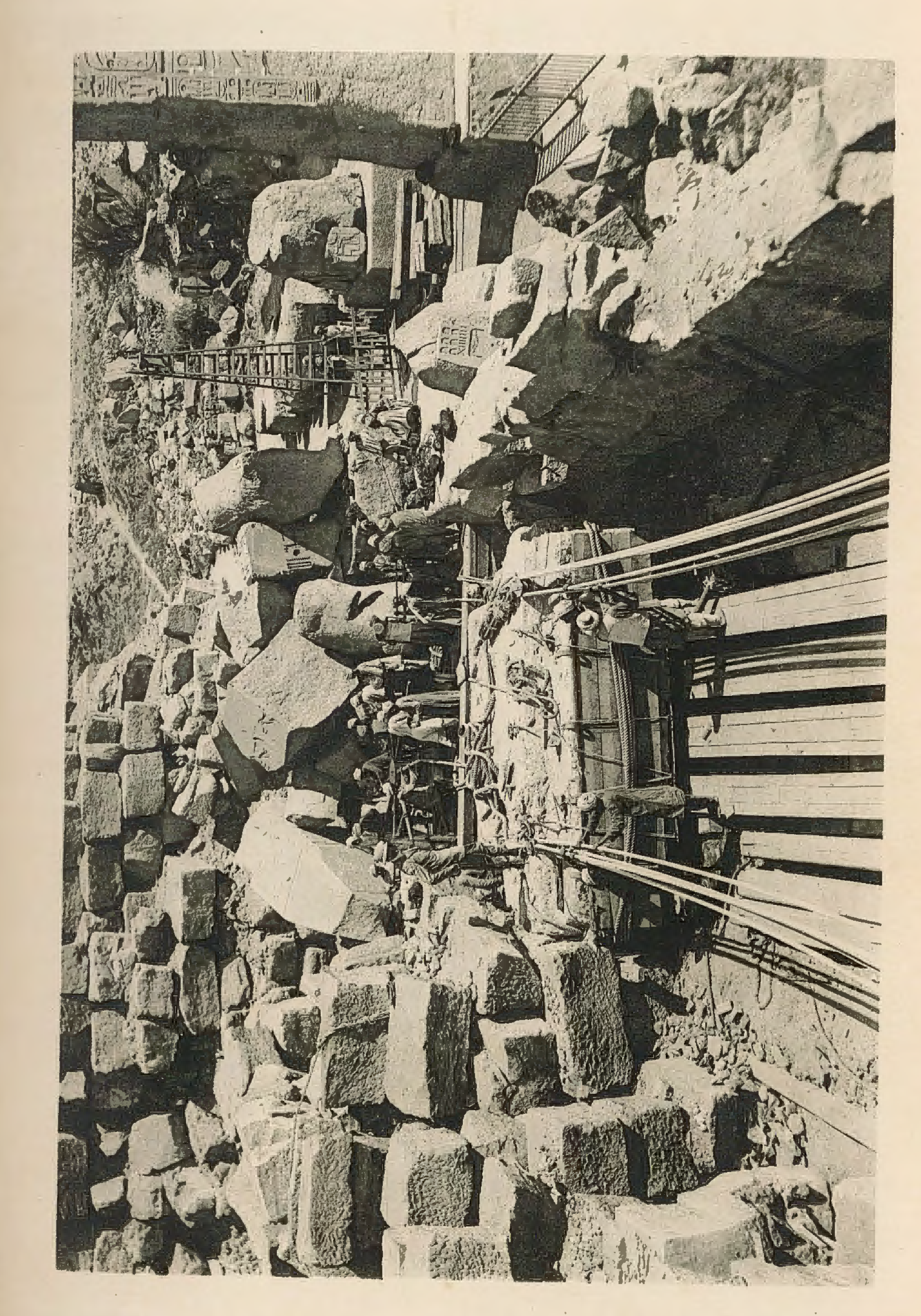
Les noms d'Apoui et de Ptahmès se retrouvent dans la tombe n° 10 de Kasa et Penboui, du temps de Ramsès II; quant au nom de Panou, il n'a d'approchant que le nom de Nou relevé dans la tombe n° 291, qui est de la fin de la XVIII[e] dynastie comme la stèle en question.

L'intérêt de ce monument est d'ajouter un exemple de plus à la liste de ceux de la XVIII[e] dynastie trouvés à Deir el Médineh. Si le Roma de cette stèle est le même que celui de la stèle n° 43567, l'occupation du

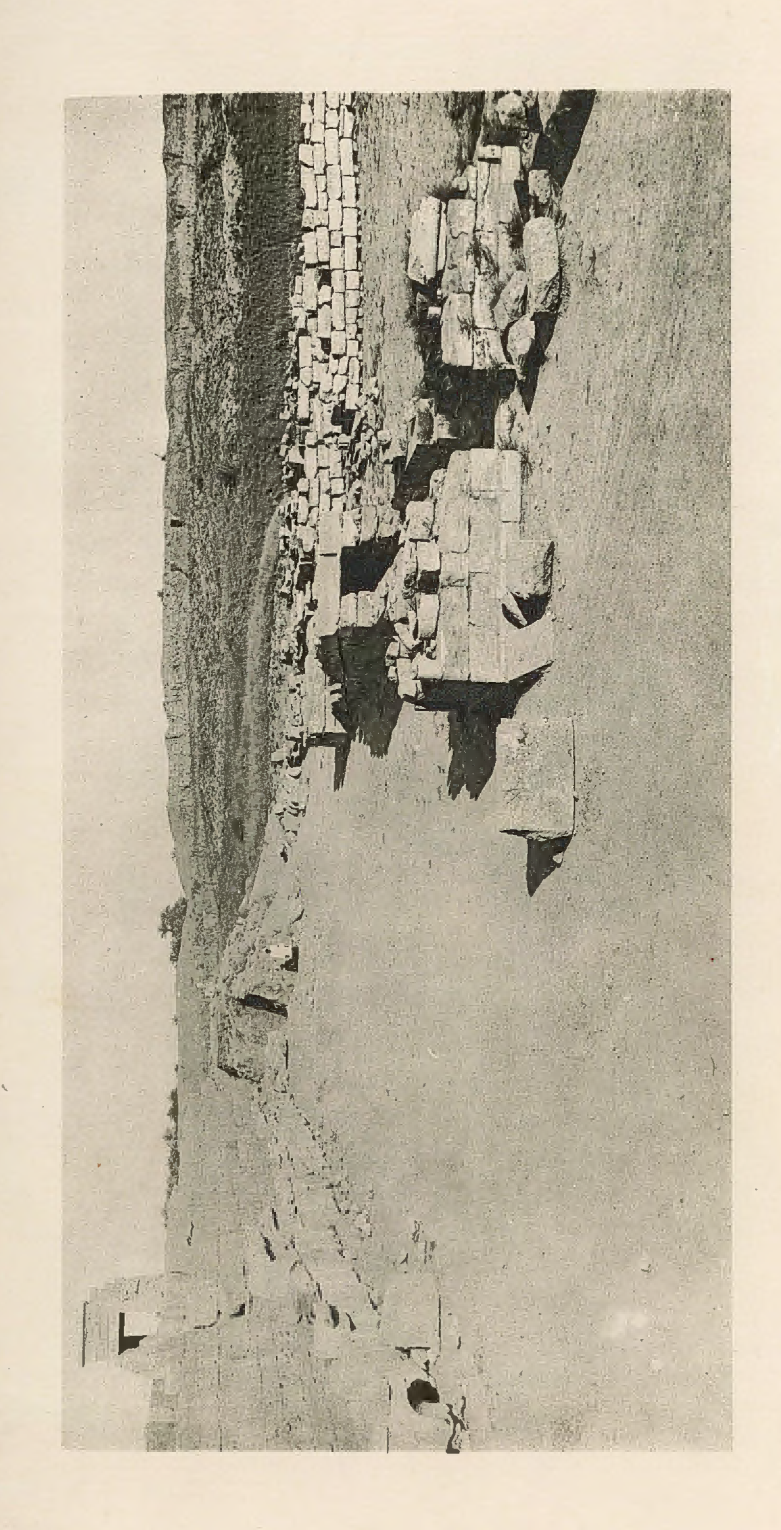
site par les [hieroglyphs] se trouve être un peu plus ancienne qu'on le croit généralement et il y a lieu de penser qu'il en est ainsi, puisque les deux monuments proviennent du même tombeau dans l'angle sud-ouest de l'enceinte du temple.

La trouvaille de M. É. Baraize constitue donc un ensemble de documents d'une valeur importante pour la mythologie populaire de l'Égypte qu'il était intéressant de souligner en passant.

B. Bruyère.



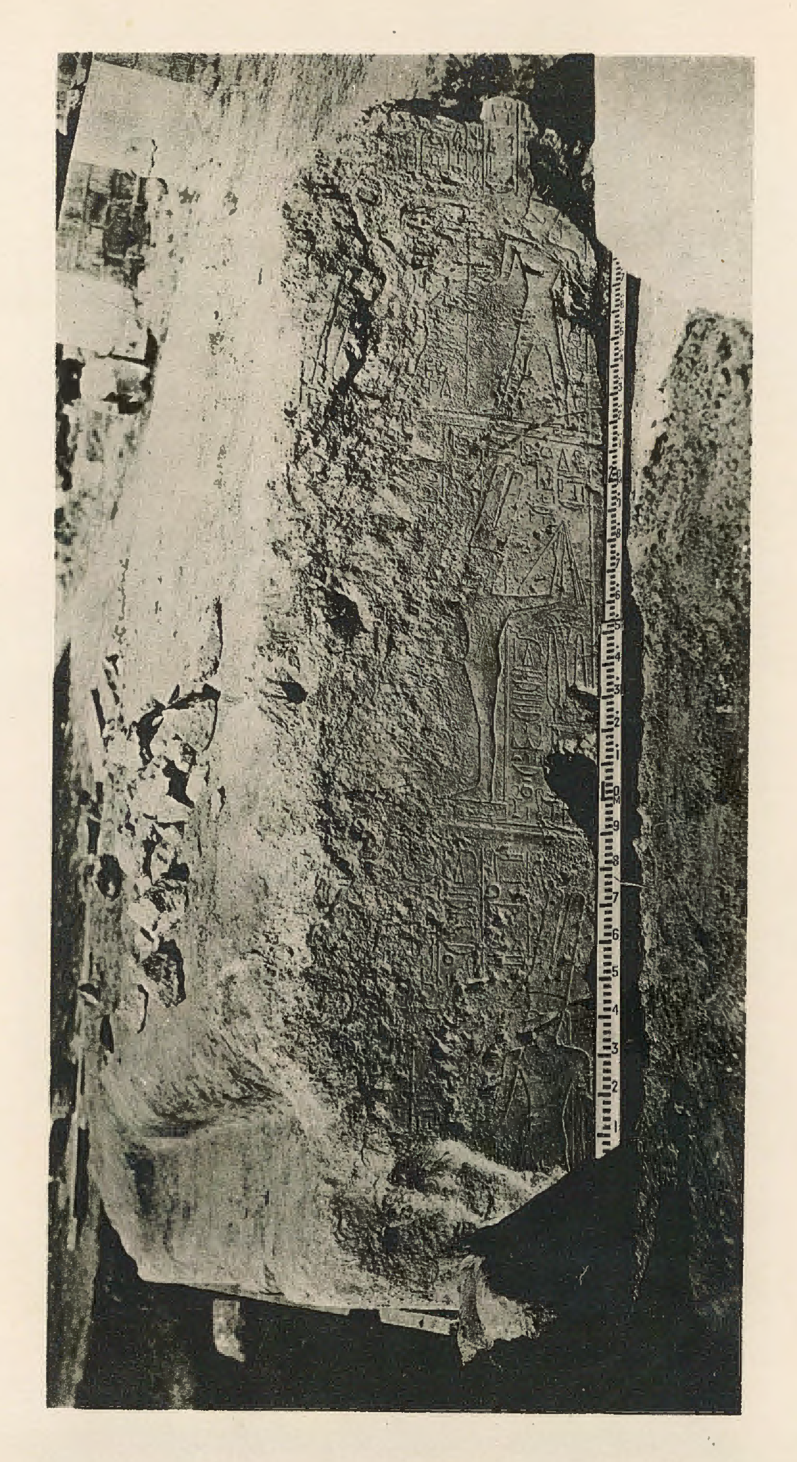
Karnak. — Fin de la première manœuvre du déplacement du plafond d'Amenhotep II, hors du IIIe pylône.



Karnak. — Le déblaiement de l'enceinte sud d'Amon et du lac sacré. — 31 Mars 1925.



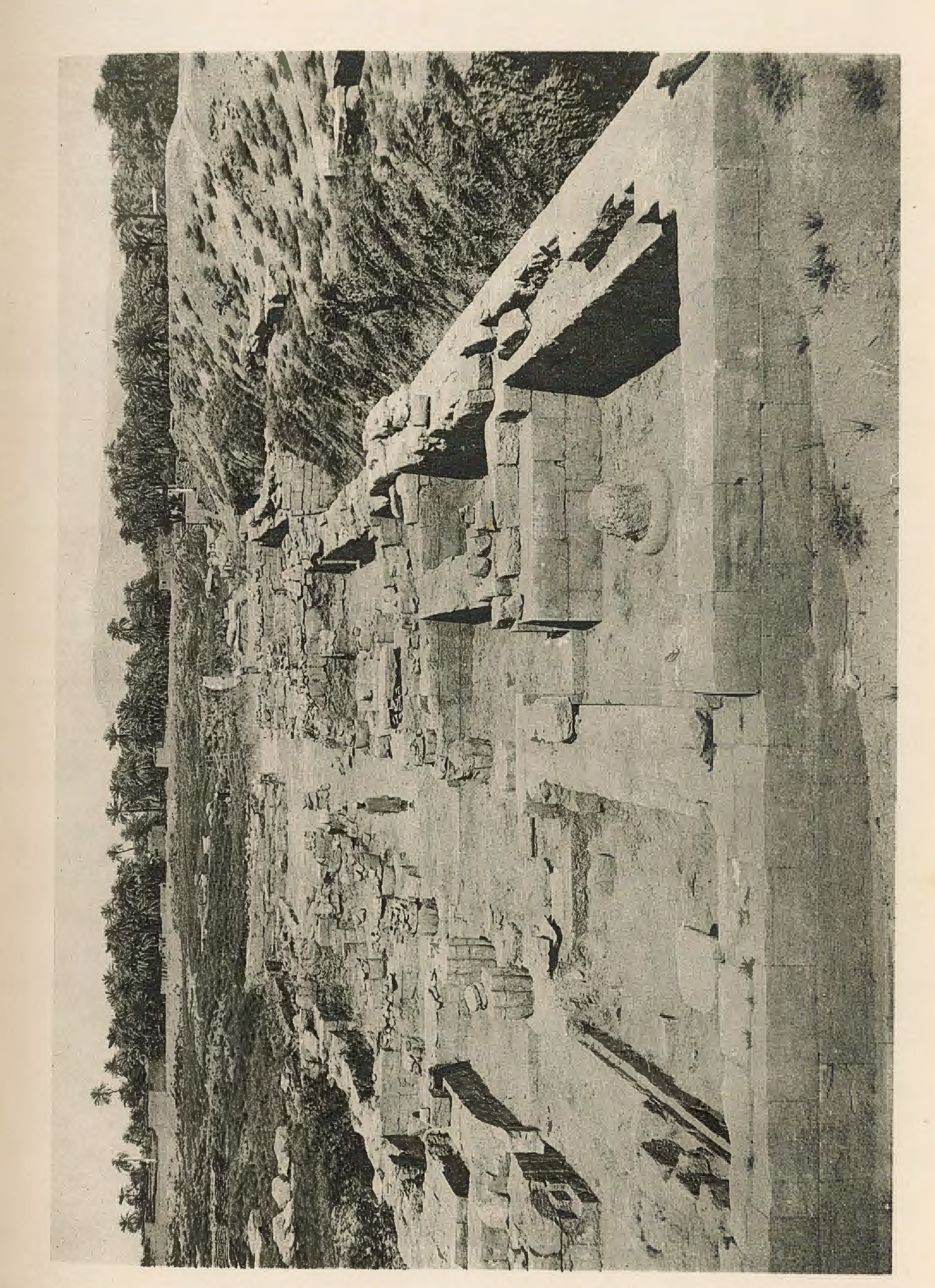
Karnak. — Restauration du temple de Ramsès II, de l'Est.



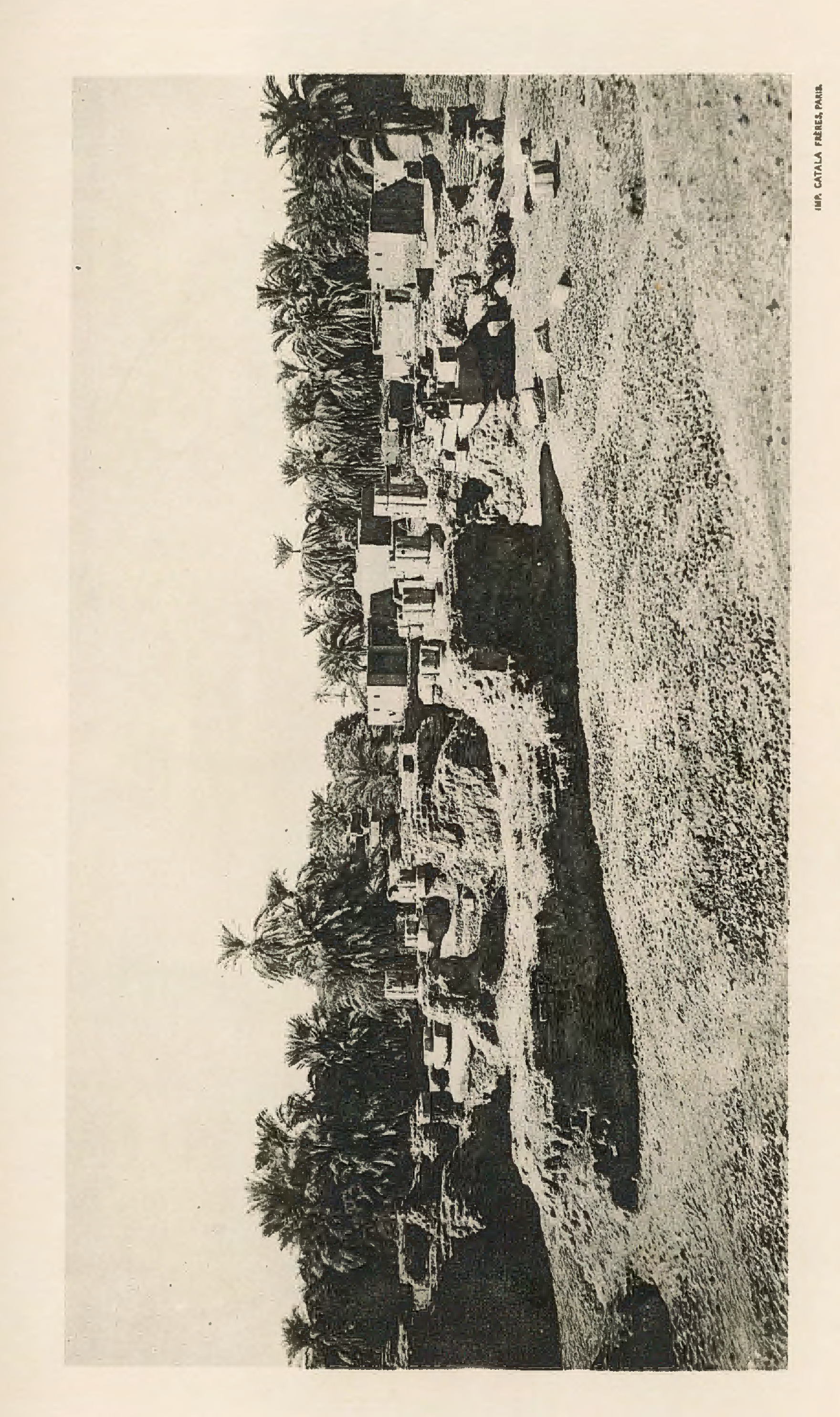
Karnak. — Fragment du sanctuaire d'albâtre d'Amenhotep II, dans l'enceinte de Mout.



Karnak. — Dégagement du sanctuaire du temple de Ramsès II, dans l'enceinte de Mout. Vue prise du Nord.



Karnak. — Le temple de Ramsès II, dans l'enceinte de Mout, déblayé; 31 Mars 1925. Vue prise de l'Est.



IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

Karnak. — Ensemble du temple d'Osiris-Pamères, vue prise du Sud-Est.



1



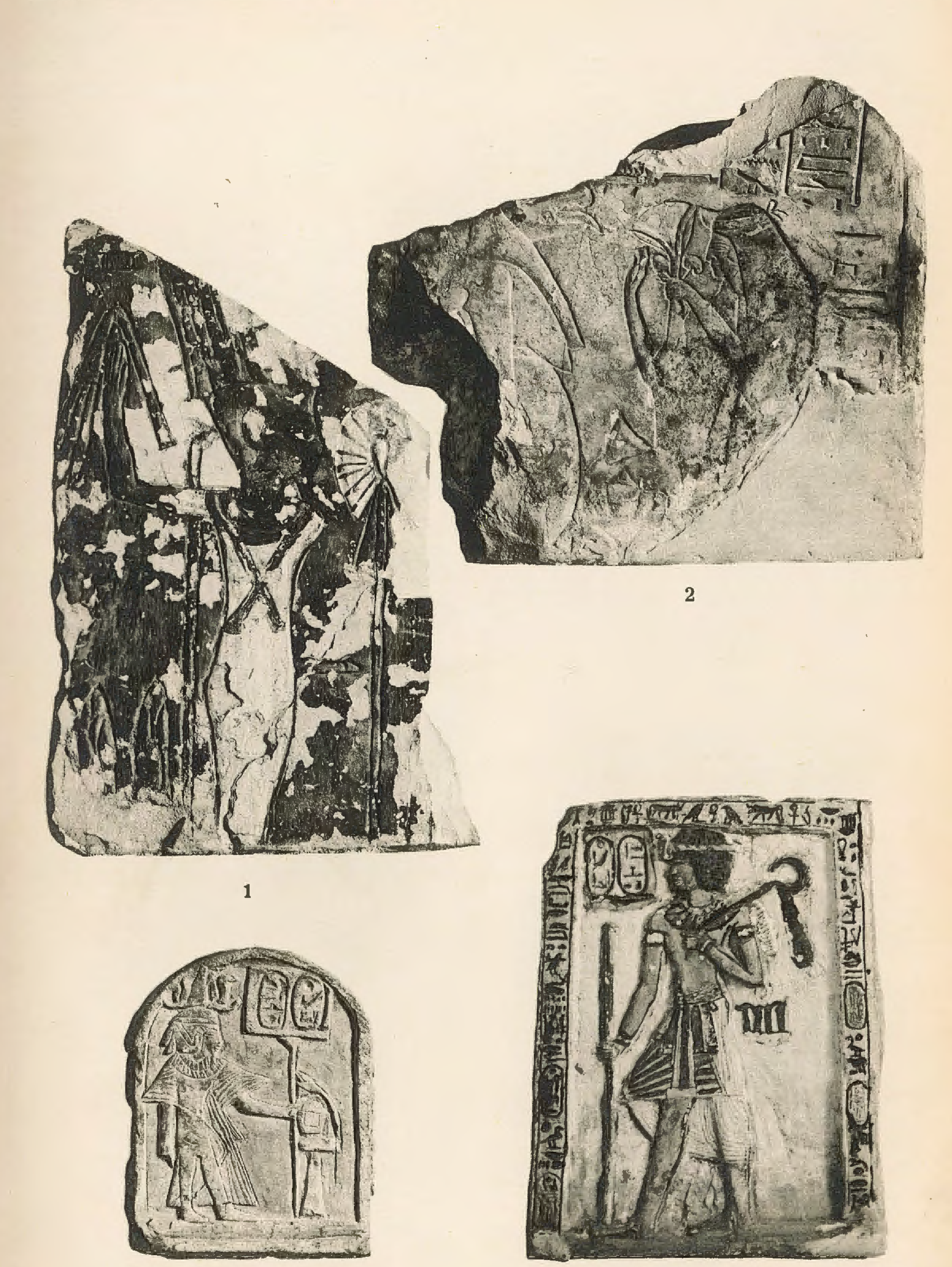
2



3



1 2 3 4



1 2 3 4


43590

Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique :

Tome I. — *De la frontière de Nubie à Kom-Ombos*, par J. de Morgan, U. Bouriant, G. Legrain, G. Jéquier, A. Barsanti, in-4°, Vienne, 1894. — Épuisé.

Tome II. — *Kom-Ombos*, 1re partie, Vienne, 1895. — P.T. 250.

Tome III. — *Kom-Ombos*, 2e partie, trois fascicules. — In-4°, Vienne, 1902, 1905, 1909. — P.T. 125, P.T. 97, P.T. 125.

A Report on the Antiquities of Lower Nubia in 1906-7, par A. Weigall. — In-4°, Oxford, 1907. — P.T. 313.

The Aswân Obelisk, with some remarks on the ancient engineering, par R. Engelbach. — In-4°, Caire, 1922. — P.T. 110.

A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes (Nos. 253 to 334) with some notes on the necropolis from 1913 to 1924, par R. Engelbach. — In-4°, Caire, 1924. — P.T. 20.

Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV, par H. Gauthier et H. Sottas. — In-4°, Caire, 1925. — P.T. 60.

Les Temples immergés de la Nubie. — In-4° avec planches. — *Rapports*, Tome I, par G. Maspero et A. Barsanti : 4 livraisons, in-4° avec planches, Caire, 1909-1911 : P.T. 193, 185, 250, 97. — *Documents sur l'état ancien des monuments.* — Tome I, 1re livr., Caire, 1912 : P.T. 73. — 2e livr., Caire, 1920 : P.T. 125.

Le Temple de Kalabchah, par H. Gauthier, 1er fasc., Caire, 1911. — P.T. 385. — 2e fasc., Caire, 1911. — P.T. 300. — 3e fasc., Caire, 1914. — P.T. 145.

Le Temple de Ouadi es-Seboûâ, par H. Gauthier. — Tomes I (texte) et II (planches), Caire, 1912. — P.T. 434 les deux volumes.

Le Temple d'Amada, par H. Gauthier, 1er fasc., Caire, 1913. — P.T. 314.

Debod bis Bab Kalabsche, par G. Roeder. — Tomes I (texte) et II (planches), Caire, 1911. — P.T. 500 les deux volumes. — Tome III, par F. Zucker, Caire, 1912. — P.T. 193.

Der Tempel von Dakke, par G. Roeder. — Tome II (planches), Caire, 1913. — P.T. 290.

The Temple of Dendûr, par A. M. Blackman, Caire, 1911. — P.T. 434.

The Temple of Derr, par A. M. Blackman, Caire, 1913. — P.T. 290.

The Temple of Bîgeh, par A. M. Blackman, Caire, 1915. — P.T. 238.

Catalogue général du Musée du Caire (In-4° avec pl. et fig. dans le texte) :

Ahmed bey Kamal. *Stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine*, Caire, 1905. — Tome I (texte) : P.T. 314. — Tome II (planches) : P.T. 265.

— *Tables d'offrandes.* — Tome I (texte), Caire, 1909. — P.T. 250. — Tome II (planches), Caire, 1906. — P.T. 193.

Bénédite (G.). *Miroirs*, Caire, 1907. — P.T. 150.

— *Objets de toilette.* — 1re partie : *Peignes, épingles de tête, étuis et pots à kohol, stylets à kohol*, Caire, 1911. — P.T. 138.

Bissing (W. von). *Metallgefässe*, Vienne, 1901. — P.T. 100.

— *Fayencegefässe*, Vienne, 1902. — P.T. 122.

— *Steingefässe*, Vienne, 1904. — P.T. 125. — *Introduction et Index*, Vienne, 1907. — P.T. 49.

— *Tongefässe*, Vienne, 1913. — 1re partie. — P.T. 122.

Borchardt (L.). *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten.* — Tome I, Berlin, 1911. — P.T. 344.

Breccia (E.). *Iscrizioni greche e latine* (Musée d'Alexandrie), Caire, 1911. — P.T. 315.

— *La Necropoli di Sciatbi* (Musée d'Alexandrie). — Tomes I (texte) et II (planches), Caire, 1912. — P.T. 550 les deux volumes.

Carter (H.) et Newberry (P.). *The Tomb of Thoutmôsis IV*, Westminster, 1904. — P.T. 250.

Chassinat (É.). *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (1re partie). — Tome I, 1er fasc., Caire, 1909. — P.T. 122.

Crum (W. E.). *Coptic Monuments*, Caire, 1902. — P.T. 338.

Currelly (Charles T.). *Stone Implements*, Caire, 1913. — P.T. 343.

Daressy (G.). *Ostraca*, Caire, 1901. — P.T. 275.

— *Fouilles de la Vallée des Rois*, Caire, 1901. — 1er fasc. : *Tombes de Maherpra et Aménophis II.* — P.T. 250. — 2e fasc. : *Tombes d'Aménophis II et Thoutmôsis III.* — P.T. 97.

— *Textes et dessins magiques*, Caire, 1902. — P.T. 88.

Daressy (G.). *Statues de Divinités.* — Tome I (texte), Caire, 1906. — P. T. 313. — Tome II (planches), Caire, 1905. — P. T. 265.
— *Cercueils des cachettes royales*, Caire, 1909. — P. T. 410.
Edgar (C. C.). *Greek Moulds*, Caire, 1902. — P. T. 119.
— *Greek Sculpture*, Caire, 1903. — P. T. 194.
— *Greek Bronzes*, Caire, 1904. — P. T. 125.
— *Græco-Egyptian Glass*, Caire, 1905. — P. T. 100.
— *Græco-Egyptian Coffins*, Caire, 1905. — P. T. 290.
— *Sculptors' Studies and unfinished Works*, Caire, 1906. — P. T. 218.
— *Greek Vases*, Caire, 1911. — P. T. 290.
Gaillard et Daressy. *La Faune momifiée de l'antique Égypte*, Caire, 1905. — P. T. 193.
Gauthier (H.). *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, Caire, 1912, 1913. — 1er fasc. : P. T. 290; 2e fasc. : P. T. 387.
Grenfell et Hunt. *Greek Papyri*, Oxford, 1903. — P. T. 88.
Lacau (P.). *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, Caire, 1903, 1904, 1905, 1907. — Tome I : 1er fasc., P. T. 265; 2e fasc., P. T. 175. — Tome II : 1er fasc., P. T. 97; 2e fasc., P. T. 125.
— *Stèles du Nouvel Empire*. — Tome I, 1er fasc., Caire, 1909. — P. T. 375.
Lange et Schäfer. *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*. — 1re partie : *Nos 20001-20399* (Texte), Berlin, 1902. — P. T. 275. — 2e partie : *Nos 20400-20780* (Texte), Berlin, 1908. — P. T. 375. — 4e partie (Planches), Berlin, 1903. — P. T. 375.
Lefebvre (G.). *Papyrus de Ménandre*, Caire, 1911. — P. T. 387.
Legrain (G.). *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, Caire, 1906, 1909, 1914. — Tome I : P. T. 338. — Tome II : P. T. 250. — Tome III : P. T. 250. — *Indices des tomes I, II et III*, par H. Gauthier, Caire, 1925 : P. T. 32.
Maspero (G.). *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, Caire, 1908, 1914. — Tome I : 1er fasc. : P. T. 170. — 2e fasc. : P. T. 250.
Maspero (J.). *Papyrus grecs d'époque byzantine*. — Caire, 1910, 1911, 1912, 1913, 1916. — T. I : 1er fasc., P. T. 275; 2e fasc., P. T. 193. — T. II : 1er fasc., P. T. 193; 2e fasc., P. T. 125; 3e fasc., P. T. 183. — T. III : P. T. 387.
Milne (J. G.). *Greek Inscriptions*, Oxford, 1905. — P. T. 240.
Moret (A.). *Sarcophages de l'époque bubastite à l'époque saïte*, Caire, 1912, 1913. — 1er fasc. : P. T. 290; — 2e fasc. : P. T. 250.
Munier (H.). *Manuscrits coptes*, Caire, 1916. — P. T. 385.
Newberry (P. E.). *Scarab-shaped Seals*, Londres, 1907. — P. T. 250.
Quibell (J. E.). *Archaic Objects*. — Tome I (texte), Caire, 1905. — P. T. 250. — Tome II (planches), Caire, 1904. — P. T. 174.
— *Tomb of Yuaa and Thuiu*, Caire, 1908. — P. T. 265.
Reisner (G. A.). *Amulets*, Caire, 1907. — P. T. 193.
— *Models of Ships and Boats*, Caire, 1913. — P. T. 315.
Rœder (G.). *Naos*, Leipzig, 1914. — P. T. 375.
Elliot Smith (G.). *The royal Mummies*, Caire, 1912. — P. T. 375.
Spiegelberg (W.). *Die demotischen Denkmäler*. — 1re partie : *Die demotischen Inschriften*, Leipzig, 1904. — P. T. 150. — 2e partie : *Die demotischen Papyrus*. Tome I (texte), Strasbourg, 1908. — P. T. 193. — Tome II (planches), Strasbourg, 1906. — P. T. 385.
Strzygowski. *Koptische Kunst*, Vienne, 1903. — Épuisé.
Vernier (É.). *Bijoux et orfèvreries*, Caire, 1907 et 1909. — Tome I : 1er fasc., P. T. 117. — 2e fasc., P. T. 194.
Weigall (A.). *Weights and Balances*, Caire, 1908. — P. T. 88.

EN VENTE :

Au MUSÉE DU CAIRE et chez les principaux libraires du Caire;
Aux éditions Ernest LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris (VIe);
Chez Bernard QUARITCH Ltd., 11, Grafton Street, New Bond Street, Londres, W. 1;
Chez Karl W. HIERSEMANN, 29, Königstrasse, Leipzig.